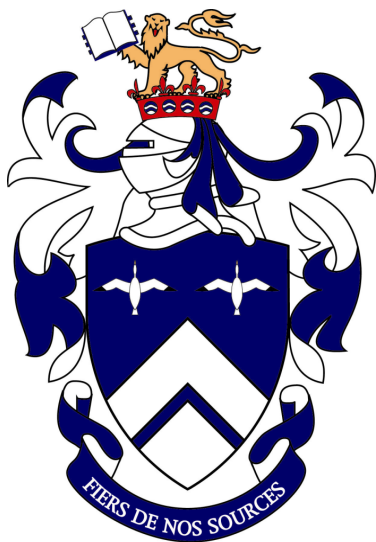




LA SOURCE

Bulletin de l'Association des familles Soucy inc.

Décembre 2003

Volume III - Numéro 1



LES BATTURES DE L'ISLE-AUX-GRUES

ASSOCIATION DES FAMILLES SOUCY INC.
C.P. 6700, SUCCURSALE SILLERY
SAINTE-FOY (QUÉBEC)
G1T 2W2

INFORMATIONS GÉNÉRALES

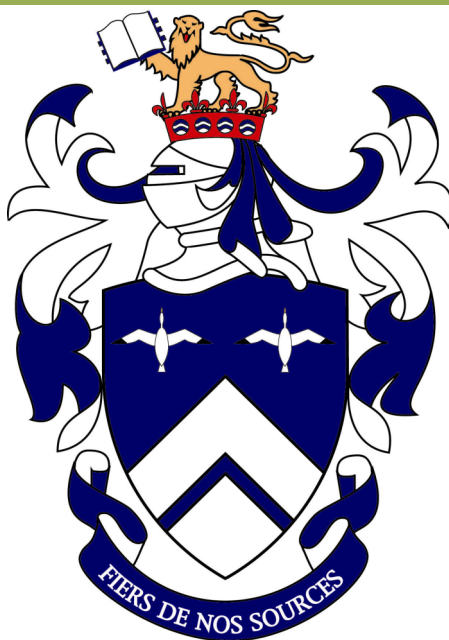
TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Informations générales	2
Rapport du président	3-4
Nouvelles brèves	5-7
Nouvelles brèves—Fêtes du 325e Rapport-réunion du 28 juin 2003	8
Nouvelles brèves—Fêtes du 325e Rapport-réunion du 27 sept. 2003	9-11
Nouvelles brèves—Fêtes du 325e - Invitation aux familles Soucy/Bérubé	12-14
Histoire de la famille Soucy au Québec Thomas Morel, sa vie et son oeuvre	15-21
Le terroir de nos ancêtres Une terre providentielle	22
Le terroir de nos ancêtres Une terre d'abondance	23-32
Généalogie de la famille Soucy au Québec La fiche de famille de Anne Soucy	33-37
Le nom Soucy dans la toponymie française - Le Soucy de Francheville	38-42
Le nom Soucy dans la toponymie française Soucy-les-Haies en France	43
Nouvelles découvertes en France Jean de Séville dit le Soucy	44
Sur les traces d'un pionnier Joseph-Antoine Soucy, La vie d'un médecin de campagne	45-47
Les Soucy qui sont passés à l'histoire Ovide Soucy, le chanteur itinérant	48-52
Les Soucy dans l'actualité Jean-Pierre Soucy, Député de Portneuf	53-54
Les Soucy et les arts Jean Soucy, artiste-peintre	55-59
Les Soucy et les arts L'art est à l'honneur...	60-61
Assemblée annuelle-Rivière-du-Loup 2003 Souvenirs de la 4e assemblée annuelle	62-65
Assemblée annuelle-Rivière-du-Loup 2003 Prix Méritas 2003—Jean-Pierre Soucy	66-67
Rencontre régionale—Lotbinière 2003	68
Nos familles d'autrefois Frs-Florentin Soucy et sa famille	69
Nos familles d'autrefois Grégoire Soucy et sa famille	70
Nos familles d'aujourd'hui - Les descendants d'Auguste Soucy	71-72
Autres temps... autres mœurs Une césarienne fatale pour Marie- Françoise Soucy en 1760	73-74
Curiosités généalogiques	75-76
Nos emblèmes Le Souci symbolise le chagrin	77
In memoriam—Jean Soucy	78-79
Page arrière—Saint-Germain-en-Laye	80

PAGE COUVERTURE

«LES BATTURES DE L'ISLE-AUX-GRUES»

Œuvre de Horatio Walker. Aquarelle sur papier collé sur toile (Musée du Québec)



NOS ARMOIRIES

LES ARMES

D'argent, mantelé d'azur, chargé d'un filet du même posé en chevron; en chef, deux oies blanches migrantes, les ailes appointées de sable.

LE CIMIER

Un léopard d'or lampassé de gueules tenant de sa patte dextre un livre d'argent rehaussé d'azur issant d'une couronne fleurdelisée de gueules chargée de quatre sources d'azur et d'argent.

LA DEVISE

Fiers de nos sources

EMBLÈME FLORAL

Le souci

(*Calendula officinalis*)

EMBLÈME AVIAIRE

Grande Oie des neiges

(*Anser caerulescens atlanticus*)

SAINT PATRON

Jean-Baptiste Soucy,

Saint martyr de la révolution française

Béatifié le 1^{er} octobre 1995

POUR NOUS REJOINDRE

ASSOCIATION DES FAMILLES SOUCY INC

Case postale 6700, Succursale Sillery

Sainte-Foy (Québec)

G1T 2W2

COURRIEL

alain.soucy@videotron.ca

SITE WEB DE L'AFS

<http://www.genealogie.org/famille/Soucy>

GROUPE DE DISCUSSION DE L'AFS

<http://fr.groups.yahoo.com/group/soucy/>

SITE WEB DE LA F.F.S.Q.

<http://www.ffaqq.ca>

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Alain L. Soucy
984, Achille-Fortier
Boucherville (Québec)
J4B 8G7
Tél.: (450) 655-2717
alain.soucy@videotron.ca

Trésorier

Jules Soucy,
8245 boul. St-Laurent
1203. Brossard (Qc)
J4X 2A6
Tél.: (450) 923-8381
jules.soucy@sympatico.ca

Administrateur

Pierre Soucis
6715 rue Papillon
Trois-Rivières-Ouest,
(Québec) G9B 1Z8
Tél.: (819) 374-8193
pierre.soucis@tr.egocable.ca

Administrateur

Normand Soucy
592, Bois-Franc
St-Apollinaire (Québec)
G0S 2E0
Tél : (418) 881-3699
nsoucy@piscinessoucy.qc.ca

Administratrice

Hélène Soucy
291, Rimbaud #8
Chicoutimi (Québec)
G7H 7P3
Tél : (418) 690-0059
helcy2@videotron.ca

Administratrice

Esther Soucy
1769, chemin Bel-Air
St-Lambert de Lauzon
(Québec)
G0S 2W0
Tél : (418) 889-8056

Administratrice

Dorice Soucy
114, Place Hébert
St-Lambert de Lauzon
(Québec)
G0S 2W0
Tél : (418) 889-0282

Administratrice

Francine Soucy
1347, rue Boileau
Ancienne-Lorette
(Québec)
G2E 3V8
Tél : (418) 871-8544
fsoucy@multi-prets.com

Vice-Présidente

Monique Soucy-Roberge
1155 avenue Turnbull,
Québec, (Québec)
G1R 5G3
Tél.: 418-522-3170
m.roberge@globetrotter.net

Secrétaire

Achille. Soucy
325, 1035 Belvédère
Québec, (Québec)
G1S 3G4
Tél.: (418) 683-6339
achille@total.net

Administrateur

Bertrand Soucy
C.P.457
St-Pascal, (Québec)
G0L 3Y0
Tél: (418) 492.2310
feuillageduquebec@bellnet.ca

LA SOURCE

Comité de rédaction

Alain L. Soucy
Monique Soucy-Roberge
Achille Soucy

Collaboration spéciale

Marcel Vallée
Claude Soucy

Édition & Infographie

Alain L. Soucy

Impression, emballage

& expédition

La Fédération des familles-
souches québécoises

Recherche

généalogique

Monique Soucy-Roberge
Alain L. Soucy
Marcel Vallée

PUBLICATION

Le bulletin «La Source» est publié une fois l'an. Il est distribué gratuitement aux membres de l'Association des familles Soucy.

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de l'auteur et ils ne peuvent être reproduits sans leur autorisation.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

**ASSEMBLÉE ANNUELLE
RIVIÈRE-DU-LOUP (QUÉBEC)
LE 14 JUIN 2003**

RAPPORT DU PRÉSIDENT

BULLETIN «LA SOURCE»

Au lendemain de la dernière assemblée annuelle, l'essentiel de notre action a porté sur la rédaction de la revue de décembre 2002. À la lecture des articles, vous aurez été en mesure de réaliser l'ampleur de la tâche. Nous nous efforçons de rédiger des articles de fonds vraiment ciblés sur l'histoire et la généalogie de notre famille. Nous continuons de privilégier certains grands thèmes qui sont : la vie et le terroir de nos ancêtres, la généalogie de nos ancêtres au Québec, le nom Soucy dans la toponymie française, les dernières découvertes sur l'histoire des Soucy en France et en Afrique du nord, la vie remarquable de nos pionniers et de nos découvreurs, la vie des Soucy qui ont marqué l'histoire par la notoriété de leurs œuvres, les Soucy qui font l'actualité littéraire, artistique, politique, commerciale, sportive et autres, les notices nécrologiques, nos familles d'autrefois en plus des rubriques de nouvelles brèves, les souvenirs de nos journées retrouvailles et la rubrique « autres temps... autres mœurs ». Nous espérons que la revue continuera de susciter votre intérêt.

SITE WEB

Au cours de la dernière année, nous avons apporté des changements à la gestion de notre site web de manière à assurer une mise à jour fréquente dans un processus d'amélioration continue. Pour la partie technique, nous avons retenu, contre rémunération, les services d'une personne expérimentée dans la conception et l'entretien de sites web en la personne de Mme Françoise Morin de Drummondville. Madame Morin a notamment fait la conception et assure l'édition du site web de la Fédération des Familles-Souches Québécoises. Le site web continue d'offrir une très belle vitrine à tout ceux qui ont la curiosité de découvrir qui nous sommes. La fréquentation de notre site web est assez surpre-

nante. À ce jour, près de 3600 personnes nous ont déjà rendu visite. Selon la courbe de tendance, nous avons une prospective de plus de 4 600 visiteurs au 31 décembre 2003. C'est plus de 40 fois le nombre de nos membres.

EXPOSITION DE PHOTOS

Dans le cadre de notre rassemblement annuel, nous avons consacré beaucoup de temps à l'identification des personnes qui figurent sur les photographies anciennes que nous allons vous dévoiler après l'assemblée générale. L'exposition que nous avons préparée comprend 20 œuvres provenant principalement de la collection du célèbre photographe Stanislas Belle qui avait ouvert un studio à Fraserville le 24 avril 1894 et dont la collection a été acquise par le Musée du Bas-Saint-Laurent. Ce que nous vous présentons, ce n'est qu'un échantillon de 20 photos sur une collection qui compte plus de 500 photos de nos ancêtres Soucy.

L'identification des personnes a été une tâche beaucoup plus ardue que je ne l'aurais cru au départ. Ce travail d'identification a nécessité énormément de recherches dans les bases de données et dans les répertoires de B.M.S. de même que sur les microfilms des registres des paroisses du Kamouraska et du Témiscouata. En fait, il aura fallu identifier des gens à partir de très peu d'indices; un prénom, parfois juste des initiales, un lieu de résidence et une date, celle de la visite chez le photographe. Il aura non seulement fallu mettre des noms sur les photos mais aussi constituer leur ascendance ainsi que leur descendance. Il aura aussi fallu retrouver le lieu et la date de leur naissance afin de valider leur âge au moment de la visite chez le photographe. Il aura aussi fallu apporter des preuves circonstanciées pour valider l'identité des personnes. Parfois, on pouvait découvrir que la visite chez le photographe marquait un événement important tel qu'un mariage ou un 20^e anniversaire de naissance.



**Alain L. Soucy
Président**

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Dans cette tâche, nous avons eu la chance d'avoir l'aide de madame Giséle Soucy-Ouellet de St-Alexandre qui a pu confirmer quelques-unes de nos identifications. Par un heureux hasard, sur notre échantillonnage de 20 photos qui représente moins de 4% de la collection des photos attribuées aux Soucy, nous avons eu la surprise de constater que nous possédions non seulement une photo inédite des parents de madame Soucy-Ouellet mais aussi son grand-père Joseph Soucy, né en 1846 et son arrière-grand-père Damase Soucy, né en 1822.

Avant de songer à fonder une association de familles, j'ai été plusieurs années à fouiller les registres conservés sur microfilms aux Archives nationales du Québec. Or, forcément, il y a des ancêtres qui frappent davantage l'imaginaire tant ils ont laissé de traces dans nos archives par leur famille nombreuse. C'est le cas entre autres, du couple formé de Damase Soucy et de Céleste Laforest. Et bien que Damase soit né en 1822, il y a 180 ans, bien avant l'avènement de la photographie vers 1850 et du premier studio à Rivière-du-Loup en 1894, et malgré qu'il soit décédé en 1904, il y a déjà près de 100 ans, nous pouvons, aujourd'hui, mettre un visage sur cet ancêtre.

Cet exercice me permet de faire trois constats :

1. Le Musée du Bas-Saint-Laurent détient un joyau de notre patrimoine familial qui couvre la fin du XIXe siècle et la première moitié du XXe siècle, la plus vieille photographie concernant notre famille remontant au 2 juillet 1894.
2. Vous pouvez espérer retrouver le portrait de vos ancêtres dans la collection du Musée du Bas-Saint-Laurent. L'un de nos administrateurs et organisateur de cette journée, Achille, a eu le plaisir de découvrir le portrait de son ancêtre Damase Soucy. Achille partage donc un lien de proche parenté avec Mme Soucy-Ouellet. À l'examen des photographies qui vous seront bientôt dévoilées, vous serez à même de constater que les Soucy du Bas-Saint-Laurent forment une race d'hommes et de femmes fiers et d'une élégance peu commune.
3. Finalement, cet exercice m'a fait réaliser à quel point il est difficile d'identifier nos ancêtres dès que l'on remonte de trois générations. À vrai dire, peu de gens sont en mesure d'identifier leurs arrière-grands-parents. Cela m'amène à vous prier d'identifier vos vieilles photos pour leur donner une valeur historique et un intérêt généalogique. Il faut songer qu'à chaque génération qui passe qui n'aura pas historié ses vieilles photos de famille, quantité de visages deviendront sans nom. Les personnes âgées ont le devoir d'assurer la

survie de leurs proches dans la mémoire collective de leurs descendants.

Célébration des fêtes du 325^e

Le 22 août 2004 marquera le 325^e anniversaire du mariage de notre ancêtre maternelle Jeanne Savonnet avec Damien Bérubé. Ce mariage est inscrit dans le registre de la paroisse Notre-Dame-de-Bonsecours-de-l'Islet, à la date du 22 août 1679. L'acte de mariage est non seulement le plus ancien acte de mariage connu de nos ancêtres en Nouvelle-France mais il marque également l'ouverture du registre de la paroisse de l'Islet. En prévision de cette commémoration, les présidents de l'Association des familles Soucy et de l'Association des familles Bérubé ont convenu de se rencontrer à Québec le 28 juin 2003. Cette rencontre vise à établir un premier contact officiel avec nos cousins Bérubé, à former le comité organisateur des fêtes, à réaliser un brassage d'idées de festivités et à fixer un calendrier de rencontres. Tous ceux et celles qui veulent faire partie du comité des fêtes sont invités à nous signifier leur intérêt.

Alain L. Soucy, Président

NOUVELLES BRÈVES

REMERCIEMENTS À NOS BÉNÉVOLES

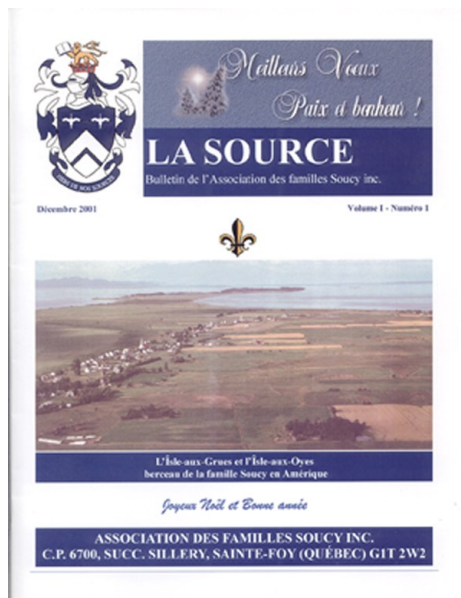
L'association des familles Soucy tient à remercier tous les bénévoles qui nous viennent en aide à l'occasion de nos assemblées annuelles. Nous tenons tout particulièrement à souligner la contribution indéfectible de Madame Lise Morneau et de Madame Laurette Dufour, toutes deux, en l'occurrence, de Saint-Pascal, qui ne manquent jamais une occasion de rendre service aux membres à l'accueil. Nous tenons également à souligner le support de Madame Odile Soucy, également de Saint-Pascal, dans la fonction de secrétaire d'assemblée qu'elle exerce avec beaucoup de professionnalisme. À nos bénévoles, nous vous exprimons toute notre gratitude.

NOUVELLE DÉCOUVERTE EN FRANCE NOS ORIGINES AU MOYEN-ÂGE

Dans l'échelle relative des temps de l'histoire de notre famille telle qu'elle vous est montrée en page 43 de ce bulletin, nous découvrons que Jean Soucy, curé d'Argouges, près de Bayeux en Basse-Normandie, est le plus lointain porteur du patronyme Soucy en guise de nom et non pas à titre de surnom. Or, ce Jean Soucy est né en 1582. Antérieurement, et hormis Jean de Séville qui porta le patronyme en surnom, c'était le néant jusqu'à cette découverte de dernière heure au moment d'aller sous presse qui nous fait faire un saut prodigieux de trois siècles et demi dans le temps (1238). À suivre dans La Source.

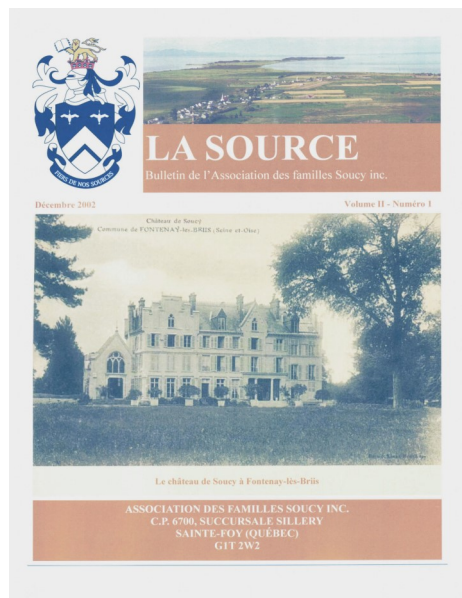
RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS ANNUELLES

Veuillez prendre note que la date du prochain renouvellement de votre cotisation annuelle est le 1^{er} avril 2004. La cotisation sera valide pour une année de calendrier, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2004. Les membres en règle recevront la prochaine édition du bulletin « La Source » dès sa parution en avril 2004. Vous ne recevrez pas d'autres avis de renouvellement. Rappelons que l'Association des familles Soucy inc. est une corporation sans but lucratif qui a été enregistrée par Lettres Patentes auprès du Gouvernement du Québec, le 24 février 2000.



ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES LA POCATIÈRE (QUÉBEC) LE 21 AOÛT 2004

Votre conseil d'administration a résolu de tenir la prochaine assemblée générale annuelle des membres à La Pocatière, le 21 août 2004. Cette assemblée s'inscrira l'intérieur de la programmation des Fêtes du 325^e qui se tiendront du 20 au 22 août 2004.



BULLETIN «LA SOURCE»

Les nouveaux membres de l'Association des familles Soucy peuvent se procurer les éditions précédentes du bulletin «La Source» en nous faisant parvenir un chèque au montant de 12,00\$ (12,00\$US pour les non-résidents canadiens) pour chaque numéro. La distribution est assurée jusqu'à épuisement des stocks.



PUBLICITÉ

L'Association des familles Soucy donne l'opportunité à toute personne ou entreprise de faire paraître une publicité de format carte d'affaires dans le bulletin «La Source». Pour ce faire, il suffit de nous faire parvenir votre annonce accompagnée d'un chèque au montant de 100,00\$.

NOUVELLES BRÈVES

LA SOURCE - ÉDITION 2004 UN APERÇU

Dans la prochaine édition du bulletin «La Source», nous vous ferons connaître Jean-Baptiste Soucy, le saint-patron de l'Association des familles Soucy. Ce prêtre de la région de La Rochelle a vécu sous le règne de la terreur durant la Révolution française. Nous vous raconterons les sévices endurés par «Jean-Baptiste Soucy et 63 de ses compagnons», tous bienheureux martyrs de la Révolution française béatifiés par S.S le pape Jean-Paul II, le 1er octobre 1995.

Dans la tumulte d'une autre rébellion, celle de 1837, nous vous ferons connaître le patriote Antoine Soucy qui participa à la bataille de Saint-Eustache où plusieurs de ses compagnons trouvèrent la mort. Nous vous présentons ce patriote dans le contexte des événements qui ont marqué cet épisode tragique de notre histoire. Nous tenterons également d'identifier cet autre patriote de la rébellion de 1837 connu sous le nom de Flavien Soucy. De même, nous allons tenter d'en savoir davantage sur ce Nicolas Michel Soucy qui fut aumônier général des armées de Napoléon.

Dans cette quatrième édition, nous vous ferons connaître un autre Soucy, celui-là situé en Dordogne, connu sous le nom de « Grand Soucy de Saint-Vincent-sur-l'Isle». Nous vous ferons visiter cette autre fosse qui, au contraire du Soucy de Francheville, est inondé. Vous vivrez l'aventure des explorateurs qui ont osé, au risque de leur vie, descendre en scaphandre au fond du plus sinistre et du plus profond Soucy de Dordogne.



Avril 2004



Volume IV - Numéro 1

Le site archéologique de la Nouvelle-Ferme sur l'Isle-aux-Oyes

ASSOCIATION DES FAMILLES SOUCY INC.
C.P. 6700, SUCCURSALE SILLERY
SAINTE-FOY (QUÉBEC)
G1T 2W2

De retour en Nouvelle-France, nous vous présenterons les quatre frères qui sont à l'origine de toutes les familles Soucy d'Amérique. Quatre frères, quatre maisons, quatre clans, tous du pays de Kamouraska de qui nous descendons tous. Vous verrez également de quelle manière ces quatre familles se sont dispersées à travers le Québec. Par la même occasion, vous serez à même de réaliser à quel point nous sommes tous proches parents où que nous soyons au Québec.

Sur le thème « Nos ancêtres », nous revenons sur la question de l'identité de notre ancêtre maternelle en dissipant toute ambiguïté par la preuve irréfutable obtenue de la main même du prêtre missionnaire Thomas Morel qui a rédigé son acte de mariage. Par procédé de traitement de l'image, nous avons extrait toutes les mentions du nom de l'ancêtre dans le corps du texte et nous avons confronté cette preuve à la note placée en marge du texte par un non-contemporain de l'événement, note qui a été à l'origine d'une erreur tenace en désignant Jeanne sous le nom de Sauvenier au lieu de Savonnet.

Sous le thème « Histoire de la famille Soucy au Québec », nous faisons le point sur le régime de la mission qui a prévalu sur la Côte-du-Sud avant l'ouverture proprement dite des paroisses. Au temps de nos ancêtres, c'est l'abbé Thomas Morel qui assurait le service itinérant du culte et qui apportait les sacrements aux familles dans les seigneuries naissantes. Nous verrons où ont été construites les premières chapelles et comment s'est fait l'ouverture des registres sur la Côte-du-Sud par le missionnaire Thomas Morel. La compréhension du régime de la mission est capitale en regard du second mariage de Jeanne Savonnet.

Sous le thème « Le terroir de nos ancêtres », nous vous faisons découvrir les terres de la Seigneurie de la Grosse Isle-aux-Oyes et de la Petite Isle-aux-Oyes sous la gouverne des sieurs Paul Dupuy et Pierre Becquar Degrandville. Nous verrons de quelle manière les deux Seigneurs ont établi leur colonie de peuplement et nous vous montrerons l'emplacement de leur manoir respectif ainsi que le plan d'aménagement des terres cultivables.

Nous vous présentons par ailleurs les fiches généalogiques de Marie-Anne et de Guillaume Soucy, les cadets de nos ancêtres Jean Soucy dit La Vigne et Jeanne Savonnet, tous deux nés à l'Isle-aux-Grues. Nous verrons comment la maladie et les accidents ont amené l'extinction de ces deux branches de la famille pour en laisser qu'une seule perpétuer le nom de l'ancêtre. Ces fiches vont ainsi compléter la généalogie de la première génération de Soucy nés dans la vallée du Saint-Laurent.

Alain L. Soucy

CAMPAGNE DE FINANCEMENT MONUMENT À JEANNE SAVONNET

L'Association des familles Soucy profite de ce bulletin pour lancer une campagne de levée de fonds pour l'achat d'un monument et d'une plaque commémorative incluant les frais afférant tels que l'achat d'un lot au cimetière de Rivière-Ouelle et les frais d'entretien annuels durant 25 ans et cela pour rendre hommage à notre ancêtre maternelle Jeanne Savonnet.

Les cotisations annuelles versées par les membres permettent de couvrir les frais d'opération de l'Association qui sont pour l'essentiel: les frais d'impression et de papeterie reliés à l'édition du bulletin, les redevances et les frais d'honoraires pour l'hébergement et la gestion du site web, les cotisations trimestrielles et les frais de services de la Fédération des familles-souches québécoises, les coûts de location et de services reliés à la tenue des assemblées annuelles, les droits d'auteur et de publication et les redevances annuelles au gouvernement... En somme, nos revenus annuels de première source, comptent tenu de l'étalement obligé que nous devons faire des fonds provenant des cotisations de nos membres à vie, nous obligent à procéder à une levée de fonds pour réaliser le projet des Fêtes du 325^e à l'été 2004. En plus du monument et de la plaque commémorative, ce projet va occasionner des dépenses supplémentaires de publicité, de publication d'un cahier-souvenir, de fabrication de bannières et d'objets promotionnels pour ne citer que celles-là.

L'occasion qui nous est donnée de célébrer la mémoire de Jeanne Savonnet de manière conjointe avec nos cousins Bérubé nous est dictée par

l'histoire commune des deux familles. Or, ce rendez-vous dans l'histoire surviendra au mois d'août 2004. Nous profitons justement de cette conjonction particulière du mariage de Jeanne Savonnet et de Damien Bérubé pour unir nos forces et ainsi partager équitablement les tâches et les coûts entre les deux Associations de famille.

D'ici là, l'Association des familles Soucy sollicite tous ses membres individuels et les gens d'affaires de la famille pour souscrire un don qui permettra à l'Association de rencontrer ses obligations et de réaliser un projet qui nous tient à cœur et qui se veut une reconnaissance de la contribution de la femme à l'héritage généalogique de notre grande famille. L'Association des familles Soucy se distingue des autres associations en cela qu'elle va d'abord élever un monument en hommage à la Mère de tous les Soucy pour ainsi accorder à la femme la place prépondérante qu'elle a tenue dans la vie de notre famille.

Aussi, nous vous invitons à faire parvenir votre don au nom de l'Association des familles Soucy avec la mention « Contribution aux Fêtes du 325^e ». La liste des donateurs sera publiée dans « La Source »

Nous vous remercions d'avance au nom de notre Mère Jeanne.

Alain L. Soucy, Président
Association des familles Soucy

LA SOURCE ÉDITION 2004

Les passionnés de l'histoire de notre famille seront heureux d'apprendre que l'édition 2004 du bulletin «La Source» paraîtra au printemps 2004. Nous estimons que cette quatrième édition du bulletin sera disponible au plus tard le 1er avril 2004. Le comité de rédaction a d'ailleurs pris les bouchées doubles cet automne pour mener de front la production de deux bulletins. Ainsi, l'édition 2003 ne sera pas sitôt publiée que nous pourrions de plus belle les recherches et la rédaction des articles de fond pour rencontrer la nouvelle échéance. Il s'agit d'un défi de taille car nous désirons également publier, avant l'été, un cahier-souvenir sur la vie de notre ancêtre maternelle Jeanne Savonnet. Tout ce travail vise deux objectifs. Le premier est à l'effet de ramener la parution de nos bulletins en tout début d'année plutôt qu'à la toute fin. Ce faisant, nos membres pourront recevoir le bulletin de l'année dès le renouvellement de leur adhésion. Le deuxième objectif est de susciter chez nos membres un renouvellement plus hâtif de leur adhésion et tout particulièrement en cette année 2004 alors que les Fêtes du 325^e engendreront des dépenses supplémentaires.



Bureau de Direction de l'AFS

Alain L. Soucy, Président, Monique Soucy-Roberge, Vice-Présidente et Jules Soucy, Trésorier. Achille Soucy, Secrétaire, absent.



HOMMAGE À JEANNE SAVONNET ANCÊTRE MATERNELLE DES FAMILLES SOUCY ET DES FAMILLES BÉRUBÉ D'AMÉRIQUE DU NORD



COMPTE-RENDU DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ ORGANISATEUR DES FÊTES DU 325^E TENUE À QUÉBEC, LE 28 JUIN 2003

Le comité organisateur des fêtes du 325^e a tenu une première réunion de planification au village Belvédère à Québec, le 28 juin 2003. Cette rencontre historique réunissait des membres des bureaux de direction ainsi que des membres réguliers de l'Association des familles Soucy et de l'Association des familles Bérubé. D'entrée de jeu, les représentants des deux associations se sont présentés dans un tour de table en indiquant leur fonction au sein de leur association. Par la suite, Alain Soucy a souligné le caractère historique de cette première rencontre des descendants de Jeanne Savonnet réunis dans le but de créer le comité organisateur des fêtes pour rendre hommage à l'ancêtre commun de toutes les familles Soucy et de toutes les familles Bérubé d'Amérique.

Alain Soucy a rappelé que les présidents des deux associations de familles se sont rencontrés à Boucherville à l'été 2002 et ont ensuite eu des échanges pour initier les pourparlers dans le but de célébrer notre ancêtre maternelle. D'un commun accord, et après mûre réflexion au sein des conseils d'administration des deux associations, il fut convenu que l'événement rassembleur des deux familles était sans contredit le 325^e anniversaire du remariage de Jeanne Savonnet avec Damien Bérubé attesté par un acte versé au registre de la paroisse Notre-Dame-de-Bonsecours de L'Islet à la date du 22 août 1679. Il a donc été résolu par les deux conseils d'administration de célébrer la mémoire de JEANNE SAVONNET à la date du 22 août 2004.

Alain Soucy attire l'attention sur la possibilité que le mariage de JEANNE SAVONNET et de Damien Bérubé ait été célébré dans l'archipel de Montmagny, lieu de résidence de l'épouse devenue veuve de Jean

Soucy dit La Vigne. Il mentionne que le mariage a été célébré par le missionnaire breton Thomas Morel et que tous les témoins cités à la cérémonie étaient résidents de l'Isle-aux-Grues et de l'Isle-aux-Oyes. Aucun témoin accompagnait l'époux. Il est donc plus probable que Damien se soit rendu à la chapelle de l'Isle-aux-Oyes pour se marier et que l'acte fut par la suite déposé au registre de la nouvelle paroisse Notre-Dame-de-Bonsecours de L'Islet. Mais quoiqu'il en soit, après discussions et considérant le caractère privé de l'Isle-aux-Oyes et le manque de facilités à l'Isle-aux-Grues pour accueillir un rassemblement d'importance, tous conviennent que les célébrations ne pourront pas être tenues dans l'archipel de Montmagny. Monique Soucy-Roberge fut chargée d'approfondir les recherches dans le but de démontrer que JEANNE SAVONNET et Damien Bérubé se sont mariés à l'Isle-aux-Oyes ou, à tout le moins, de démontrer que le mariage n'a pas été célébré à L'Islet.

Lors de cette première rencontre, un comité a été formé pour explorer les facilités d'accueil et d'hébergement dans la région située entre Montmagny et Kamouraska et ce, afin de déterminer la ville-hôte pour la tenue du grand rassemblement des familles Soucy et Bérubé et pour la tenue en parallèle des assemblées annuelles des deux associations tout en gardant l'objectif de minimiser les déplacements des personnes entre les lieux des célébrations. D'autres comités ont été formés pour la conception et la réalisation d'un monument commémoratif, la sélection d'un vin d'honneur, la création de bannières et la préparation d'un banquet.

Afin de souligner le caractère historique de cette rencontre, un vin d'honneur est alors servi et un toast est levé à la mémoire de notre ancêtre maternelle JEANNE SAVONNET.

Alain L. Soucy



HOMMAGE À JEANNE SAVONNET ANCÊTRE MATERNELLE DES FAMILLES SOUCY ET DES FAMILLES BÉRUBÉ D'AMÉRIQUE DU NORD



COMPTE-RENDU DE LA DEUXIÈME RÉUNION DU COMITÉ ORGANISATEUR DES FÊTES DU 325^E TENUE À LA POCATIÈRE, LE 27 SEPTEMBRE 2003

La deuxième rencontre des membres du comité organisateur des fêtes du 325^e a été tenue au Collège Sainte-Anne de La Pocatière, le 27 septembre 2003. Cette deuxième rencontre réunissait 13 personnes parmi lesquelles 8 délégués de l'Association des familles Soucy et 5 délégués de l'Association des familles Bérubé.

LE COLLÈGE DE SAINTE-ANNE DE LA POCATIÈRE LIEU DU GRAND RASSEMBLEMENT

Le comité chargé de choisir la ville-hôte des célébrations a fait valoir qu'après avoir visité les lieux et rencontré les hôteliers et les restaurateurs et après avoir pesé les avantages et les inconvénients, il fut décidé que le Collège de Sainte-Anne de La Pocatière et la ville du même nom offraient les meilleures opportunités pour accueillir un rassemblement estimé à 450 personnes. Le Collège de Sainte-Anne offre à lui-seul toutes les facilités d'accueil, les salles pour la tenue des assemblées annuelles, le petit salon pour la rencontre des deux familles, la grande salle pour la tenue d'un banquet, les cafétérias pour les déjeuners et petits-déjeuners à prix modiques et l'hébergement en format économique. De plus, la ville de La Pocatière

possède une infrastructure d'hébergement, de restauration et de tourisme à caractère historique et généalogique sans pareil dans le pays de Kamouraska, le tout dans un rayon de moins de 5 kilomètres de tous les sites d'activités considérés dans le cadre des célébrations.

Le comité est arrivé à la conclusion qu'aucun autre établissement que le Collège de Sainte-Anne offrait les facilités d'accueil, d'hébergement, de restauration, de réunion et de services sous un même toit aussi près de tous les sites choisis pour la tenue des événements reliés aux Fêtes du 325^e. Outre le Collège de Sainte-Anne, qui sera le centre principal d'accueil et de rassemblement, les sites retenus sont le Musée François-Pilote à La Pocatière, le Centre d'Archives de la Côte-du-Sud ainsi que l'église et le cimetière de Rivière-Ouelle.

NOTRE-DAME DE LIESSE DE LA RIVIÈRE-OUELLE LIEU DE LA COMMÉMORATION DU MARIAGE

Monique Soucy-Roberge et Alain L. Soucy ont exposé à l'assemblée les résultats des recherches qu'ils ont effectuées de part et d'autre pour démontrer que le mariage de JEANNE SAVONNET et de Damien Bérubé, selon toutes vraisemblances, n'a pas été célébré à L'Islet mais bien à l'Isle-aux-Oyes. Les arguments exposés à l'appui



Vue panoramique de la ville de La Pocatière



HOMMAGE À JEANNE SAVONNET ANCÊTRE MATERNELLE DES FAMILLES SOUCY ET DES FAMILLES BÉRUBÉ D'AMÉRIQUE DU NORD



de cette théorie ont été découverts dans les microfilms des registres des paroisses de Notre-Dame-de-Liesse de la Rivière-Ouelle, de Notre-Dame-de-Bonsecours de L'Islet, de Sainte-Famille de l'Île-d'Orléans et de Notre-Dame de Québec. Les documents sur lesquels s'appuie la preuve seront reproduits dans le bulletin La Source du printemps 2004.

Après avoir exposé la théorie et la preuve, il fut décidé, sur proposition de Rollande Bérubé, de célébrer la commémoration du mariage de JEANNE SAVONNET et de Damien Bérubé à l'église de la paroisse Notre-Dame-de-Liesse de la Rivière-Ouelle. Ce choix est justifié par le fait que durant leur vie commune, Jeanne et Damien ont vécu dans la seigneurie de la Bouteillerie (Rivière-Ouelle) et par le fait qu'ils ont tous deux été inhumés dans le cimetière de Rivière-Ouelle, voisin de l'église.

ÉRECTION D'UN MONUMENT COMMÉMORATIF DANS LE CIMETIÈRE DE RIVIÈRE-OUELLE

Par ailleurs, Normand Soucy a présenté les plans et profils ainsi que la soumission de la firme Pontbriand de Québec pour le monument commémoratif en souvenir de notre ancêtre JEANNE SAVONNET. Le monument proposé se compose d'une plaque de bronze coulée de format 406 mm x 508 mm en couleur de fond noire et texture

martelée fixée sur un socle en granite noir cambrien poli sur les faces apparentes monté sur une fondation en béton de ciment. Le coût du monument est estimé à 6 900,00\$, installation comprise. Le coût du terrain (500,00\$) et les frais d'entretien (100,00\$/an durant 25 ans) sont en sus.

UN GRAND SAUVIGNON POUR JEANNE SAVONNET

Alain L. Soucy présente ensuite l'état de la recherche menée par Luc Soucy dans le but de donner un sens historique au choix du vin d'honneur qui sera fait à JEANNE SAVONNET. Sur la base d'une recherche préliminaire orientée sur l'étymologie du patronyme de Jeanne et des vins, le choix de Luc s'est arrêté sur un grand Sauvignon. Il a effectivement été vérifié que le nom Savonnet est une déformation de Sauvonnet, diminutif d'un ancien nom de baptême Sauve ou Sauvin du latin Salvius et Salvinus. Or, le nom Sauvignon qui est porté dans les Charentes, désigne celui qui est originaire de Sauvignon, hameau de Saint-Bonnet-sur-Gironde. Le cépage du même nom est un diminutif de Sauvin du latin Salvius. Il y aurait donc un dénominateur commun dans le non latin Salvius.

Alain L. Soucy





HOMMAGE À JEANNE SAVONNET ANCÊTRE MATERNELLE DES FAMILLES SOUCY ET DES FAMILLES BÉRUBÉ D'AMÉRIQUE DU NORD



COMITÉ ORGANISATEUR DES FÊTES DU 325^e

De gauche à droite; première rangée; Alain L. Soucy, Co-Président, Monique Soucy-Roberge, Co-Vice-présidente, André Bérubé Co-Président, Esther Soucy, Achille Soucy, Directeur des communications, Normand Soucy, Directeur du comité de financement du monument commémoratif, Madeleine Bérubé-Côté, Co-Vice-présidente, Hélène Soucy. De gauche à droite; deuxième rangée; Rollande Bérubé-Roy, Co-Trésorière, Liliane Bérubé, Francine Soucy, Germaine Bérubé et Dorice Soucy. Jules Soucy, Co-Trésorier absent.



**INVITATION SPÉCIALE
AUX BÉRUBÉ ET AUX SOUCY D'AMÉRIQUE
À PARTICIPER AUX CÉLÉBRATIONS
DU 325^e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE
DE NOTRE ANCÊTRE MATERNELLE
JEANNE SAVONNET**



L'année 2004 sera l'occasion d'honorer la mémoire de Jeanne Savonnet, épouse en premières noces de Jean Soucy dit La Vigne et en secondes noces de Damien Bérubé. Devenue veuve de Jean Soucy dit La Vigne avec quatre enfants, Jeanne convola en secondes noces avec Damien Bérubé le 22 août 1679. De cette union naquirent sept enfants. Ainsi, Jeanne Savonnet est devenue l'ancêtre maternelle de tous les Soucy et de tous les Bérubé d'Amérique. Par ce mariage, Damien Bérubé est devenu le père adoptif des enfants Soucy.

L'année 2004 marquera le 325^e anniversaire du second mariage de Jeanne Savonnet attesté par un acte qui marque l'ouverture du registre des mariages de la paroisse Notre-Dame-de-Bonsecours de L'Islet. Pour cette occasion, l'association des familles Soucy et l'Association des familles Bérubé se sont regroupées pour effectuer une célébration conjointe afin de rendre hommage à Jeanne Savonnet. À cette fin, les deux associations de famille ont formé le comité organisateur des Fêtes du 325^e. Les célébrations auront lieu à La Pocatière et à Rivière-Ouelle du 20 au 22 août 2004.

Par les présentes, le comité des Fêtes convie tous les Soucy et tous les Bérubé d'Amérique à participer à la cérémonie qui commémorera le mariage de Jeanne Savonnet et de Damien Bérubé. Pour l'occasion, un couple qui personnifiera nos ancêtres sera habillé en costume d'époque alors que l'église sera ornée de bannières aux couleurs des armoiries des deux familles. Une messe-concert sera présentée à l'église de Rivière-Ouelle et elle sera officinée par des co-célébrants issus des familles

Soucy et Bérubé. Nous nous rendrons ensuite dans le parc commémoratif des ancêtres de Rivière-Ouelle où nous dévoilerons un monument à la mémoire de Jeanne Savonnet qui fut inhumée à cet endroit le 13 mars 1721 à l'âge déclaré de 74 ans. La commémoration du mariage sera l'occasion du dévoilement d'un vin d'honneur, une réserve prestige à la mémoire de notre ancêtre maternelle.

C'est une invitation à tous à venir rendre hommage à notre ancêtre maternelle. La programmation préliminaire des Fêtes sera affichée sur le site web de l'Association des familles Soucy et de l'Association des familles Bérubé et une carte d'invitation sera envoyée à tous les membres des deux associations. Veuillez aussi prendre note que la prochaine assemblée annuelle des membres sera greffée aux activités entourant les célébrations des Fêtes du 325^e. Pour des raisons de commodité et de logistique, le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière a été désigné comme le lieu principal de rassemblement et notamment pour l'accueil et les services aux participants, la tenue de l'assemblée annuelle, les repas, l'hébergement et les activités organisées.

Le Comité des Fêtes du 325^e



PROGRAMME PRÉLIMINAIRE DES FÊTES DU 325^e

Vendredi, le 20 août 2004

DÉVOILEMENT DU VIN D'HONNEUR

- 18H00: Dévoilement du vin d'honneur « La Dame Jeanne » à la mémoire de Jeanne Savonnet, en avant-première, aux membres du conseil d'administration de l'Association des familles Soucy et aux membres du conseil d'administration de l'Association des familles Bérubé ainsi qu'à tous les membres des deux associations. Présentation par Luc Soucy, conseiller en vins à la S.A.Q. (à confirmer). La réception se tiendra dans le dôme du Collège Ste-Anne de La Pocatière.

Samedi, le 21 août 2004

ACCUEIL ET RETROUVAILLES

- 09H00: Accueil des participants de chacune des deux associations de famille. Grandes retrouvailles des deux familles au grand salon du Collège (service de café, jus et collation);

ASSEMBLÉE ANNUELLE ET DÎNER

- 11H00: Tenue de chacune des assemblées générales annuelles des membres des deux associations;
- 12H30: Dîner en famille à la cafétéria du Collège de Ste-Anne;

VISITES ORGANISÉES AU CHOIX

- 14H00 à 16H30: **Choix de visites:**

- Visite guidée du Collège de Sainte-Anne de La Pocatière. Ce collège fut fondé par l'abbé Charles-François Painchaud dont les ancêtres sont originaires des environs d'Avranches en Normandie. À l'instar des enfants de nos ancêtres, il vit le jour dans l'Archipel de Montmagny (Isle-aux-Grues), le 9 septembre 1782.

- Visite guidée du Musée François-Pilote de La Pocatière. Le Musée François-Pilote est un musée d'ethnologie qui présente les coutumes, les moeurs et les activités du monde rural du début du siècle. Les salles sont autant de fenêtres sur la campagne d'autrefois avec ses cultiva-

teurs et ses quelques bourgeois comme le médecin, le notaire, les marchands et sans oublier le curé.

- Visite guidée du Centre d'Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne de La Pocatière. Le Centre conserve plus de 300 mètres linéaires de documents textuels (216 fonds et collections), plus de 300 000 photographies, plus de 3 000 cartes et plans, 282 bobines de microfilms (registres paroissiaux + notaires), 715 cassettes vidéos et possède une bibliothèque de référence portant sur l'histoire de la région. Le centre met aussi à la disposition du public une importante section dédiée à la généalogie.



NOUVELLES BRÈVES

BANQUET ET SPECTACLE

- 17H00: Présentation du vin d'honneur «La dame Jeanne» par Luc Soucy, conseiller en vins à la S.A.Q. (à confirmer). Dégustation et mise en vente du vin.
- 18H00: Banquet au Collège de Ste-Anne (Menu élaboré sur le carton d'invitation);
- 20H00: Soirée spectacle en hommage à Jeanne Savonnet

Dimanche, le 22 août 2004

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

- 09H00: Transport des participants de La Pocatière à Rivière-Ouelle ;
- 10H45: Messe commémorative à l'église Notre-Dame-de-Liesse de Rivière-Ouelle. Messe-concert concélébrée par des prêtres issus des familles Soucy et Bérubé.

DÉVOILEMENT D'UN MONUMENT

- 12H00: Dévoilement et bénédiction d'un monument commémoratif en souvenir de notre ancêtre maternelle Jeanne Savonnet;
- 13H00: Brunch au Collège de Ste-Anne de La Pocatière.

N.B.: Au moment de la rédaction de ce bulletin, le programme des activités reliées à la célébration de notre ancêtre Jeanne Savonnet est encore préliminaire et pourrait être modifié.



Parc commémoratif de Rivière-Ouelle où sera érigé le monument en souvenir de Jeanne Savonnet



Église de la paroisse Notre-Dame-de-Liesse-de-la-Rivière-Ouelle

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY AU QUÉBEC

THOMAS - JOSEPH MOREL SA VIE ET SON ŒUVRE

¹Thomas-Joseph Morel naît en 1636 à Amalis, diocèse de Rennes en Bretagne. Il arrive à Québec le 22 août 1661. Il est l'un des cinq premiers prêtres du séminaire des Missions Étrangères de Québec et le premier curé traité toute sa vie comme agrégé de cette institution.

Il consacre son existence au ministère auprès des colons français et dessert d'abord la côte de Beaupré (1661-1668) et l'île d'Orléans (1661-1671), puis, de 1671 à 1683, presque exclusivement la côte sud, depuis la Pointe-Lévy en descendant le fleuve, à mesure que se fondent les missions. Après un séjour de repos au séminaire, il tente de reprendre le ministère à Champlain, mais il y contracte une grave maladie et vient mourir à Québec, le 23 novembre 1687.

Dès son arrivée à Québec en 1661, Thomas Morel commence son apostolat comme prêtre-missionnaire à Sainte-Anne du Petit-Cap (Ste-Anne de Beaupré). Il couvre une étendue de 2 lieues qui comprend 38 familles pour une population de 167 personnes. Comme première expérience, il a la chance d'exercer son ministère sur un territoire où l'église est déjà bâtie depuis 1658. De son séjour sur la côte de Beaupré, on retient la reconstruction de l'église de Sainte-Anne de Beaupré « parce qu'elle était trop rapprochée des marées » disait-il.

Cette petite chapelle, 1661-1676, construite en colombage, est très modeste, (elle était située à l'emplacement de l'ancien cimetière). Très rapidement elle devient trop petite



Chapelle-souvenir de l'ancienne église de Sainte-Anne

pour contenir les nombreux pèlerins qui portent une dévotion spéciale à Sainte Anne, ce qui mènera à la construction de la troisième chapelle en 1676.

Note : Cette église de pierre servira au culte pendant deux siècles. Elle sera démolie en 1876. En 1878, en face de la basilique actuelle, une chapelle commémorative est construite sur les fondations du transept avec les pierres de la vieille église.

CHAPELLE COMMÉMORATIVE

On doit à Thomas Morel le récit manuscrit des premiers miracles opérés au sanctuaire de Ste-Anne.

²LE 1^{ER} MIRACLE DU TEMPS DE THOMAS MOREL ALORS CURÉ DE STE-ANNE

En l'année 1662, Marie Esther Ramage, âgée de 45 ans, femme d'Élie Godin, de la paroisse Ste-Anne du petit cap, étant demeurée depuis huit mois toute courbée, en sorte qu'elle ne pouvait aucunement se redresser, et qu'elle était obligée de se traîner comme elle pouvait, sans espérance de pouvoir jamais recouvrer la santé par les remèdes humains, se souvint de ce que son mari lui avait dit qu'en sa présence Louis Gagné, de la même paroisse, avait été soudainement guéri d'une grande douleur de reins, en mettant, par dévotion, trois pierres aux fondements de l'église de Ste-

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY AU QUÉBEC

Anne que l'on commençait bâtir; alors elle reclama la Sainte, la priant de faire miracle sur elle, comme elle l'avait fait sur cet homme. En même temps, oubliant son bâton qui disparut, elle se trouva sur ses pieds, toute droite, marchant avec autant de facilité qu'elle eût jamais fait, et toute étonnée d'un changement si subit : elle commença à rendre grâces à Ste-Anne du bienfait qu'elle venait de recevoir, et depuis elle a été en parfaite santé. Ce miracle a beaucoup servi à confirmer dans la foi toute cette famille, qui avait longtemps vécu dans la religion prétendue réformée.

²LE 2^E MIRACLE DU TEMPS DE THOMAS MOREL ALORS CURÉ DE STE-ANNE

Sur les conseils du Père Morel...

En la même année, le 26 juillet, fête de la glorieuse Ste-Anne, Nicolas Drouin, âgé de 14 ans, fils de Robert Drouin, de la paroisse du Château-Richer, Côte Beaupré, étant affligé du mal caduc qui le mettait souvent en danger de périr ou dans le feu ou dans les eaux, tombant comme mort au lieu où il était surpris, se voua à Ste-Anne, suivant le conseil que je lui en donnai et à ses parens qui me le demandaient. Par ce moyen il recouvra la santé. Il est maintenant parfaitement guéri de son infirmité.

SAINTE ANNE

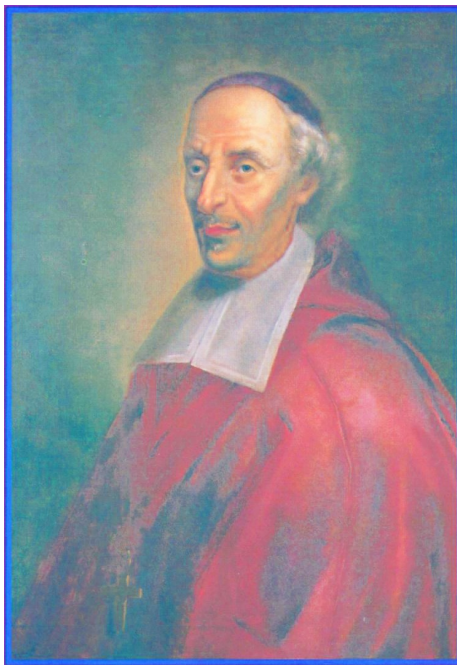


Cette sculpture en bois doré est la plus vieille statue de sainte Anne en Amérique. Apportée de France en 1661, elle nichait en façade au-dessus de l'oculus. Aujourd'hui au Musée de Sainte Anne.

En 1670, l'année précédant la naissance de Anne Soucy, Mgr François de Laval, premier évêque de Québec, exposa en vénération une relique de sainte Anne pour promouvoir son culte dans la colonie.

Thomas Morel s'agrandit et, on le retrouve sur l'Île d'Orléans pour succéder à l'abbé Pommiers à la cure de la paroisse de Ste-Famille. Il y restera 3 ans soit jusqu'en 1671. J'ouvre une parenthèse concernant le « salaire » que touche ces 2 prêtres extrêmement bien considérés par l'évêque de Québec et les problèmes de l'époque :

Réalisant les embûches causées par le refus de certains paroissiens à payer la dîme et dans son souci d'accorder un traitement équitable à ces deux prêtres Mgr. de Laval, le 6 octobre 1666, avait signé une convention par laquelle il s'engageait à payer la pension des abbés Hugues Pommiers et Thomas Morel leur vie durant au Séminaire de Québec à raison de six cents livres par an, à prendre « sur tout ce qui luy restera de bien appres sa mort préalablement à toute autre chose ».



MGR FRANÇOIS DE LAVAL
PREMIER ÉVÊQUE DE QUÉBEC

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY AU QUÉBEC

On assiste à l'enfance de la colonie et comme le territoire est immense, Thomas Morel se voit, une fois de plus, déplacé afin de desservir le territoire compris entre Saint-Joseph de la Pointe-Lévis et la Rivière-du-Loup en bas, soit plus de trente lieues de pays.

³L'abbé Morel, une ou deux fois par année, part de Lévis et se rend à Rivière-du-Loup. Il s'arrête à chaque seigneurie, chaque village, presque à chaque maison. Il baptise, marie et bénit les fosses où l'on a inhumé les défunts, depuis son dernier passage. Voyageant tantôt à pieds, tantôt en canot, son bagage n'est pas très lourd. N'apportant pas de registres, il inscrit les actes de baptême, de mariage et de sépulture sur des feuilles volantes qu'il dépose là où il y a des registres le long de son chemin. C'est ainsi que de ces premières années on trouve plusieurs entrées faites par l'abbé Morel dans les registres de Ste-Anne de Beaupré et de Notre-Dame de Québec.

Dans le registre de la paroisse Ste-Famille de l'Île d'Orléans, notamment est consigné le baptême, par Thomas Morel, du premier enfant de Jean Soucy dit La Vigne et de Jeanne Savonnet, Anne Soucy, née le 5 septembre 1671 à l'Île-aux-Oies. Quant

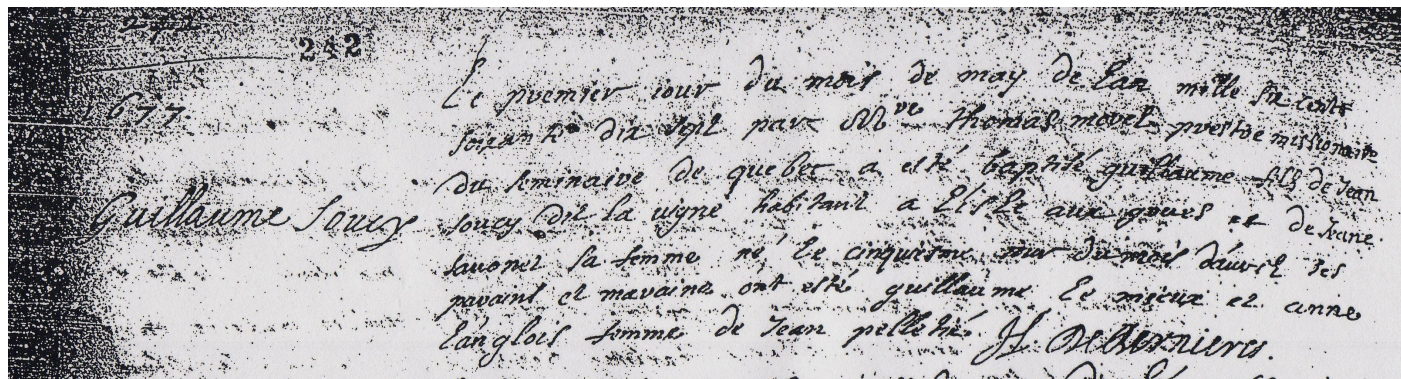
aux actes de décès, on n'en retrace à peu près pas. Comme Thomas Morel ne pouvait se trouver sur les lieux pour présider aux sépultures et que ce n'était pas l'habitude de dresser tardivement les actes ceci explique que nous soyons devant le néant concernant la date de décès de notre ancêtre Jean Soucy dit La Vigne. Nous situons la date de son décès entre la date du baptême du dernier enfant du couple Soucy-Savonnet, Guillaume, baptisé le 1^{er} mai 1677 et la date du mariage de Jeanne avec Damien Bérubé, le 22 août 1679.

Ce ne sera qu'en 1679 que trois dépôts de registres verront le jour sur le nouveau territoire de l'abbé Morel; St-Thomas de Montmagny, Cap St-Ignace et l'Islet. ⁴En 1675, Thomas Morel fait bâtir l'église de Saint-Joseph de la pointe de Lévy. La paroisse couvre une superficie de cinquante-deux lieues et dessert 55 familles, soit 338 âmes. Ce petit temple servira pendant longtemps d'église-mère à ces missions primitives.

1675, c'est aussi l'année où Frontenac enferme Thomas Morel au Château St-Louis. Mais pourquoi? Comme les différents corps de l'état voulaient avoir préséance aux cérémonies religieuses, l'ordre royal, da-

té du 2 mars 1668, décrète les règles de l'étiquette qui devront être observées comme suit : le gouverneur-général puis les officiers de justice et après eux les marguilliers. À Saint-Joseph de la pointe de Lévy, les marguilliers refusent de se soumettre à cet ordre et lorsque l'huissier Génaple s'y rend, les habitants lui signifient leur intention de ne pas écouter ses sommations. Il s'ensuit une bagarre et Génaple dresse un procès-verbal. Il accuse le curé Thomas Morel, les marguilliers et les habitants de lui avoir fait violence et d'avoir désobéi aux ordres.

Le conseiller Peyras, chargé d'informer sur la dispute, cite d'abord Thomas Morel à comparaître devant lui mais, l'abbé Morel refuse net sous prétexte qu'il ne relève que des juges ecclésiastiques et il vient soumettre son cas aux grands vicaires à Québec. Pour sa part, le conseil souverain tient plusieurs séances et somme à nouveau l'abbé à comparaître devant lui, il refuse encore et c'est alors que Frontenac le fait enfermer au Château St-Louis le 25 juin. L'abbé Morel fut déchargé sous la caution de deux grands vicaires et libéré le 22 juillet. Les péripéties de cette lutte aux honneurs suscitées par une poignée de colons donnent une piquante idée des mœurs du temps.



Acte de baptême de Guillaume Soucy en date du 1er mai 1677

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY AU QUÉBEC

La vie pastorale n'est qu'à ses premiers balbutiements. La population se répand petit à petit sur la côte du sud du fleuve. Il faut pourvoir au service religieux de ces différents postes, aussi Mgr de Laval, en 1678, érige en une seule paroisse, sans titulaire : La Durantaye, Berthier, Cap St-Ignace, L'Île-aux-Oies, La Bouteillerie (Rivière-Ouelle), LaCombe (Ste-Anne) et Rivière du Loup. ⁵Pour répondre aux instances de son évêque qui désire ardemment qu'il soit édifié d'espace en espace des chapelles, Thomas Morel visite les habitants des seigneuries de la Rivière-Ouelle, Bonsecours, Cap St-Ignace, l'Islet, La Durantaye et de la Rivière du Sud et leur fait entreprendre la construction d'une seconde chapelle, sur un terrain donné par le sieur Gamache dans le fief Vincelotte au Cap St-Ignace. Cette chapelle, érigée à la hâte sur le bord du fleuve en 1683, durera peu de temps. Voici ce qu'en dit Mgr. de St-Vallier dans son « Plan général de l'État des missions du Canada », dressé en 1685-87.

« Quelques jours après, je vis le nouvel édifice d'une autre (chapelle) qu'on élève à la Pointe à la Caille (St-Thomas de Montmagny, nommée ainsi en l'honneur de l'Abbé Thomas Morel) et qu'il faudra pourvoir de toutes choses; elle sera desservie par le même missionnaire qui est au cap St-Ignace, dont l'église, qui n'est que de bois, est assez jolie, mais aussi pauvre que les autres, quoiqu'elle soit dans le lieu le plus peuplé de la mission ». Le Père Adrien Caron, historien, en fait cette description « La Chapelle de 1683, 45 x 20 était en colombages. Selon la mode normande, charpente et pierre insérée, ce qui en Canada ne résiste pas à la gelée, et fut abandonnée pour des bâtisses en pierre ou en bois ».



Église de Saint-Thomas de Montmagny abandonnée en 1771
Dessin à la plume et au lavis attribué à Marie-Angélique Body, née Dion (1860-1902)

⁶Dans ce même plan Mgr de St-Vallier nous donne un aperçu de ce qu'était cette mission. « Le père Morel, dit-il, âgé de 48 ans, est le plus vieux curé de campagne. Sa sollicitude pastorale s'étend sur plusieurs paroisses naissances, de la Rivière-du-Loup à la Rivière-du-Sud, distance estimée à 20 lieues, et le nombre total de ses paroissiens est de 328 âmes. Il administre les secours spirituels à l'unique habitant de Camourasca, il visite les 5 familles de la Combe (Ces cinq familles étaient les suivantes :Guillaume Lizotte-Anne Pelletier; Jean Grondin-Xainte Mignot; René Ouellet-Thérèse Mignot; Noël Pelletier-Madeleine Mignot; Jean-Pelletier-Anne Langlois). De là il se rend à la seigneurie de Saint-Denis, qui renferme 2 maisons et 11 âmes »

Jusqu'en 1685, Thomas Morel est le seul prêtre-missionnaire attaché à la Côte-du-Sud et encore réside-t-il à Québec. En 1686, un prêtre est nommé à résidence et Thomas Morel, exténué, revient à la maison-mère, le Séminaire de Québec, son refuge dans l'épreuve et la source principale de sa subsistance.

⁷Toutefois, à cinquante ans passé, malgré les fatigues et les privations qu'il a endurées pendant toutes ces années, Thomas Morel n'hésite pas à se rendre à Montréal à la mission de Champlain afin de remplacer le chanoine Benoit-Pierre Duplein. Il n'y reste qu'un mois, d'octobre 1687 à novembre 1687. Ses forces trahissent son courage ; dangereusement malade, il revient à Québec où il meurt le 23 novembre âgé de 51 ans.

⁸MORT ET ENTERREMENT DE M MOREL.

Le dimanche 23 novembre 1687 M Morel Chanoine de cette église, qui était descendu de Champlain ou il était allé en mission à Quebec dangereusement malade, est mort sur les trois heures du matin, après avoir reçu les sacrements d'eucharistie et d'extrême onction avec les cérémonies prélevités dans les règlements du chapitre qui sont au plumitif et M^m Glandelet et Gaultier ont este depules pour l'ensevelir en la manière portée aux règlements; et le lendemain matin lundy 24 dudit novembre le service et enterrement de Montst Morel s'est fait avec les ceremonies prelevites par les dits règlements comme

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY AU QUÉBEC

aussy les services du 3^e. 7^e et 30^e qui ont été fait le 26^e 29 Novembre et 19 Decembre.

Comme les règlements stipulaient qu'aucun service funèbre ne pouvait se faire le dimanche et avec les explications qui suivent, on comprend que le service est reporté au 7 décembre.

⁹Le vendredi 28 Novembre 1687 le chapitre s'est assemblé au son de la cloche et à l'issue des petites heures ou se sont trouvez Mrs de Bernières Ango Glandelet et Gaultier. L'on n'a pu tenir le chapitre la Semaine passée a cause de plusieurs affaires pressantes survenues. L'on a leu ce qui regarde l'office du préfet de la sacristie et du sacristain. L'on este convenu de faire demain le Service du 7 du décès de feu M. Morel. De Bernières

*Thomas Morel en tant qu'ecclésiastique siégeant au chapitre de la cathédrale portait le titre de Chanoine, titre qui sera transféré à son décès. (Voir fin de texte).

¹⁰Comme Chanoine, il avait signé avec ses confrères du Chapitre une lettre de démission adressée à Monseigneur L'Illustrissime et Reverendissime Evesque de Québec. Cette lettre, qui fait partie de notre histoire religieuse, est datée du 13 novembre 1684 et signée par DeBernières. Doyen; Louis Ango, chanoine archidiacre; Charles Glandelet, Chanoine theologal de l'Église de Quebec; J. Gauthier de brullon, penitencier de l'église de Quebec ainsi que par Thomas Morel.

Je vous livre quelques extraits pour que vous compreniez l'essence de cette démission.

Les Doyen, Chanoines, et Chapitre de notre Église Cathédrale de Québec supplient humblement Votre grandeur...qu'après avoir meuvement

deliberé sur la ditte attribution de la charge et soin des ames - de la paroisse dudit quebec - a l'Église Cathédrale dudit quebec, a esté conclu par suffrages libres a la pluralité des voix Selon les formes accoutumées, qu'attendu le petit nombre des signifiés chanoines pretendes et autres prestres de laditte église Cathedrale le dit soin et charge d'ames seroit entierement incompatible avec l'assistance assidue qu'ils doivent aux divins offices et avec l'administration du Spirituel et du temporel dudit Chapitre que le dit Chapitre renonceroit sous les Clauses, reserves, et conditions cy apres enoncées au droit a luy attribué...Ce considéré, monseigneur, Il vous plaise recevoir et accepter la renonciation et Demission que nous aurions faite et que nous faisons par ces présentes entre nos mains dudit droit et charge, et soin des ames de la paroisse dudit quebec pour toujours a perpetuité, sous les Clauses toutesfois, reserves et conditions qui s'ensuivent...

L'en-tête du document porte aussi la date du 27 juin 1687 en référence à la note du notaire Genaple qui fait suite aux signatures des démissionnaires.

Registré et transmué au Registre des Insinuations Ecclesiastiques de L'Evesché de Quebec par moy greffier Soussigné, des provisions et autres prieres concernant la Collation de la Cure de Quebec en faveur de Monseigneur Dupré, prestre, en Conséquence de la demission dicelle par le Chapitre de l'Église Cathedrale dudit Quebec. Ce Vingtseptième Jour de Juin 1687. Genaple

*Délibération pour recevoir M. Foucques à la place de M. Morel

Le vendredi septième Janvier mil six cent quatre vingt neuf le chapitre s'est extraordinairement assemble au son de la cloche et avant les petites heures pour la réception de M. foucques ou se sont trouvez Mrs de Bernières, Ango, Glandelet, debaumont et Gaultier. Mondit Sr.foucques estant venu presenter ses lettres de provision de canonicat qu'il a obtenu de Monseigneur l'Evesque de Quebec en consequence de la vacation dudit canonicat advenue par la mort de feu M. Morel possesseur dernier et immediat dudit Canonicat et demandé en vertu des dites lettres de possession destre mis en possession personnelle dudit Canonicat, la Compagnie après avoir leu les dites lettres de provision l'y a admise, ce qui a été executé comme s'ensuit

Quel homme et quel apôtre! dira l'historien J.-Edmond Roy dans son Histoire de la seigneurie de Lauzon. Avant M. Roy, Francis Parkman, le grand historien américain, protestant et même incroyant, avait donné le missionnaire Morel comme le plus beau type de curé de l'ancien régime.

Monique Soucy-Roberge

Références :

¹Dictionnaire biographique du Canada

²Musée de la Civilisation. archives du Séminaire de Québec, Polygraphie 13 no 2

³A travers l'Histoire de Beaumont. Pierre-Georges Roy

⁴Histoire de la Seigneurie de Lauzon. J-Edmond Roy

⁵Monographie de St-Ignace du Cap St-Ignace. L'Abbé N.-J.Sirois

⁶Ste-Anne de la Pocatière 1672-1910. Dionne, N.E.

⁷Histoire de la paroisse de Champlain, tome 1

⁸Archives du diocèse de Québec

Lettres patentes d'érection du Chapitre de Québec.

Registre du Chapitre de Québec (1684-1773)

⁹Archives du diocèse de Québec. Lettres patentes d'érection du Chapitre de Québec

Plumitif du Chapitre du 24 octobre 1687 à 1698

¹⁰Musée de la Civilisation, Archives du Séminaire de Québec 12.2.1/2/23.

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY AU QUÉBEC

MA RENCONTRE AVEC THOMAS MOREL

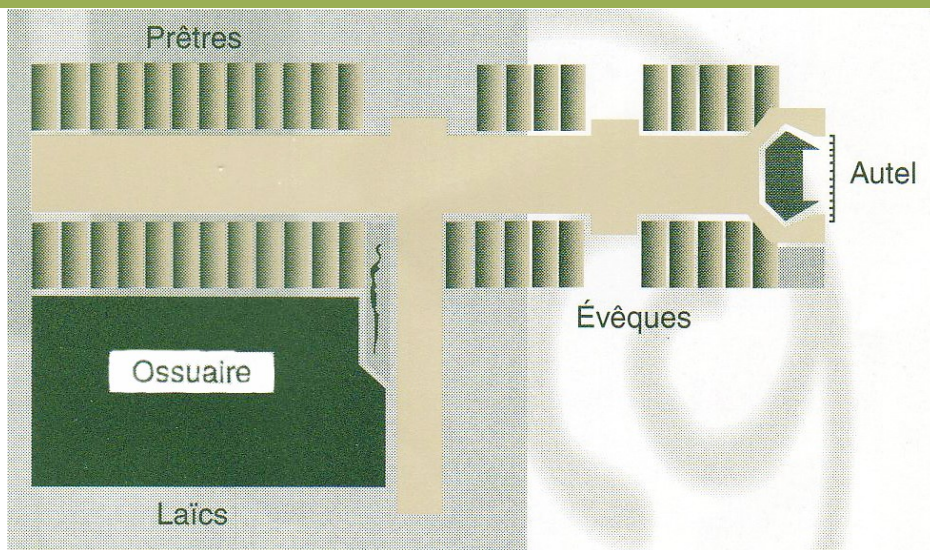
Après avoir analysé la vie de Thomas Morel, prêtre-missionnaire, et avoir suivi les traces concrètes qu'il avait laissées et qui sont les racines même de l'histoire de nos ancêtres en Nouvelle-France, avec tous ces éléments que je découvrais, cette vie difficile que lui, Thomas Morel, s'était imposée, j'avais un besoin de lui témoigner une reconnaissance, celle que l'on accorde à nos chers disparus.

Avec tout ce qui rattachait ce prêtre au Séminaire de Québec, ses pas qui avaient foulé, trois siècles auparavant, ce même sol qui m'a vu naître et grandir, j'avais le pressentiment que bientôt je pourrais sentir sa présence et me recueillir avec respect devant un symbole historique.

Son rôle comme chanoine du chapitre cathédral était une piste qui m'a amenée à prendre rendez-vous pour visiter la crypte de la Basilique-Cathédrale de Notre-Dame de Québec.

En pénétrant dans la crypte mes pensées étaient partagées de sentiments contradictoires. J'avais l'intuition que je me trouvais au bon endroit mais, comme la responsable du patrimoine religieux m'avait affirmé qu'il n'y avait aucune mention de ce prêtre, j'avais aussi un peu d'appréhension.

Dès les premiers pas, ce long corridor et le silence des lieux imposent le respect. En forme de croix, la crypte renferme quatre sections : l'ossuaire, l'aile des prêtres, l'aile des anciens évêques et archevêques de Québec et une chapelle commémorative.



¹ La tradition d'utiliser la crypte d'une église comme lieu d'ensevelissement remonte aux premiers temps du christianisme. Les cryptes servaient à inhumer les martyrs chrétiens. Cette coutume d'utiliser les églises comme lieux de sépultures existait en France et les colons français venus au Canada l'ont conservée. Les inhumations ont débuté dans le sous-sol de la cathédrale au cours des années 1650. Interrompues lors de la destruction de l'église en 1759, elles reprirent en 1774. En 1923, lors de la reconstruction de la

cathédrale, la crypte est aménagée sommairement. En 1952, Mgr. Maurice Roy, alors archevêque de Québec, confia les plans de parachèvement et de décoration de la crypte à l'architecte André Gilbert. La crypte que nous connaissons aujourd'hui a été inaugurée en 1959, année marquant le tricentenaire de l'arrivée de Mgr. De Laval.

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY AU QUÉBEC

Après avoir longé cet étroit corridor, qui comprend la section de l'ossuaire où les ossements des nombreux prêtres, religieux et laïcs reposent dans des ossuaires répartis à plusieurs endroits sous la cathédrale, j'arrive à la croisée des deux branches de la croix.

Sur la droite, tout au fond du couloir, une chapelle toute blanche et très illuminée donne une illusion de profondeur. Par contre, le couloir de gauche est cloisonné par un immense panneau de bronze sculpté en bas-relief. Si un des côtés invite à la prière avec sa chapelle, je suis attirée davantage par cette porte et cette vision d'ensemble que l'on nomme l'aile des prêtres.

C'est un long corridor, et de chaque côté, des plaques, des plaques en cuivre éclairées par une lumière très forte qui reluit sur le matériau et provoque une brillance artificielle.

À la première plaque, une série de 24 noms de prêtres dont le deuxième nom est familier pour moi.

THOMAS MOREL 1687
MISSIONNAIRE SUR LA COTE SUD

Je ressens un frisson. Je viens d'arriver à mon but. C'est malgré moi, un peu comme l'apôtre Thomas, il faut que je touche, que je modèle mes doigts sur le lettrage gravé sur la plaque.

« Si vous pouviez parler, que de choses vous nous révéleriez » me dis-je.

Parmi ces vingt-quatre mentions de prêtres, il y a aussi d'autres noms qui ont fait notre histoire dont Louis Ango de Maizerets et Jean Bernard de Requeleyne.



Pour vous j'ai pris quelques photos, mais si vous désirez un jour vivre l'atmosphère spirituelle de ces lieux, la crypte est ouverte aux visiteurs tous les samedis de l'année ainsi que pendant les Fêtes de la Nouvelle-France.

Référence :
¹Basilique-Cathédrale Notre-Dame de Québec.

Monique Soucy-Roberge

LE TERROIR DE NOS ANCÊTRES

L'ISLE-AUX-OYES UNE TERRE PROVIDENTIELLE D'APRÈS LA RÉVÉRENDE MÈRE JEANNE-FRANÇOISE JUCHEREAU DE SAINT-IGNACE

Depuis la parution du dernier numéro de La Source, j'ai redécouvert un livre rare de ma collection intitulé «Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec» que je n'avais pas consulté depuis longtemps. Cet ouvrage rapporte les événements historiques dans l'ordre chronologique, année après année, pour la période allant de 1636 à 1716. L'annaliste est la Révérende Mère Jeanne-Françoise Juchereau de St-Ignace, une ancienne religieuse Hospitalière des Augustines de la Miséricorde de Jésus rattachée au Monastère de Notre-Dame des Anges de Québec. Les annales y sont éditées dans leur texte original. Pour l'année 1711, suivant la relation du naufrage des vaisseaux de la flotte expéditionnaire de Walker à l'Isle-aux-Oeufs, la Révérende Mère aborde l'achat de l'Isle-aux-Oyes en ces termes:

«Malgré les afflictions que la maladie populaire nous causa et les alarmes de la guerre qui furent continues en l'année 1711, nous traitâmes une affaire qui nous parût avantageuse pour le bien de notre Communauté. Comme depuis plusieurs années nous nous trouvions bien de notre menagerie, et qu'à l'embaras près que nous donnoit la culture de nos terres, nous tirions quelque avantage de les faire valloir, nous cherchâmes à augmenter nos fonds, en acheptant une maiterie abondante en foin qui étoit a nôtre vuë. Elle appartenoit aux heritiers de Mr Roussel, qui ne s'accorderent pas pour la vendre; et quelques ménagements qu'employassent nos amis pour les y faire tous consentir, ils ne purent faire réüssir cette affaire, que

nous avions beaucoup recommandée à Dieu, de sorte que nous regardâmes cette opposition comme un jeu de la providence, qui nous destinoit peut-être quelque de meilleur.

Monsieur Dupuy, nôtre intime amy, seigneur de l'Ile aux Oyes, qui est située dans le fleuve Saint-Laurent, douze lieuës au dessous de Quebec, nous proposa d'acheter cette terre; et pour nous y mieux engager, il assura nôtre Mere Superieure que Dieu le vouloit, qu'il avoit eu révélation que cette île devoit un jour nous appartenir, et qu'elle nous convenoit plus qu'à personne; qu'il nous la donneroit à bon marché, qu'il n'en demandoit que douze mille livres, et qu'ayant icy une de ses filles novice, il vouloit que sa dotte de trois mille livres fut prise sur cette somme; qu'ainsy nous ne débourcerions que noeuf mil francs. Quelques avantageuse que fut cette proposition, nous trouvâmes de la difficulté à l'accepter, parce que nous n'avions pas tant d'argent comptant, C'étoit la le seul obstacle qui nous retenoit, et il n'étoit pas petit. Mais Monsieur Dupuy se contenta pour lors d'une partie de la somme, et Messieurs ses enfants, qui avoient aussy de l'affection pour nous, voulurent bien, par un désintéressement tout à fait généreux, attendre que nous fussions en état de leur payer le reste. Nous fîmes cette acquisition en 1711. Nous y avons fait depuis pour quinze mille livres de dépenses, et le revenu que nous en tirons non seulement nous a déjà remboursées, mais il nous aide tellement à vivre, que nous ne pourrions nous passer de ce secours.»

Alain L. Soucy

Référence: Mère Jeanne-Françoise Juchereau, «Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec (1636-1716)»

Paul Dupuy Sieur de Lislois

Paul Dupuy, Sieur de Lislois, Seigneur de l'Isle-aux-Oyes était originaire de Notre-Dame-des-Pommiers dans la ville de Beaucaire. Cette petite ville est située sur le Rhône à 20 km à l'Est de Nîmes dans le département du Gard (Languedoc-Roussillon). Il est âgé de 44 ans au recensement de 1681. C'est sans doute parce qu'il sentait sa mort venir que le Sieur Dupuy mis tant d'insistance à convaincre les Hospitalières d'acquérir sa seigneurie de l'Isle-aux-Oyes. Il devait effectivement décéder à Québec, le 20 décembre 1713.



Arrivée des Hospitalières
et des Ursulines à Québec en 1639.
Tableau de Masselotte retouché par
Sœur Ste-Marie (Augustine)

Photo provenant du site Web de la Fédération des Augustines: Adresse URL:
<http://www.augustines.org/nosOrigines/nosOrigines.htm>

LE TERROIR DE NOS ANCÊTRES

L'ISLE-AUX-OYES UNE TERRE D'ABONDANCE SUR LA ROUTE DES OIES ET DES VAISSEAUX DU ROI

Dans le numéro précédent, nous vous avons fait découvrir le terroir de nos ancêtres à travers le récit d'un voyage effectué à l'Isle-aux-Oyes par les religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec, le 8 juillet 1714. N'eut été que l'Isle-aux-Oyes ait été achetée par les religieuses Hospitalières de la ville de Québec, nous n'aurions pas le bonheur de posséder une si belle description du terroir de notre famille. Ce récit de voyage des Hospitalières évoque la beauté et les richesses naturelles de la terre ancestrale qui a vu naître la famille Soucy dans la vallée du Saint-Laurent. De tels récits sont rares et très peu de familles au Québec ont cette chance de pouvoir effectuer un retour aux sources de notre histoire sous l'œil émerveillé du visiteur témoin de cette époque.

L'Isle-aux-Oyes a été une terre d'abondance pour les premiers colons. Quelques familles seulement vont tenter l'aventure de la colonisation sur l'Isle-aux-Oyes (la grosse et la petite) dans les débuts. Ce sont les familles de Paul Dupuy, Pierre Becquar Degrandville, Jean Soucy

dit La Vigne, Guillaume Lemieux, Pierre Michaud, Pierre Lamy, Charles Potvin et Mathurin Duchéron. Ces familles vont se regrouper serrées sur deux collines stratégiques pour mieux se défendre contre l'ennemi iroquois et anglais et pour unir leurs efforts dans l'adversité. Cette terre a nourri au quotidien ces hommes et ces femmes qui sont venus de France pour les uns et qui sont nés en Nouvelle-France pour les autres et elle n'en continue pas moins de nourrir sans fin l'imaginaire de leurs descendants. C'est cette terre nourricière située sur la route des grandes migrations des hommes et des oies dont il sera question dans cet article.

L'ISLE-AUX-OYES UNE TERRE DE COLONISATION SUR LA ROUTE DES GRANDS VAISSEAUX

Nos archives qui concernent le Régime français décrivent bien le potentiel de l'Isle-aux-Oyes pour l'agriculture et l'élevage. Les terres labourables qui étaient aussi vastes que fertiles formaient une plaine cultivable faiblement émergée au milieu du fleuve Saint-Laurent. De plus, on y trouvait des prairies naturelles à perte de vue qui ajoutaient à l'étendue et à l'intérêt de l'île. Ces prairies ne requéraient pas de défrichement et qui plus est, elles étaient chargées d'un fourrage naturel qui

venait en abondance. Or cette île était située sur la grande artère de navigation qui reliait l'Europe à l'Amérique du Nord si bien que tous les vaisseaux chargés d'immigrants en provenance de la France étaient forcés de passer devant l'archipel de Montmagny. La carte du cours du fleuve Saint-Laurent dressée en 1761 par Jacques-Nicolas Bellin, ingénieur de la Marines pour le service des vaisseaux du Roi montre que les vaisseaux empruntaient le chenal qui longe la Côte de Charlevoix évitant ainsi «les bancs de sable et les chaînes de roches sous l'eau». Il ne fait aucun doute que les premiers explorateurs français ont tôt fait de remarquer la valeur de l'Isle-aux-Oyes en remontant le fleuve Saint-Laurent à bord des vaisseaux. Pour quiconque voulait s'établir rapidement avant l'hiver, avec femme et enfants, et à moindre effort dans les contrées sauvages de la Nouvelle-France, l'Isle-aux-Oyes, avec ses terres labourables, ses prairies hautes, ses battures giboyeuses et ses forêts de beaux bois, était une invitation à s'établir. Il n'est donc pas étonnant que la plus haute noblesse de la colonie naissante se soit aussitôt appropriée l'Isle-aux-Oyes. C'est en effet le gouverneur en personne, Charles Huault, sieur de Montmagny (1583-1654), successeur de Champlain au poste de deuxième

Carte de Bellin de 1761 montrant le cours du fleuve Saint-Laurent en aval de Québec. L'Isle-aux-Oyes est en médaillon.



LE TERROIR DE NOS ANCÊTRES

gouverneur de la Nouvelle-France qui en fit le premier l'acquisition aux fins d'en faire l'exploitation.

L'Isle-aux-Oyes offrait une vue rassurante sur l'ancien chenal des Anglais au nord et sur le chenal d'Iberville juste au sud. Bien plus, des collines ici et là, à la limite de la zone de l'estran, comme autant de bastions, permettaient de guetter à distance les incursions des Iroquois et la navigation des vaisseaux battant pavillons anglais. En cas de débarquement, femmes et enfants pouvaient aller se cacher dans les hautes prairies ou dans la forêt pour échapper à la capture.

L'ISLE-AUX-OYES UNE TERRE DE REPOS SUR LA ROUTE DES OIES

Outre les terres cultivables, les battures constituaient de vastes prairies qui joignaient les îles entre elles. Ainsi, par la batture, on pouvait passer de la Grande Isle-aux-Oyes à la Petite Isle-aux-Oyes et de cette dernière jusqu'à l'Isle-aux-Grues. Les battures donnaient pour ainsi dire de l'extension aux terres cultivables en fournissant tout le four-

rage nécessaire pour l'alimentation des bestiaux ainsi que le chaume pour le recouvrement des toits des habitations et des bâtiments de ferme.

À l'époque des grandes marées du printemps et de l'automne, les battures à perte de vue sont envahies par les eaux boueuses du fleuve Saint-Laurent qui y déposent des alluvions argileuses et organiques qui enrichissent le sol et favorisent la prolifération du scirpe d'Amérique anciennement appelée «Rouche». Le scirpe d'Amérique est une herbe vivace qui pousse dans les marais intertidaux (zone comprise entre les niveaux des marées les plus hautes et les marées les plus basses) de l'estuaire du Saint-Laurent. Cette plante abonde dans la zone des marées autour de l'Isle-aux-Oyes et de l'Isle-aux-Grues.

Au début de septembre, la nourriture qui commence à se faire rare dans l'Arctique force les Grandes Oies des neiges à repartir vers le sud. Elles atteignent l'archipel de Montmagny vers la mi-octobre où elles se regroupent principalement

dans les marais intertidaux. C'est là que les oies s'arrêtent pour se nourrir des rhizomes du scirpe d'Amérique. Les racines de cette plante sont riches en matières nutritives ce qui permet aux oies de refaire leurs réserves de graisse avant d'entreprendre le long périple vers leurs quartiers d'hiver.

Pour se nourrir des rhizomes du scirpe d'Amérique, les oies blanches sont forcées d'enfoncer leur tête et leur cou dans la vase des marais. Or, les oxydes de fer contenues dans la vase ont pour effet de donner une teinte roussâtre aux plumes de la tête, du cou et de la poitrine du volatile. Les oies blanches mais aussi les outardes et les canards séjournent dans l'archipel de Montmagny principalement en octobre. La chasse à la sauvagine bat alors son plein. Les annales de l'Hôtel-Dieu de Québec rapportent que:

«Le gibier vient à cette île (Isle-aux-Oyes) dans certaines saisons avec tant d'abondance que l'on y va à la chasse de Québec et que l'on a rapporté des bateaux chargés».

Envolée de oies blanches en face de Montmagny avec vue sur l'Isle-aux-Grues et sur le massif de Charlevoix en arrière-plan.



LE TERROIR DE NOS ANCÊTRES

Vers la fin d'octobre, le marais intertidal est littéralement rasé et avec l'arrivée du gel, les oies reprennent leur migration laissant les hommes tout seuls au milieu des glaces pour affronter l'hiver.

L'ISLE-AUX-OYES TERRE NOURRICIÈRE DE NOS ANCÊTRES

AU FIL DES SAISONS

Les annales de l'Hôtel-Dieu de Québec, les ordonnances de l'intendant Raudot, les manuscrits du Père De Quen, les aveux et dénombrements, les contrats notariés de bail à ferme et les inventaires de biens nous font voir que l'Île-aux-Oyes était une terre où tout venait en abondance. Tout porte à croire que la vie de nos ancêtres à l'Île-aux-Oyes était guidée par les saisons et par les cycles de la nature qui amenaient sur l'île toutes sortes de bienfaits qui rendaient la vie agréable.

LE PRINTEMPS

« LE RAPPORT DE L'EAU » LES FRUITS DE LA DÉBÂCLE

Vers la mi-avril, avec la débâcle, débute un nouveau cycle de vie. Située en travers du fleuve Saint-Laurent, les îles de l'Archipel de Montmagny filtrent les eaux du fleuve si bien que toutes sortes de débris entraînés par les rivières en amont de Québec et par le fleuve en crue viennent échouer sur les batures. Madriers, planches et tout autre matériau de charpente arrachés aux constructions riveraines sont abandonnés par le fleuve sur le littoral de l'archipel. Jean Provencher¹ rapporte que dans les îles on met tout en œuvre pour récupérer ces matériaux ouvrés. On imagine la joie de notre ancêtre de sauver des eaux un simple madrier qui aurait pris des heures à équarrir. On



dit¹ que l'archipel de la Côte-du-Sud est le dépotoir naturel du haut et du moyen Saint-Laurent. La débâcle n'en demeure pas moins la première moisson de l'année. À l'Île-aux-Oyes, on appelle cette moisson le «rapport de l'eau».

L'OR BLANC DES MARAIS LE RETOUR DES OIES BLANCHES

Le printemps n'est pas sitôt arrivé et le manteau de glace vient à peine de se mettre en mouvement qu'une nouvelle manne s'abat déjà sur l'Île-aux-Oyes et sur l'Île-aux-Grues. C'est la grande migration des oies blanches. Cette manne qui arrive du ciel, c'est l'or blanc de l'archipel de Montmagny. Alors débute en avril une chasse qui va durer de cinq à six semaines. Cette récolte est l'occasion pour nos ancêtres de se repaître de nourriture fraîche après un long hiver passé à étirer les réserves alimentaires.

L'arrivée des oies blanches, c'est aussi l'occasion de fêter le retour du printemps entre insulaires. La débâcle du printemps annonce aussi l'arrivée prochaine du missionnaire

Thomas Morel qui viendra baptiser les enfants nés durant l'hiver. Les insulaires vont aussi scruter l'horizon dans l'espoir d'apercevoir le premier vaisseau qui apportera les nouvelles de la parenté en France à défaut d'espérer l'arrivée d'un nouveau membre de la famille.

L'INVASION DE LA TOURTE LA TROISIÈME MANNE DU PRINTEMPS

Le printemps n'est pas encore terminé et la sauvagine n'est pas sitôt repartie pour ses aires de nidification qu'une autre invasion s'abat sur l'Île-aux-Oyes. Cette nouvelle invasion, c'est l'arrivée de la tourte dans l'archipel de Montmagny en mai et en juin. Elle vient en si grand nombre qu'on la chasse sans compter tant et si bien que la pression de la chasse dans toute l'Amérique aura conduit à son extinction. Le naturaliste Charles-Eusèbe Dionne, qui est originaire de la Côte-du-Sud, écrit au début du XX^e siècle que la tourte était si commune dans la province qu'elle causait aux cultivateurs des dommages très considérables. Il explique²:

LE TERROIR DE NOS ANCÊTRES

« J'ai souvent entendu dire que les Tourtes étaient tellement nombreuses qu'elles s'abattaient par bandes innombrables dans les champs de grain qu'elles abîmaient; aussi prenait-on tous les moyens possibles pour les détruire, soit en les appâtant sous de grandes rets soit en les tuant au fusil. ».

Le jésuite Louis Nicolas² fait même référence à une ordonnance du conseil souverain de la Nouvelle-France interdisant aux habitants de laisser un arbre dans leurs champs de peur que ces oiseaux ne s'y perchent et de là fondent sur les récoltes. Pour sa part, l'ethnologue Paul-Louis Martin affirme que «S'il est un gibier qui connut la faveur de nos ancêtres, jeunes et vieux, pauvres et riches, ce fut bien la tourte. On peut qualifier de mobilisation générale, de branle-bas, les préparatifs qui accompagnaient l'arrivée saisonnière des pigeons». Selon Jean Provencher¹,

« Les habitants raffolent de la tourte. C'est là un mets qui vient faire diversion et tempérer l'âcreté du lard salé. Certains ruraux cherchent même à prolonger ce plaisir jusqu'aux neiges. Ils capturent l'oiseau vivant, le gardent et le nourrissent après lui avoir rogné les ailes, et le tuent lorsqu'il est devenu gras. »

Nos ancêtres exploitaient aussi les ressources halieutiques du fleuve Saint-Laurent. Au XVII^e siècle, le fleuve qui n'avait pas encore été pollué par l'activité humaine, était riche de toutes sortes d'espèces de poissons. La pêche était une activité prisée et les droits de pêche des censitaires riverains étaient dûment inscrits dans les papiers terriens. Or, à l'Isle-aux-Oyes comme à l'Isle-aux-Grues, les concessions donnaient accès au fleuve comme en fait foi le titre de concession accordé à Pierre

Michaud, voisin de Jean Soucy dit La Vigne, le 17 juillet 1674:

«Pierre Bécard ecuyer sieur de Grandville seigneur des Isles-aux-Oyes et aux-Grues demeurant ordinairement en la dite Isle-aux-Grues lequel a volontairement donné et concédé à Pierre Michel, habitant et demeurant en la dite Isle-aux-Grues, absent, Pierre Terrien habitant du dit lieu agissant et acceptant pour ledit Michel, une concession sur la dite Isle-aux-Grues contenant six arpents de terre de front sur le bord du fleuve Saint-Laurent à basse marée et de profondeur toute la grandeur de la dite Isle jusqu'au fleuve de l'autre coté aussi à basse marée jusqu'au Ruisseau au bout du dit fleuve qui sépare la dite Isle-aux-Grues d'avec celle du Canot, borné d'un coté Pierre Terrien d'autre coté Jean Soucy dit La Vigne. »

Greffe Romain Becquet,
le 17 juillet 1674

LA MANNE D'ARGENT DU ST-LAURENT LA REMONTÉE DU HARENG, DU CAPELAN ET DE L'ÉPERLAN

Le fleuve Saint-Laurent n'a pas sitôt fini de livrer les fruits de la débâcle qu'une autre manne s'approche déjà de l'Isle-aux-Oyes. Cette fois, la manne n'arrive pas des rivières en amont de l'archipel mais bien de l'estuaire en aval. Voilà en effet qu'à la mi-avril s'opère la remontée du hareng, du capelan et de l'éperlan qui envahissent le Saint-Laurent par bancs considérables. Selon Jean Provencher¹.

«Dans le golfe du Saint-Laurent, ces trois espèces de poisson à livrée métallique voyagent ensemble...ils forment des myriades errantes, couvrant plusieurs kilomètres carrés, qui poursuivent la même course. Ils naissent, mangent, voyagent, se reproduisent et meurent en groupe.»

LA BAIE DU NORD-EST UNE TERRE SANS FOND

La baie du Nord-Est, qu'il aurait été plus juste d'appeler la baie du Nord-Ouest puisqu'elle se trouve au Nord-Ouest de l'île, était autrefois la porte d'entrée par laquelle on accédait au ruisseau qui courait dans la batture entre les terres du sieur Degrandville situées sur la petite Isle-aux-Oyes du côté nord et les terres du sieur Dupuy situées sur la grosse Isle-aux-Oyes du côté sud.

L'estran de la baie du Nord-Est est constitué d'une argile grise organique dont la consistance est si molle qu'on s'y enlise jusqu'à mi-jambe à chaque pas avec cette sensation désagréable de marcher sur une terre sans fond. En outre, cette argile est si plastique qu'elle donne l'impression de marcher dans une mare de pâte à dent qui colle aux bottes et qui retient fermement la jambe à chaque pas. Il est tout indiqué de porter des cuissardes pour circuler dans la zone littorale et encore faut-il bien attacher le pied de sa botte à sa jambe avec de la corde ou des courroies de cuir pour éviter d'y laisser sa botte ou pire encore, d'y perdre pied et tomber face contre terre dans l'argile molle de la manière la moins élégante. Il va sans dire que cette condition particulière des sols dans la zone du littoral comprise entre la ligne des plus basses marées et la ligne des plus hautes marées rend la marche très pénible et met en risque toute personne non habituée de perdre l'équilibre et de faire une chute à chaque pas.

De 1985 à 1995, à l'invitation de Paul A. Tremblay qui de son vivant était nomme au Domaine de l'Isle-aux-Oyes, j'ai eu le bonheur de fouler l'estran de baie du Nord-Est le fusil à l'épaule. C'était à marée descendante avant le lever du soleil sous les cris envoûtant des volées d'oies blanches qui voyageaient dans la nuit à tire d'aile juste au-dessus de nos têtes. Je ne me doutais pas alors que je marchais dans les pas de mon ancêtre.

Alain L. Soucy

LE TERROIR DE NOS ANCÊTRES

«Au printemps et à l'automne, ils gagnent les eaux douces pour frayer à l'abri de l'eau salée qui tue les embryons. Au 19^e siècle, le hareng et l'éperlan remontent jusqu'à la hauteur de Deschailons, alors que le capelan s'arrête à Québec.»

La baie du Nord-Est pouvait se prêter fort bien à l'établissement d'une pêche à fascines pour capturer ces poissons d'argent. Ce type d'engin de pêche était fort populaire dans le Bas-Saint-Laurent et notamment à Rivière-Ouelle et à l'Île-Verte. En effet, cette installation convient dans les endroits où la marée est forte et découvrir le littoral sur de grandes étendues à marée basse. Or, dans la baie du Nord-Est, la pente est très faible et l'amplitude des marées y est assez forte pour faire la récolte en dehors de l'eau à la faveur du jusant.

D'après Casgrain³ (Rivière-Ouelle) (1880): *«Quand, selon l'expérience populaire, le hareng donnait, il n'était pas rare de prendre à la même marée, dans une seule pêche, 500 à 600 barriques de poisson (une barrique vaut 6 minots). Dans l'impossibilité où l'on se trouvait de tout enlever, et pour qu'il ne pût pas dans la pêche, on était parfois*

obligé d'y pratiquer des ouvertures afin qu'elle se vidât d'elle-même à la marée montante.». Cette pêche était et demeure encore si miraculeuse que nos ancêtres se servaient de cette manne pour amender le sol.

L'OR BLANC DU ST-LAURENT LE MARSOUIN BLANC

Mais le hareng ne vient jamais seul. Il est poursuivi par le marsouin qui en consomme de grandes quantités. Nos ancêtres ont tôt fait de réaliser la valeur de cette ressource qu'il me plaît d'appeler l'or blanc du Saint-Laurent tant elle procurait des revenus intéressants. Les documents d'archives nous permettent d'affirmer que la pêche était une occupation importante, voire même une industrie dans la famille. Qu'il suffise de mentionner que notre ancêtre Pierre Soucy a fondé la première Société de pêche aux bélugas (marsouin blanc) à Rivière-Ouelle comme en fait foi l'ordonnance de l'intendant Jacques Raudot (1638-1728) fait à Québec le 20 juillet 1707. Cette ordonnance l'autorisait à poursuivre la pêche commencée depuis deux ans (1705) (autorisation du 13 juillet 1707) et faisait défense à quiconque de le troubler sous peine d'amende :

ORDONNANCE DE L'INTENDANT RAUDOT DU 20 JUILLET 1707

«Jean De Lavoye, Étienne Bouchard, Pierre Soucy, Jacques Gagnon, Pierre Boucher et François Gauvin, nous ayant exposés qu'étant habitants de la Bouteillerie sur la Rivière-Ouelle, proches voisins les uns des autres, qu'ils se seraient unis ensemble pour faire la pêche du marsouin dans la devanture de leur terre à la pointe de la dite Rivière Ouelle qui est un endroit très propre pour faire la dite pêche, laquelle même ils ont commencée depuis deux ans, et ce, suivant le droit de pêche qu'ils ont par contrat de concession et comme quoi qu'ils usent de leur droit, ils pourraient être troublés dans l'exercice de la dite pêche, ils nous demandent qu'il nous plaise de les autoriser pour continuer la dite entreprise. Le Sieur de Boishébert, seigneur de la dite terre, de la Bouteillerie entendu, qui nous a dit que par leur droit de concession le dit droit de pêche leur avait été accordé et qu'il ne s'opposait pas à leur demande. Nous autorisons l'union faite entre les susnommés pour faire la pêche aux marsouins dans la devanture de leurs habitations, défendons de les y troubler à peine de tout dommage et intérêt.»



LE TERROIR DE NOS ANCÊTRES

LA PÊCHE AU MARSOUIN BLANC UNE INDUSTRIE FAMILIALE

Par ailleurs, le mari de Anne Soucy, Jacques Boies, obtiendra aussi une ordonnance de l'intendant en date du 6 juin 1710 pour fonder une autre Société à dessein de faire la pêche aux marsouins à la Pointe-aux-Iroquois près de Rivière-Ouelle entendu qu'il demeurait dans l'Anse aux Iroquois. Les archives nous rapportent également que Jacques Boies pêchait la morue dans le Bas-Saint-Laurent sous contrat du Seigneur Rioux de Trois-Pistoles.

L'Abbé Azarie Couillard Després⁴ rapporte que la pêche aux marsouins se pratiquait dans le bas du fleuve sur une vaste échelle si bien qu'en 1724 on comptait douze pêches entre l'Île Verte et la Rivière-du-Sud (Montmagny) y compris une pêche à l'Isle-aux-Oyes. Mais on ne pêchait pas seulement le marsouin, le hareng, le capelan et l'éperlan dans Bas-Saint-Laurent. Le Bail à loyer de François Gauvin et Marye Magdeleine Bouchard son épouse à Louis Rouer d'Artigny du 31 octobre 1708 fait mention que l'on pêchait également le saumon dans les eaux du Saint-Laurent. Léon Roy⁵ mentionne qu'en 1646 *«le Père de Quen rapportait de l'Île aux Oies, une barrique de saumon que M. le Gouverneur (Montmagny) envoyait aux Jésuites»*. De plus, selon Marcel Moussette⁶ *«...on exploitait il n'y a pas encore si longtemps des pêcheries fixes pour la pêche de l'anguille à l'île au Canot et on continue toujours à pêcher l'esturgeon à l'aide de filets maillant tendus dans les parages de l'Île aux Oies»*.

Il ne serait pas du tout étonnant que notre ancêtre Jean Soucy dit La Vigne se soit aussi adonné à la pêche car cette activité fournissait une ressource alimentaire complémentaire ainsi que des revenus d'appoint indispensables pour l'achat d'autres biens et services.

L'ÉTÉ

LE FOIN DE MER L'OR JAUNE DES BATTURES

Durant les mois de mai à octobre, les censitaires de l'Isle-aux-Oyes sont forts occupés au travail de la terre. Il faut creuser et entretenir les fossés de drainage et ce, dans la «terre forte». Il faut aussi épierrer, labourer, herser et régaler la terre. Puis on sème après que soient passées les grandes marées de mai et que la terre, en juin, se soit suffisamment asséchée. En cela, la situation de l'île au milieu des courants froids du fleuve Saint-Laurent crée un micro-climat qui retarde le réchauffement de la terre et réduit la saison de végétation qui dure tout au plus de 4 à 5 mois. Dans les débuts, la terre presque vierge avait nul besoin d'être fertilisée pour que tout vienne à foison dans la plaine cultivable. Par ailleurs, dans les battures, le foin vient à profusion. Les annales de l'Hôtel-Dieu de Québec témoignent de l'abondance du fourrage dans les prairies naturelles de l'Isle-aux-Oyes et ce, même lorsque toute la colonie vient à en manquer.

«Les six mois de stabulation auxquels l'hiver oblige sont si coûteux en foin qu'à la sortie des animaux, la provision de fourrage est épuisée... Certaines années, la misère est grande au printemps» (Jean Provencher¹). C'est ce qui arriva au printemps de 1710 alors que les provisions de foin vinrent à manquer presque partout dans la colonie. Or, à l'Isle-aux-Oyes, on dispose encore de surplus de foin de mer si bien que le Sieur Dupuy pu se permettre d'en donner pour suppléer aux besoins de la grande métairie des Hospitalières comme en fait foi les annales de l'Hôtel-Dieu⁷ :

«...le foin ayant manqué presque par tout, Monsieur Dupuy nous en offrit de l'Île aux Oyes, à condition seulement que nous y enverrions du monde pour le faire et pour l'amener.»

La quantité de foin de mer que l'on pouvait récolter à l'Isle-aux-Oyes aux fins de nourrir les animaux de la métairie aura été un fort incitatif pour amener les religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec à faire l'acquisition de l'île⁷ :

«Nous chargeâmes de cette affaire l'homme qui avoit soin de nos champs, nommé Romain Chapeau, qui se connoissoit bien en terre. Il visita celle cy de tous côtés et en revint charmé. Il nous dit que cette île nous mettroit bien à nôtre aise si nous la possédions, que le foin n'y manquoit jamais, que tous les grains y venoient bien, qu'on pouvoit y nourrir en toute saison plus de deux cents bêtes à corne, qu'il y avoit dequoy élever de tous les animaux qui composent une grande ménagerie; enfin il nous en parla d'une maniere à nous en donner envie, si nous n'avions pas regardé cela comme un trop gros morceau pour nous...»

À vrai dire, le fourrage est si abondant dans les prairies naturelles de l'Isle-aux-Oyes qu'il est impensable de tout engranger. Selon Jean Provencher¹, les cultivateurs de l'Isle-aux-Oyes ont mis à profit la technique du «vigneau» en usage en Acadie pour conserver le foin de mer en bordure des prairies naturelles.

«Les cultivateurs n'engrangent pas le foin des battures pour le conserver; ils préfèrent le laisser à l'air libre. En bordure des prairies natu-

LE TERROIR DE NOS ANCÊTRES

relles, ils échafaudent donc de longues tables sur pilotis, appelées « mules » ou « allonges ». L'une après l'autre, ces tables sont chargées de foin au point d'en devenir ventruës.»

Il est possible que cette manière de faire ait été introduite dans l'île par le Sieur Pierre Becquar Degrandville qui guerroya en Acadie à titre de Capitaine d'une compagnie des troupes du détachement de la marine. Son acte de sépulture fait d'ailleurs mention qu'il trouva la mort le 1^{er} mai 1708 à l'Isle Royale.

L'ÉLEVAGE À L'ISLE-AUX-OYES

L'élevage semble avoir été l'activité dominante de la ferme à l'Isle-aux-Oyes. En effet, tout laisse à penser que cette activité aura pris tout naturellement le pas sur l'agriculture. La quantité et la qualité du foin de mer aura sans doute donné l'orientation à ce type d'exploitation de la ferme à l'Isle-aux-Oyes. Le bail à ferme du 4 juillet 1673 et le recensement qui fut fait en 1681 montre bien l'accroissement du cheptel de Guillaume Lemieux sur

la ferme seigneuriale de la petite Isle-aux-Oyes. Ainsi, en 1673, Guillaume Lemieux débutait l'exploitation d'une ferme avec «*deux bœufs de travail et deux vaches mères à lait*»⁶. Or, le recensement de la même ferme effectué en 1681 indique que le cheptel de Guillaume Lemieux était passé de quatre à quarante bêtes à cornes⁶.

Il est intéressant de souligner qu'on amenait paître les animaux sur les battures. Aux dires de l'analyste de l'Hôtel-Dieu «*il y a un suc dans les herbes*

«Les battures de l'Île-aux-Grues» œuvre de Horatio Walker
Aquarelle sur papier collé sur toile (Musée national des beaux-arts du Québec)



LE TERROIR DE NOS ANCÊTRES

qui donne un goût exquis à la viande». L'aquarelle de Horacio Walker intitulé «Les battures de l'île-aux-Grues» au Musée national des beaux-arts du Québec, est particulièrement révélatrice puisqu'elle montre un homme veillant sur un troupeau de porcs broutant dans les marais.

De l'élevage des bovins, des moutons et des porcs, on tirait le lait, le beurre et la viande mais aussi la laine, le cuir, le savon et autres produits d'utilité domestique. Dans la basse-cour, on gardait bien quelques volailles qui, à l'origine, étaient européennes qui ne tenaient pas la comparaison avec la taille et la majesté des outardes domestiquées. À cette époque, on devait garder des outardes en captivité auxquelles on avait enlevé le privi-

lège de voler comme on fait encore de nos jours sur le Domaine de l'Îsle-aux-Oyes. On aura vite appris que les outardes domestiquées constituaient d'excellents appelants naturels durant les périodes de migration de la sauvagine. En outre, la basse-cour d'oies sauvages permettait d'assurer un approvisionnement en viande fraîche tout au long de l'année en dehors des périodes de chasse.

L'OR BLOND DES CHAMPS LA CULTURE DU BLÉ FROMENT

Si l'élevage trouve naturellement une place prépondérante en raison des prairies naturelles, l'agriculture n'en tient pas moins une place importante comme en fait foi le bail à ferme du 4 juillet 1673 à Guillaume Lemieux et le recensement de 1681.

«Pierre Bécart de Grandville, seigneur de la petite Ile-aux-Oies et de l'Ile-aux-Grues, demeurant ordinairement en sa terre de l'isle aux Oyes, présentement à Québec, bailloit à Guillaume Lemieux, habitant de Beauport, présentement à Québec, une terre et métairie, sise à l'isle aux Oyes, et sur laquelle (le seigneur) est présentement demeurant, consistant en maison logeable, grange et stable, terres labourables, prés et bois...»⁶.

Le bail à ferme n'indique pas le nombre d'arpents en valeur si ce n'est la simple mention que la ferme seigneuriale possédait des terres labourables. Or, au recensement de 1681, l'exploitation compte vingt arpents de terre en valeur. La ferme du seigneur est relativement importante car au même recense-

La Nouvelle Ferme sur la petite Isle-aux-Oyes, ancien domaine seigneurial du Sieur Pierre Becquar Degrandville



LE TERROIR DE NOS ANCÊTRES

ment, la ferme du censitaire Michel Duchéron possède cinq arpents en valeur⁶. On cultive le blé froment, les pois, l'avoine et le maïs. Tout au long de l'été, on devra veiller aux cultures et surveiller les bétails.

L'AUTOMNE

L'OR BLANC DES MARAIS

LE DÉPART DE LA GRANDE OIE DES NEIGES

Les récoltes ne sont pas sitôt terminées qu'une dernière moisson reste à faire. Celle-là arrive comme une récompense tant les hommes comme les chiens y prennent plaisir. C'est le retour de la sauvagine. Par vagues successives, les canards, oies blanches, outardes, grues et autres oiseaux; alouettes, bécassines, pluviers et sarcelles déferlent en nuées sur l'Isle-aux-Oyes et sur l'Isle-aux-Grues. Les oies arrivent en si grand nombre qu'elles envahissent tout le littoral et en prennent possession. Il n'est donc pas étonnant que les premiers explorateurs aient désigné ces îles du nom de l'Isle-aux-Oyes et de l'Isle-aux-Grues.

Alors débute la grande chasse qui va commencer en septembre et se poursuivre jusqu'à la fin d'octobre. Puis le mois de novembre marque le début de la grande marée d'automne qui inonde les battures. Dès lors que les battures sont envahies par les eaux du fleuve, la petite Isle-aux-Oyes et la grosse Isle-aux-Oyes deviennent deux îles distinctes et il en est de même de l'Isle-aux-Grues qui se trouve isolée par une plus grande étendue de battures submergées. La grande marée de l'automne annonce l'arrivée de la saison froide et l'arrimage à un mode de vie gouverné par les obligations de l'hiver. La chasse à la sauvagine sur le littoral de l'île et la chasse aux oiseaux

sauvages dans les boisés ajoutaient à la diversité de l'alimentation tout en donnant la possibilité de gagner des revenus d'appoint en vendant les surplus sur les marchés de Québec et de la Coste-du-Sud.

L'HIVER

L'OR VERT DE LA FORÊT

L'Isle-aux-Oyes fournissait d'autres ressources tirées de la forêt qui devait couvrir la majeure partie de l'île. Selon Jacques St-Pierre⁸ «*À l'origine, les deux principales îles de la Côte-du-Sud, l'île aux Grues et l'île aux Oies, devaient être peuplées d'un mélange de feuillus et de conifères. En effet, ces îles jouissent d'un micro-climat qui aurait favorisé la croissance d'essences comme le chêne et le pin, mais également le tilleul et l'ostryer. En 1712, Gédéon de Catalogne avait d'ailleurs été fort impressionné par la taille des arbres à cet endroit.*»



Dindons sauvages à l'Isle-aux-Oyes

Cette forêt de conifères et de feuillus hébergeait entre autres des tourtes, des perdrix et des dindons sauvages qui ajoutaient à la diversité des ressources alimentaires des premiers habitants.

Isolés sur cette île au milieu du fleuve Saint-Laurent et protégés par la forêt, les oiseaux sauvages étaient à même de proliférer à souhait à l'abri des prédateurs et notamment des renards à l'exception de ceux qui auraient pu s'aventurer à traverser le large chenal sur les glaces du fleuve et que les premiers habitants auront tôt fait d'exterminer.



Ancien chenal des Anglais au moment de la débâcle
Au large, l'Île de la Corneille et à l'arrière-plan le massif du Cap-Tourmente

LE TERROIR DE NOS ANCÊTRES

La forêt fournissait également tout le bois nécessaire à la construction des habitations et des bâtiments de ferme. Nous savons que les premiers colons ont exploité les bois nobles de la forêt pour la construction des navires et on raconte même que l'ancêtre Jean Langlois aurait exploité un chantier de construction navale à l'Île-aux-Oyes au XVII^e siècle (Yves Hébert). D'ailleurs, la Révérende Mère Jeanne-Françoise Juchereau de St-Ignace nous donne l'assurance de l'exploitation forestière sur l'Île-aux-Oyes dans les annales l'Hôtel-Dieu de Québec pour l'année 1714¹ :

«Nous y vîmes encore des forêts fort étendues de très beau bois propre pour la construction des vaisseaux, et quoy que Mr Dupuy en ait vendu pour des sommes considérables il en reste une infinité.»

Le bois était aussi nécessaire à la construction d'un pont qui devait enjamber le grand ruisseau entre les deux seigneuries de même que pour la construction des ponceaux au-dessus des nombreux fossés creusés pour le drainage des terres cultivées. Le bois était aussi essentiel à la construction des quais, au boilage des puits, à l'érection des clôtures, à la construction des allonges à foin et à la stabilisation des chemins de charroi et de halage. La forêt fournissait également l'indispensable combustible pour assurer la chaleur du foyer et la cuisson des aliments.

CONCLUSION

L'Île-aux-Oyes offrait toute une gamme de ressources naturelles favorables à l'établissement d'une seigneurie fondée sur l'élevage et l'agriculture. De plus, l'Île-aux-Oyes présentait un potentiel remarquable pour l'exploitation des ressources tirées de la chasse et de la pêche en plus de l'exploitation de la

forêt. Toutes ces ressources assuraient une alimentation variée et abondante alors que les surplus qui étaient vendus sur le marché de Québec et dans les seigneuries de la Côte-du-Sud généraient des revenus qui contribuaient à la prospérité des familles. La condition de nos ancêtres sur l'Île-aux-Oyes était enviable et quoique rien n'arrive sans peine, les fruits de la terre et de la mer, tant par la quantité que par la qualité, justifiaient tous les efforts. Ainsi, nos premiers ancêtres pouvaient donc espérer une vie meilleure que celle qu'ils avaient connue en France. Qu'il suffise de rappeler le récit de la Révérende Mère Jeanne-Françoise Juchereau de Saint-Ignace⁷ pour se convaincre que l'exploitation de la ferme sur l'Île-aux-Oyes aura permis à nos ancêtres de bien vivre:

«Depuis que nous l'avons achetée, nous avons jugé qu'il étoit nécessaire que nous eussions une barque pour nous transporter toutes les douceurs que nous en retirons. Quand elle vient chargée des richesses de notre terre, qui consis-

tent en foin, en bœufs, veaux, cochons, dindons, gibier, œufs, excellent beurre et en quantité, elle met l'abondance dans la Maison...»

Alain L. Soucy

Références:

¹ Provencher, Jean, «Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent», Les Éditions du Boréal. 1996.

² St-Pierre, Jacques, «La disparition de la tourte» <http://www.encyclobec.ca>. 2003

³ Moussette, Marcel. « La pêche sur le Saint-Laurent », Boréal Express. 1979.

⁴ Abbé Azarie Couillard Després « Histoire des seigneurs de la Rivière du Sud et de leurs alliés canadiens et acadiens », Imprimerie de La tribune, Saint-Hyacinthe 1912. p.83

⁵ Roy, Léon « Le premier colon de l'île aux Oyes en 1646 », Bulletin de recherches Historiques, vol. 54, no 6, p. 188

⁶ Moussette Marcel « Iles aux Oies, Intervention archéologique de 1987 » Université Laval. Mars 1988.

⁷ Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec (1636-1716). Presses de Garden City MCMXXXIX. p.375

⁸ St-Pierre, Jacques, «Le couvert forestier primitif» <http://www.encyclobec.ca>



La ferme « La Coulée » sur la grosse Isle-aux-Oyes
Située à la limite orientale des terres cultivées et à l'orée de la forêt

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE SOUCY AU QUÉBEC

FICHE DE FAMILLE ANNE SOUCY & JEAN LEBEL

Épouse : **ANNE SOUCY** aussi connue sous le nom de: Marie Anne
Naissance ¹ : 1671-09-05 Île-aux-Oies, Québec, Canada
Baptême ¹ : 1671-09-15 Île-aux-Oies, Québec, Canada
: Acte déposé au registre de la paroisse Ste-Famille, Î.O, Québec, Canada
Décès ¹ : 1743/02/04 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
: Âge réel au décès : 71 ans
: Âge déclaré au décès : environ 76 ans
Sépulture ¹ : 1743/02/05 Rivière-Ouelle, Québec, Canada

1^{er} Mariage ¹ : 1689/08/16 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Conjoint : **Jean Lebel** (Nicolas & Thérèse Mignault)
Naissance ¹ : 1670/01/22 Château-Richer, Québec, Canada
Décès ¹ : 1699/10/06 Rivière-Ouelle, Québec, Canada

ENFANTS NÉS DU PREMIER MARIAGE DE ANNE SOUCY

1^{er} Enfant : **MARIE-ANNE LEBEL**
Naissance ¹ : 1690/10/30 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Baptême ¹ : 1690/10/30 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Décès ¹ : 1770/10/28 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Sépulture ¹ : 1770/10/29 Rivière-Ouelle, Québec, Canada

1^{er} Mariage ¹ : 1708/11/26 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Conjoint : **Joseph Michel dit Taillon**
(Olivier Michel & Madeleine Cochon)
Naissance ¹ : 1678/01/16 Château-Richer, Québec, Canada
Baptême ¹ : 1678/01/16 Château-Richer, Québec, Canada
Décès ¹ : 1733/11/04 Ste-Anne de La Pocatière, Québec, Canada
Sépulture ¹ : 1733/11/06 Ste-Anne de La Pocatière, Québec, Canada

2^e Mariage ¹ : 1735/07/03 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Conjoint : Jean Delavoie & Madeleine Boucher
Naissance ¹ : 1695/12/18 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Baptême ¹ : 1695/12/18 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Décès ¹ : 1769/04/01 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Sépulture ¹ : 1769/04/02 Rivière-Ouelle, Québec, Canada

2^e Enfant : **JEAN-BAPTISTE LEBEL**
Naissance ¹ : 1692/08/06 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Baptême ¹ : 1692/08/06 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Décès ¹ : 1716/01/25 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Sépulture ¹ : 1716/01/28 Rivière-Ouelle, Québec, Canada

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE SOUCY AU QUÉBEC

3^e Enfant : **NICOLAS LEBEL**
 Naissance¹ : 1694/10/03 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Baptême¹ : 1694/11/01 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Décès¹ : 1774/04/06 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Sépulture¹ : 1774/04/07 Rivière-Ouelle, Québec, Canada

Mariage¹ : 1716/01/07 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Conjointe : **Marie-Françoise Mignot**
 : (Jean Mignot & Marie-Anne Dubé) Marie Boucher dite Labrie

Naissance¹ : 1692/03/12 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Baptême¹ : 1692/03/12 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Décès¹ : 1760/01/28 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Sépulture¹ : 1760/01/29 Rivière-Ouelle, Québec, Canada

4^e Enfant : **MARIE-FRANÇOISE LEBEL**
 Naissance¹ : 1697/01/04 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Baptême¹ : 1697/01/07 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Décès¹ : Date et lieu inconnus
 Sépulture¹ : 1780/12/22 Ste-Anne de La Pocatière, Québec, Canada

Mariage¹ : 1720/06/03 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Conjoint : **Saucier Charles**
 (Louis Saucier & Marguerite Gaillard)

Naissance¹ : 1672/08/31 (possiblement près de la rivière Cap Rouge)
 Baptême¹ : 1672/09/01 Acte versé au registre de N.-D. de Québec
 Décès¹ : Date et lieu inconnus
 Sépulture¹ : 1723/06/11 Ste-Anne de La Pocatière, Québec, Canada

6^e Enfant : **MARGUERITE LEBEL**
 Naissance¹ : 1699/03/06/08 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Baptême¹ : 1699/03/08 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Décès¹ : 1739/12/18 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Sépulture¹ : 1739/12/19 Rivière-Ouelle, Québec, Canada

Mariage¹ : 1719/01/09 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Conjoint : **Louis Dubé**
 (Mathurin Dubé & Catherine Campion)

Naissance¹ : 1676/05/19 Ste-Famille, Île D'Orléans, Québec, Canada
 Baptême¹ : 1676/05/28 Ste-Famille, Île D'Orléans, Québec, Canada
 Décès¹ : Date et lieu inconnus
 Sépulture¹ : 1747/03/01 Rivière-Ouelle, Québec, Canada

ENFANT NATUREL NÉ DE PÈRE INCONNU ALORS QUE ANNE SOUCY ÉTAIT VEUVE DE JEAN LEBEL

1^{er} Enfant : **MARIE-THÉRÈSE** (L'enfant portera le nom de Bois)
 Naissance¹ : 1703/10/05 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Baptême¹ : 1703/10/06/05 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Décès¹ : Date et lieu inconnus
 Sépulture¹ : Date et lieu inconnus

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE SOUCY AU QUÉBEC

Mariage ¹ : 1729/01/01
Conjoint : **Louis Maurais**
: (Parents inconnus)
Naissance ¹ : Date et lieu inconnus
Baptême ¹ : Date et lieu inconnus
Décès ¹ : Date et lieu inconnus
Sépulture ¹ : Date et lieu inconnus

ANNE SOUCY & JACQUES BOIS

2^e Mariage ¹ : 1704/11/24 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Conjoint : **Jacques Bois** (René & Reine Boyer)
Naissance ¹ : 1671/06/24 Saint-Michel de Poitiers, France
Décès ¹ : 1741/11/13 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Origine : Inconnue

ENFANTS NÉS DU DEUXIÈME MARIAGE DE ANNE SOUCY

1^e Enfant : **JACQUES BOIS**
Naissance ¹ : Vers 1705 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Baptême ¹ : Vers 1705 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Décès ¹ : Date et lieu inconnus
Sépulture ¹ : Date et lieu inconnus

Mariage ¹ : 1730/11/30 Sainte-Anne de la Pocatière, Québec, Canada
Conjointe : **Angélique Mignier**
(Michel & Angélique Thibault)
Naissance ¹ : 1710/01/11 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Baptême ¹ : 1710/01/30 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Décès : 1787/05/23 Ste-Anne de La Pocatière, Québec, Canada
Sépulture ¹ : 1787/05/25 Ste-Anne de La Pocatière, Québec, Canada

2^e Enfant : **JOSEPH BOIS**
Naissance ¹ : 1707/08/25 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Baptême ¹ : 1707/09/01 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Décès ¹ : 1714/09/21 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Sépulture ¹ : 1714/09/22 Rivière-Ouelle, Québec, Canada

3^e Enfant : **JEAN-BAPTISTE BOIS (JUMEAU)**
Naissance ¹ : 1710/01/03 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Baptême ¹ : 1710/01/03 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Décès ¹ : Date et lieu inconnus
Sépulture ¹ : Date et lieu inconnus

Mariage ¹ : 1730/01/14 Ste-Anne de La Pocatière, Québec, Canada
Conjointe : **Angélique Morillon**
(Mathurin Morillon & Marguerite Morin)
Naissance ¹ : 1712/11/06 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Baptême ¹ : 1712/11/10 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Décès ¹ : Date et lieu inconnus

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE SOUCY AU QUÉBEC

4^e Enfant : **JEAN-BERNARD BOIS (JUMEAU)**
 Naissance ¹ : 1710/01/03 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Baptême ¹ : 1710/01/03 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Décès ¹ : 1742/03/15 lieu inconnu

Mariage ¹ : 1736/11/26 Ste-Anne de La Pocatière Québec, Canada
 Conjointe : **Marie-Madeleine Pelletier**
 Jean-François Pelletier & Marie-Madeleine Lavoie)
 Naissance ¹ : 1712/11/24 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Baptême ¹ : 1712/11/27 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Décès ¹ : Date et lieu inconnus
 Sépulture ¹ : Date et lieu inconnus

5^e Enfant : **ANDRÉ BOIS**
 Naissance ¹ : 1712/01/15 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Baptême ¹ : 1712/01/17 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Décès ¹ : L'enfant serait décédé à l'âge de 2 ans
 Sépulture ¹ : Date et lieu inconnus

Mariage ¹ : Date et lieu inconnus
 Conjointe : Conjointe inconnue
 : Parents inconnus
 Naissance ¹ : Date et lieu inconnus
 Baptême ¹ : Date et lieu inconnus
 Décès ¹ : Date et lieu inconnus
 Sépulture ¹ : Date et lieu inconnus

6^e Enfant : **MARIE-MADELEINE BOIS**
 Naissance ¹ : 1713/06/28 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Baptême ¹ : 1713/07/02 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Décès ¹ : 1713/07/27 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Sépulture ¹ : 1713/07/28 Rivière-Ouelle, Québec, Canada

7^e Enfant : **FRANÇOIS-RENÉ BOIS**
 Naissance ¹ : 1714/06/13 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Baptême ¹ : 1714/06/14 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Décès ¹ : 1714/06/24 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Sépulture ¹ : 1714/06/25 Rivière-Ouelle, Québec, Canada

8^e Enfant : **ÉTIENNE BOIS**
 Naissance ¹ : 1715 Lieu probable: Rivière-Ouelle, Québec, Canada
 Baptême ¹ : Date et lieu inconnus
 Décès ¹ : Date et lieu inconnus
 Sépulture ¹ : Date et lieu inconnus

Mariage ¹ : 1745/04/26 Québec, Québec, Canada
 Conjointe : **Marguerite Dorion**
 : Parents inconnus
 Naissance ¹ : Date et lieu inconnus
 Baptême ¹ : Date et lieu inconnus
 Décès ¹ : Date et lieu inconnus
 Sépulture ¹ : Date et lieu inconnus

Les Lebel et les Bois d'Amérique portent les gènes de nos ancêtres Soucy

Références

- ¹ Microfilms des B.M.S. conservés aux Archives Nationales du Québec
Recherches généalogiques: Monique Soucy-Roberge/Alain L. Soucy
[JETTÉ, René, Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730](#)
Recherches généalogiques: Marcel Vallée, Alain L. Soucy et Monique Soucy-Roberge

Nous tenons à souligner l'excellente collaboration de Marcel Vallée à la préparation de ces fiches.

AJOUTS ET CORRECTIONS

BULLETIN #1 – DÉCEMBRE 2001 – VOLUME 1 – NUMÉRO 1

PAGE 25.

MARIE-ANNE SOUCY

Décès ¹ : 1755-02-01 Saint-Michel d'Yamaska, Québec, Canada

Charles Brisebois

Décès ² : 1747-01-09 Saint-Michel d'Yamaska, Québec, Canada

Références :

- ¹ Microfilms des B.M.S. aux Archives Nationales du Québec
² Inventaire de biens. Notaire Dubreuil

BULLETIN #2 – DÉCEMBRE 2002 – VOLUME II – NUMÉRO 1

PAGE 16

GENEVIÈVE SOUCY

On devrait lire

Sépulture ¹ : 1719-05-18 Notre-Dame de la Bouteillerie, Québec, Canada

Âgée de neuf à dix mois

Acte déposé au registre de la Bouteillerie

Au lieu de :

Décès ¹ : 1719-05-18 Hôtel-Dieu de Québec, Québec, Canada

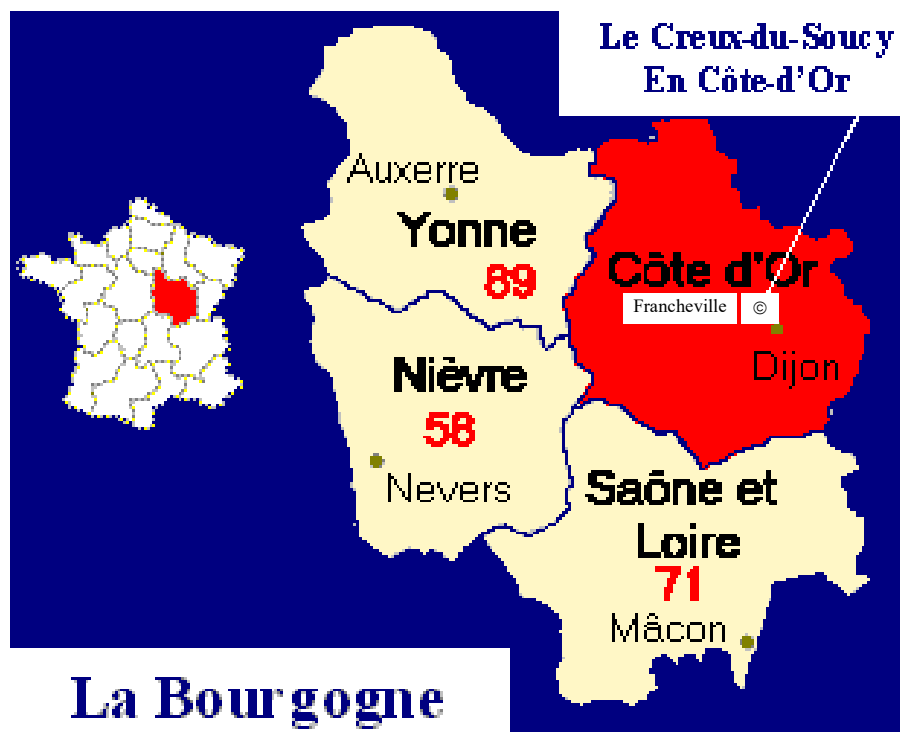
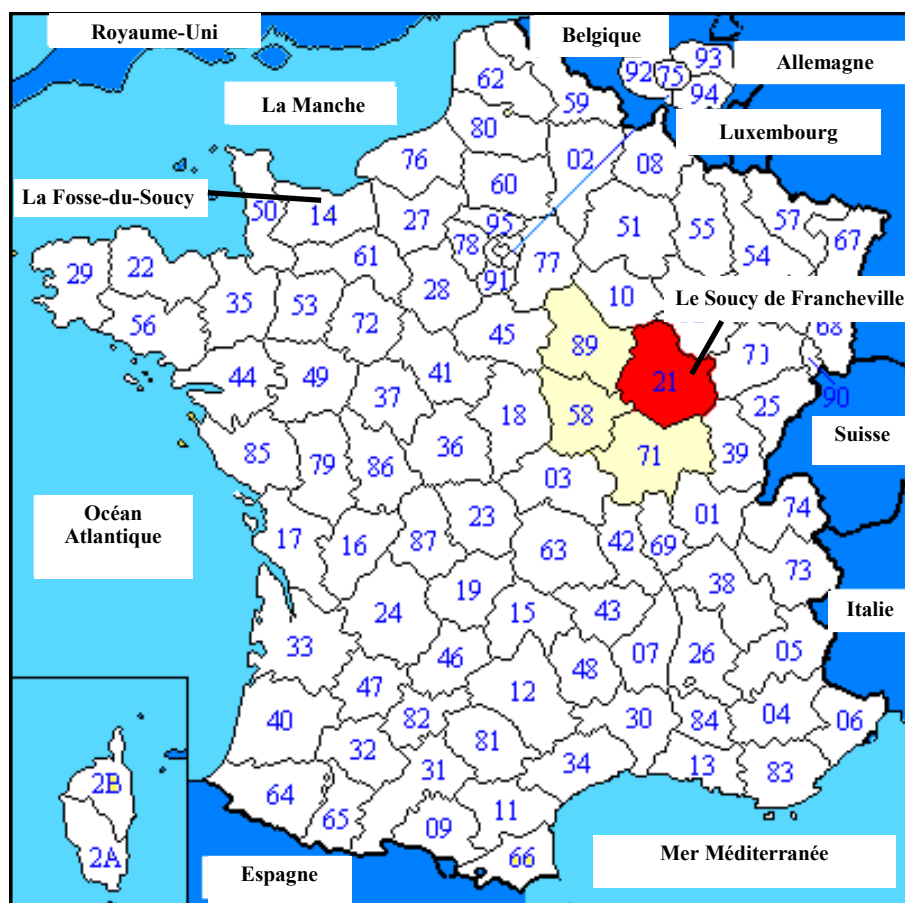
Références ¹ : Microfilms des B.M.S. aux Archives Nationales du Québec

LE NOM SOUCY DANS LA TOPONYMIE FRANÇAISE

LE SOUCY DE FRANCHEVILLE

Dans le numéro précédent, nous avons vu qu'en France, le nom SOUCY était employé depuis le Moyen-âge pour désigner une curiosité naturelle, des fosses dans lesquelles une rivière vient s'engouffrer pour ensuite continuer sa course dans un réseau de canaux souterrains. Nous avons expliqué que ces fosses naturelles se formaient dans des terrains sédimentaires présentant un réseau de fissures verticales et orthogonales appelées diaclases. Dans des conditions hydrographiques favorables, l'écoulement des eaux de surface peut provoquer l'érosion des diaclases au fil des siècles. Ainsi, avec le temps, les diaclases peuvent s'élargir et au point de rencontre de deux diaclases, une fosse peut apparaître, parfois très profonde. Dans le numéro précédent, nous vous avons présenté la plus remarquable d'entre elles, la Fosse-du-Soucy qui est située près de Bayeux dans le département du Calvados en Basse-Normandie (Nord-Ouest de la France). Cependant, la Fosse-du-Soucy n'est pas unique en son genre. Il existe en effet une autre fosse, non moins impressionnante par sa profondeur, dans l'est de la France. Cette autre fosse est située près de Francheville dans le département de la Côte-d'Or en Bourgogne. Pour cette raison on l'appelle «Le Soucy de Francheville» ou «Le Creux de Soucy».

À l'instar de la «Fosse-du-Soucy», le «Soucy de Francheville» est une fosse naturelle, un gouffre, un abîme, une cavité profonde en forme d'entonnoir creusée par le ruissellement des eaux dans les fissures de la roche calcaire.

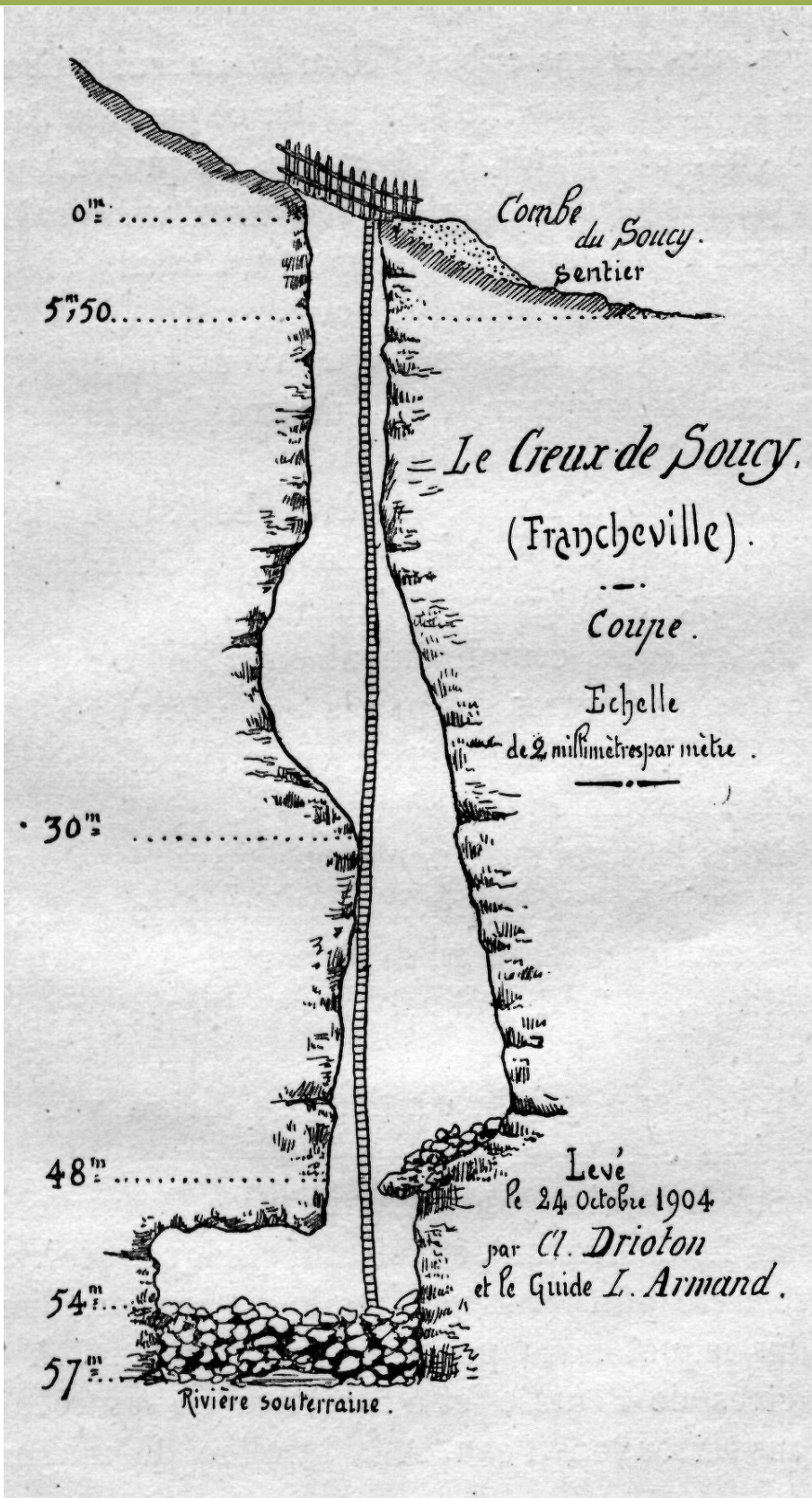


LE NOM SOUCY DANS LA TOPONYMIE FRANÇAISE

L'EXPLORATION DU SOUCY DE FRANCHEVILLE

L'exploration du Soucy de Francheville a été effectuée le 24 octobre 1904. Trois personnes ont participé à l'aventure, ce sont: Messieurs Martel, Armand et Drioton. Le premier, depuis la surface, allait diriger les délicates manœuvres de la descente tandis que les deux autres allaient entreprendre la descente. M. L. Jacques, propriétaire de la parcelle de terre où se trouve le Soucy de Francheville et des aides vont porter assistance. L'exploration du Soucy fut relaté l'année suivante par M. Drioton dans les Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire.

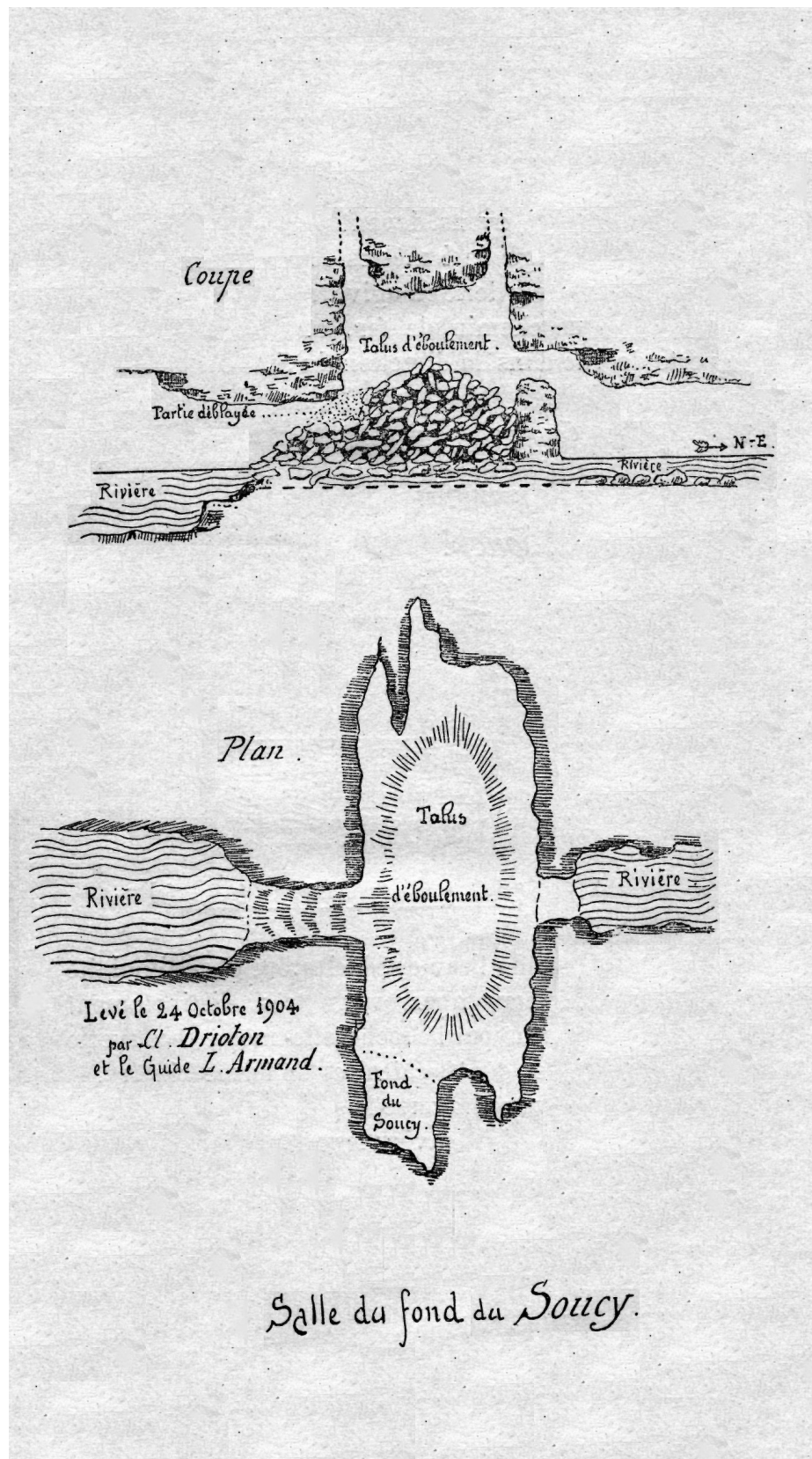
«Le 23 nous étions tous réunis à Francheville. Toute la matinée du 24 fut employée par le guide et les hommes d'équipe à préparer la descente, vérifications des cordages, installation des échelles de corde et du téléphone. À midi tout était prêt. Le guide Armand descend maintenant par six hommes que dirige M. Martel. Quelque temps après il nous apprenait par le téléphone qu'une rivière existait au fond du Soucy. Je descends à mon tour. Le gouffre, formé par l'élargissement d'une diaclase, n'est circulaire qu'à la partie supérieure. À partir de 10 mètres de profondeur il affecte la forme d'une vaste fente de deux mètres de largeur et de trois à huit mètres de longueur. À 30 mètres un redan rompt la verticalité du gouffre qui s'infléchit légèrement vers le sud. À 48 mètres un énorme bloc branlant retient plusieurs mètres cubes d'éboulis. Le guide tire à lui l'échelle pour me faire éviter ce passage dangereux, et bientôt, à 54 mètres de profondeur, je prends pied à l'angle d'une assez vaste salle, sur un amas de pierres formant un talus d'éboulement. C'est le fond du Soucy ».



LE NOM SOUCY DANS LA TOPONYMIE FRANÇAISE

Ayant atteint le fond du gouffre, les hommes découvrent devant eux une grande salle comme une station de métro dont le Soucy percé à une extrémité constitue le puits d'aération. L'espace est rectangulaire avec des parois parallèles taillées dans le plan des diaclases principales. La voûte est aussi découpée par des fissures élargies parallèles au plan des parois. Ces fissures multiples et parallèles appartiennent à une même famille de fissures qui donnent l'orientation principale à la galerie. Les diaclases ont la singularité de présenter trois familles de fissures conjuguées dans les trois directions de l'espace soit deux verticales et perpendiculaires et la troisième horizontale correspondant au plan des joints de la stratification de la roche. En raison de cette disposition, les diaclases débitent la roche calcaire en blocs de forme parallélépipède et de taille variable. Il n'est donc pas étonnant que des pierres se soient détachées de la voûte ainsi que des parois des diaclases verticales érodées par les eaux de ruissellement. Voilà pourquoi les explorateurs ont découvert tout un amoncellement de pierres au fond du Soucy et sur le plancher de la grande salle. Ce talus d'éboulement est jonché d'ossements des animaux morts que l'on avait pris l'habitude de jeter dans le Soucy.

«La salle où nous nous trouvons mesure 12 mètres de longueur, 4 à 5 mètres de largeur et 3 de hauteur. Les parois délavées, une branche d'arbre abandonnée sur un redan rocheux, à 3 mètres de hauteur, témoignent qu'au moment des crues cette salle est complètement envahie par l'eau. Toutes les fissures des parois et de la voûte ont été élargies par son action corrosive et érosive; nous les explorons une à une ».



LE NOM SOUCY DANS LA TOPONYMIE FRANÇAISE

A l'extrémité de la salle, les deux hommes aperçoivent ce qui pourrait être une ouverture sur une autre galerie. Ils traversent la salle et vont y voir de plus près.

«Nous nous engageons dans un étroit boyau de 0m.80 de diamètre qui est interrompu presque aussitôt par un à pic de 2 mètres au fond duquel nous apercevons de l'eau. La galerie qui la contient se dirige vers le nord-est. Sur la paroi opposée, aucune trace d'ouverture, mais Louis Armand, en retirant quelques pierres, découvre un passage analogue au premier, dans lequel nous pénétrons en rampant. À 4 mètres de l'entrée et à 2 mètres en contrebas, nous retrouvons l'eau. À la lumière du magnésium nous apercevons devant nous une rivière souterraine large de 4 mètres occupant entièrement une belle galerie en ogive, régulière comme un tunnel de chemin de fer, et s'enfonçant à perte de vue dans la direction du Sud-Ouest. La profondeur de l'eau est de 1m.50, et sa limpidité parfaite; nous apercevons très distinctement le fond formé par la roche elle-même recouverte de quelques dépôts calcaires de forme bizarre»

«Cette rivière traverse la salle du Fond du Soucy en s'infiltrant à travers les pierres du talus d'éboulement. Lorsque les eaux sont grandes, elles envahissent cette salle et

exercent sur le talus une pression considérable, le minent et entraînent une partie des matériaux qui le composent. Ce fait explique le peu d'importance de ce talus, qui ne mesure que 3 mètres de hauteur, ce qui porte à 57 mètres la profondeur du Soucy, de l'ouverture au niveau de la rivière souterraine.»

Faute de barque, la continuation de l'exploration de la rivière souterraine dut être remise à l'année suivante. Clément Drioton et son guide Louis Armand gravirent les 180 échelons de l'échelle de corde qui menaient à la surface. L'exploration du Soucy de Francheville fut reprise les 6, 7 et 8 juillet 1905. Cette fois, M. Martel avait apporté deux de ses canots démontables pour explorer la rivière. Après la descente, l'exploration de la rivière souterraine se poursuit en amont et en aval de la salle du fond du Soucy.

«En amont, nous pouvons la suivre sur une longueur de 59 mètres. Les dimensions de la galerie sont de 5 à 12 mètres de largeur, et de 2 à 10 mètres de hauteur, la profondeur de l'eau de 1^m,50 à 4^m,40. La galerie d'amont se termine par une vaste salle de 12 mètres en tous sens, contiguë à la galerie principale. »

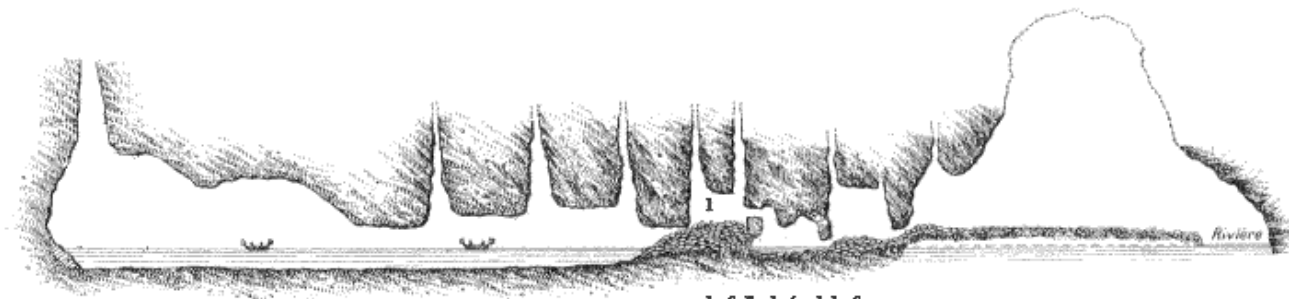
«En aval, l'ouverture est trop étroite pour le passage des barques, elles ne

sont d'ailleurs pas indispensables. Cette partie de la rivière n'est pas formée comme en amont par une galerie unique, mais par une suite de salles et de galeries étroites et hautes (diaclasses élargies) en forme de labyrinthe. Sur une longueur de 55 mètres, le lit de la rivière est encombré sur une hauteur de 1 à 2 mètres par des blocs et matériaux provenant du talus d'éboulement. Lors des crues, les eaux s'accumulent dans la galerie d'amont, envahissent la salle du fond du Soucy, exercent sur le talus une pression considérable, et entraînent, par l'étroit orifice d'aval les matériaux et les déposent dans leur ordre de densité, gros blocs, pierres, graviers, sable.»

«Dans une petite galerie latérale, l'un de nous retrouvait intact et à moitié engagé dans l'argile, un maxillaire humain, sans doute de l'un des suicidés de 1885. »

«À 35 mètres de distance, la rivière, qui coule souterrainement en s'infiltrant à travers les matériaux entraînés, réapparaît, mais presque aussitôt, à 4 mètres plus loin, un siphon ferme toute issue»

«La température de l'air dans la salle du fond du Soucy est de 9°,5 °, celle de l'eau 11° C. La rivière se dirige du Sud-Ouest au Nord-Est.»



1. Salle du fond du Soucy

Rivière souterraine du Creux du Soucy.

LE NOM SOUCY DANS LA TOPONYMIE FRANÇAISE

«En somme, l'ensemble des galeries de la rivière souterraine du Soucy est formé par l'élargissement sous l'action corrosive et érosive de l'eau des diaclases et joints de stratification des calcaires compacts à silex de la base du bathonien moyen. En amont et dans une partie des galeries d'aval, les diaclases principales sont parallèles entre elles et perpendiculaires à la direction de la rivière. L'une de ces diaclases, élargie jusqu'à la surface du sol, a formé l'abîme lui-même et permis l'absorption de la rivière aérienne coulant dans le vallon du Soucy au profit de la rivière souterraine.»

Alain L. Soucy

Référence:

DRIOTON Cl.

L'exploration du Soucy de Francheville (Côte d'Or) le 24 octobre 1904. Dijon, impr. Darantière 1905, in -8 br. couv. neuve, extrait des Mémoires de la Société Bourguignonne de Géographie et d'Histoire, pages 251 à 260.

LES SOUCY EN FRANCE

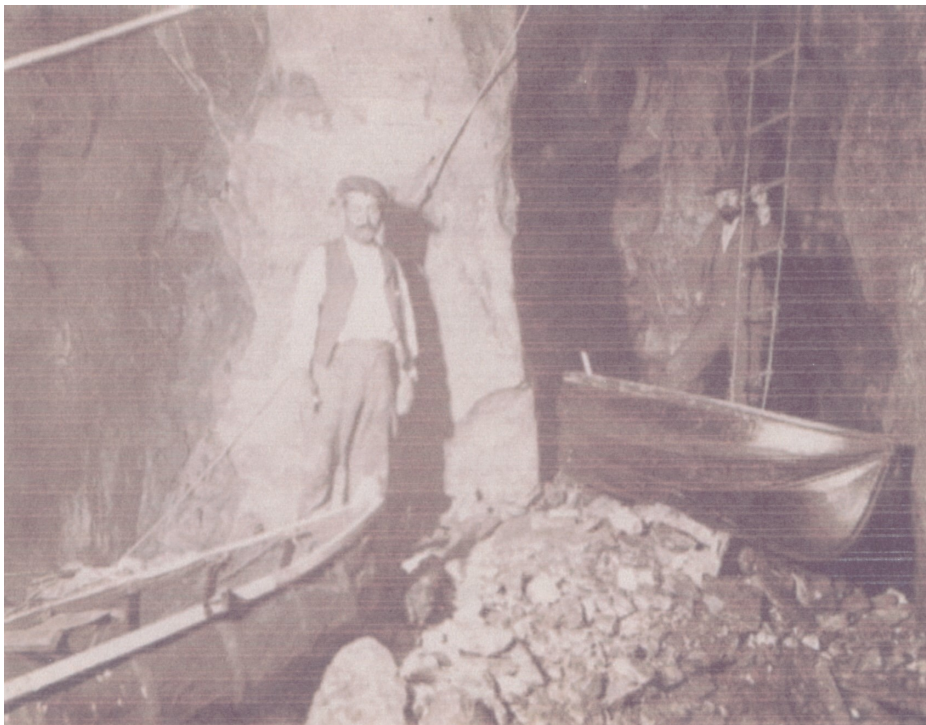
Nous verrons dans les prochains numéros de La Source qu'il existe d'autres Soucy en France qui doivent leur origine à un tout autre phénomène géologique connu sous le nom d'Aven. Ainsi, il existe des Soucy (nous entendons ici des fosses) en Normandie (nord) et en Bourgogne (Est) mais également dans le Massif central (Centre) et dans le Périgord (Ouest). Il y a donc plus d'un Soucy, plus d'un gouffre auquel on aura donné le nom de notre famille. Est-ce à dire que les porteurs de ce nom étaient insondables, mystérieux peut-être même ténébreux comme le sont les gouffres ? Bien sûr que non et le bulletin La Source de 2002 vous en aura sûrement convaincu. Le fait que le nom Soucy se trouve associé au même phénomène naturel dans tous les coins de la France, autant dans la langue d'Oïl que dans la langue d'Oc, traduit bien à l'origine une étymologie commune.



L'exploration du Soucy de Francheville en juillet 1905.

Préparatifs pour l'exploration de la rivière souterraine en amont et en aval du Creux du Soucy près de Francheville en Côte-d'Or (21).

Photo publiée par Clément Drioton dans Sciences, Arts, Nature n° 209, 28 octobre 1905.



L'exploration du Soucy de Francheville en juillet 1905.

Clément Drioton à droite et son guide Louis Armand à gauche au fond du puits du Soucy de Francheville à 57 mètres sous la surface lors de l'exploration de 1905.

Photo publiée par Clément Drioton dans Sciences, Arts, Nature n° 209, 28 octobre 1905.

SOUCY-LES-HAIES

Connaissez-vous la commune de Soucy-les-Haies en France ? En fait, cette commune est bien mystérieuse et ce n'est que tout récemment que j'en ai découvert le nom. Il m'est apparu en gros titre sur la page couverture d'un livre rare d'Emmanuel Bron publié par Les Éditions du Scorpion à Paris en 1961. Il s'agit bien d'un livre rare et à tel point qu'en préface il est écrit qu'«il a été tiré de cet ouvrage vingt exemplaires sur alpha-mousse numérotés de 1 à 20». J'avais l'insigne privilège de posséder le dix-septième que je m'étais procuré chez un libraire de Troyes, ancienne capitale de la Champagne en France. Le titre de cet ouvrage oblige à la lecture pour laquelle porte le nom Soucy: «*MÉDECIN À SOUCY-LES-HAIES*».

Dans l'attente de recevoir cet ouvrage, je n'avais cessé de fouiller les encyclopédies, les cartes et les atlas géographiques de la France à la recherche de ce lieu-dit Soucy-les-Haies mais sans succès. Était-ce donc si petit que l'endroit ne justifiait pas son inscription sur les cartes. Le nom n'apparaissait pas davantage sur les cartes anciennes de France. Alors, lorsque j'ai découvert le colis dans ma boîte postale, il fallu moins de deux pour retirer l'emballage de papier kraft et pour couper les feuillets encore vierges pour enfin parcourir l'ouvrage à la recherche de tous les indices permettant de repérer la commune dans l'étendue de l'hexagone. À force d'années de recherches généalogiques, on acquiert l'art de la lecture rapide et on devient particulièrement habile à repérer d'un seul coup d'œil le nom Soucy dans une mer de mots.

Je m'arrête sur une page puis sur une autre et je lis autant de passages faisant mention du nom mais, eureka, une première description des lieux qui laisse déjà à rêver:

Page 13: «Soucy-les-Haies ! Un hameau, comme les autres, avec une délicieuse petite église au clocher très fin, dressée tout là-haut, au bout du pays, en face d'un grand parc et d'une propriété bourgeoise, résidence estivale d'un vieux Comte original et solitaire. Une rue, la seule, tour à tour poudreuse ou boueuse, gravissant le coteau, longeant le cimetière agreste aux stèles moussues, frôlant la grande mare glauque où, parmi les joncs et près d'un lavoir tout vermoulu, s'ébattent les canards et viennent boire les lourds chevaux et les vaches alanguies. Une Rue ? De pauvres maisons, aux façades bien décrépies. Puis des hommes semblables aux autres.»

Nous voici bien campés dans un décor champêtre dont la rusticité se confirme dans d'autres passages:

Page 17: «Si le parc du Château et la petite église au clocher élancé gardent l'entrée de Soucy-les-Haies, tout en haut du coteau, la ferme des parents Morin monte la garde en aval. C'est une ferme semblable à toutes les fermes de chez-nous, avec une cour, du fumier, du purin, des volailles, des remises où l'on voit du bois et du foin, quelques vieilles carioles désaffectées, une étable, une écurie. Décor toujours le même, toile de fond tissée par une main d'artiste aux gestes éternellement recommandés, devant lesquels chaque génération réitérera, cinquante ou soixante ans durant, parfois davantage, les gestes transmis par les ancêtres et qui sont éternels.»

Voilà donc un village où l'on pourrait reconnaître les us et coutumes de nos ancêtres Soucy si l'un des nôtres lui avait donné autrefois son nom. Ces descriptions poétiques nourrissent l'imaginaire mais ne permettent toujours pas de localiser le village de Soucy-les-Haies. Mais voici qu'un peu plus loin un autre passage semble fournir quelques indices.

Page 76: «Cependant, Soucy-les-Haies se distinguait toujours des hameaux voisins: Houssaye, Tuffat, Beauflé...et bien d'autres.» Dans l'atlas routier et touristique de la France de Michelin, il y a cinq mentions de Houssay(e) mais aucune de Tuffat et de Beauflé. Il y a cependant dans le Loir-et-Cher, au sud-ouest de Vendôme, une commune qui porte le nom de Houssay et qui a la particularité de se trouver à seulement trois kilomètres du hameau nommé Les Haies. Mais pas de Soucy-les-Haies dans les environs. Dès lors, le doute s'installe. Soucy par ci, Soucy par là, bien des mentions mais pas moyen de savoir où se trouve le fameux hameau. Puis, je découvre un avertissement au lecteur précédant la préface du livre et se lisant comme suit:

«Avertissement au lecteur»

«Le village dont il est question ici, Soucy-les-Hayes, est un village fictif né dans l'esprit de l'auteur... L'auteur met donc très catégoriquement le lecteur en garde contre tout essai d'identification de quelque personnage ou de quelque lieu que ce soit, même si l'authenticité apparente des faits incite à cet essai....»

Les voies de la recherche qui mènent à la découverte en généalogie sont parsemées d'espoirs déçus comme des bouteilles englouties aussitôt lancées à la mer. Espérons seulement que notre ancêtre Jean Soucy dit La Vigne ne soit pas originaire de Soucy-les-Haies.

NOUVELLES DÉCOUVERTES EN FRANCE

«JEAN DE SÉVILLE DIT LE SOUCY» LE PÈRE DES SCIENCES ENVIRONNEMENTALES AU MOYEN-ÂGE

Voici une découverte digne de mention. Connaissez-vous le Sieur Jean de Séville dit le Soucy ? Bien sûr que non car cet illustre personnage est passé à l'histoire et ce, bien avant notre ancêtre Jean Soucy dit La Vigne ! Rappelons que notre ancêtre a vécu au milieu du XVII^e siècle. Or, nous sommes ici en présence du plus ancien citoyen français connu à avoir porté le patronyme de notre famille. Tenez-vous bien ! Ce sieur n'a pas connu le règne de Louis XIV (1643 à 1715) qui a régné sur la France et sur les territoires d'outre-mer à l'époque de notre ancêtre. Le sieur Jean de Séville dit le Soucy n'a pas connu non plus la fin du règne de Louis XIII (1610 à 1643) et qui plus est, il était déjà célèbre à l'arrivée sur le trône de Henri IV (1589 à 1610). En réalité, le Sieur Jean de Séville dit le Soucy fut célèbre sous le règne de Henri III (1574 à 1589). Il aurait pu être le grand-père, voire même l'arrière-grand-père de l'ancêtre de tous les Soucy d'Amérique n'eut été qu'il en ait porté le nom au lieu du surnom.

Mais restez bien calmes. Je sens en effet que plusieurs d'entre nous pourraient s'exciter à l'annonce de cette découverte. Toutefois, nous devons encore patienter avant de nous réjouir car je n'ai pas encore rattaché ce personnage à l'ascendance agnatique de notre ancêtre Jean Soucy dit la Vigne.

Mais qui est-il ? En son temps, ce personnage, que nous pourrions considérer comme le Père des sciences environnementales, a écrit un manuel qui ferait sans doute encore école dans le recyclage des matières organiques domestiques. Le titre de ce volume se lit comme suit:

« *Le Compost manuel, calendrier et almanach perpétuel recueilli et réformé selon le retranchement des dix jours avec la déclinaison du soleil reformée, un abrégé de la sphère...* »

Mais ce qui est merveilleux, c'est que ce volume de 162 pages, avec figures et tableaux, a été publié à Rouen, capitale de la Normandie, en Seine-Maritime, en l'an 1586. Un demi-siècle auparavant, en 1531, le roi François Ier avait instauré l'usage des paniers à ordures et la taxe de ramassage.

Cette découverte est à ce jour la plus vieille mention qui ait été faite d'un personnage ayant porté le patronyme de notre famille. Il est intéressant de souligner au passage que le nom Soucy accompagne ici le nom à l'instar d'un surnom, ce qui n'avait jamais été vu jusqu'à présent.

Alain L. Soucy

Légende du tableau de l'échelle relative des temps de l'histoire des Soucy

- Naissance
- + Décès
- X Mariage

Vos suggestions de références universelles seront les bienvenues.

ÉCHELLE RELATIVE DES TEMPS DE L'HISTOIRE DES SOUCY		
Ancêtres	Période	Code
Fondation de l'AFS	2000-2025	○
Fin XXe siècle		
François Soucy	1975-2000	○
Alain L. Soucy	1950-1975	○
Frs-Florentin Soucy	1925-1950	+
François Soucy	1900-1925	+
Fin XIXe siècle		
Michel Soucy dit le Père Michon	1875-1900	+
Frs-Florentin Soucy	1850-1875	○
François Soucy	1825-1850	○
Damase Soucy	1800-1825	○
Fin XVIIIe siècle		
Michel Soucy dit le Père Michon	1775-1800	○
Pierre Soucy	1750-1775	+
Joseph Soucy	1725-1750	+
Joseph Soucy	1700-1725	○
Fin XVIIe siècle		
Guillaume Soucy	1675-1700	○
Pierre Soucy	1650-1675	○
Jean Soucy dit La Vigne	1625-1650	○
Vide historique	1600-1625	
Fin XVIe siècle		
Jean Soucy, Curé d'Argouges	1575-1600	○
Jean de Séville dit le Soucy	1550-1575	○
Vide historique	1525-1550	
Vide historique	1500-1525	
Fin du Moyen-Âge (1498)		

JOSEPH ANTOINE SOUCY la vie d'un médecin de campagne

Le village de Gravelbourg a longtemps été le cœur de la vie française dans le Sud de la province, quoique d'autres gros villages français, comme Ponteix et Willow-Bunch, lui ont toujours revendiqué cet honneur. Et sous la protection d'un clan puissant, les Gravel, la prospérité du village pouvait être considérée comme assurée dès sa fondation. Il ne faut donc pas s'étonner si plusieurs médecins formés au Québec et désireux de fuir l'encombrement de la profession dans leur province natale, ont ouvert un cabinet à Gravelbourg. L'un d'eux, le docteur Antoine Soucy, mérite une place à part tant par la qualité de ses services professionnels que par son dévouement exemplaire.

Joseph-Antoine Soucy est né le 16 mai 1889 à Cacouna, petit village dont les habitants vivent de pêche et d'agriculture, sur la rive sud du Saint-Laurent à quelques kilomètres de Rivière-du-loup. Une sœur aînée, qui se destine à l'enseignement, lui apprend à lire et écrire, puis le jeune garçon part pour le Séminaire de Rimouski pour y entreprendre ses études classiques. Plutôt petit de taille, malingre même, il est néanmoins doué d'une volonté inébranlable. Il rêve de se faire père missionnaire et de partir pour l'Afrique mais après mûres réflexions et bien des hésitations, il opte pour la carrière médicale. En 1909, après avoir terminé ses études classiques, il s'inscrit à la Faculté de Médecine de l'Université Laval.

En juin 1913, Antoine Soucy décroche son diplôme de fin d'études en médecine. Où exercer sa profession? Les perspectives ne sont guère inté-

ressantes dans la vieille province: trop de médecins, une clientèle peu argentée et surtout peu habituée à payer les services du médecin à leur juste valeur. Le jeune médecin a connu Mgr Olivier-Elzéar Mathieu, professeur de philosophie et un temps recteur de l'Université Laval. Mgr Mathieu a été nommé évêque du nouveau diocèse de Régina en 1911 et il recrute des professionnels pour donner une élite à la population francocatholique de son diocèse. Le médecin répond à l'appel, fait le long voyage vers l'Ouest et étudie la possibilité, suggérée par le prélat, de s'installer à Qu'Appelle sur la ligne transcontinentale du Canadien Pacifique. Toutefois, l'endroit ne lui plaît guère et il n'y reste que le temps d'une visite. L'abbé Jules Bois, curé de Meyronne, l'invite alors à venir dans son village, qui n'a pas de médecin résident. Le jeune médecin accepte l'invitation.

À cette époque, on permet aux médecins qui n'ont pas encore réussi l'examen du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province d'exercer la médecine, à condition de ne pas empiéter sur les territoires déjà desservis par des médecins agréés. Or, Antoine Soucy est arrivé quelques jours trop tard pour s'inscrire aux examens d'été et il doit patienter jusqu'aux examens de janvier. Il faut dire qu'il existe alors des préjugés profondément ancrés contre les médecins formés au Québec; un bon nombre d'entre eux se voient forcés de se présenter plus d'une fois à des examens de certification qui auraient rebuté plusieurs des examinateurs anglo-saxons, pouvant d'ailleurs difficilement eux-mêmes être considérés comme des puits de science. Quoi qu'il en soit, Antoine Soucy réussit l'examen en janvier 1914 et s'installe à Gravelbourg.

L'exercice de sa profession ne laisse pratiquement aucun répit au médecin du village. Le matin et l'après-midi, il y a consultations libres au bureau, à moins qu'un accident ou une autre urgence n'appelle le médecin au chevet d'un patient dans les campagnes environnantes. Et rares sont les soirées où une visite à l'infirmerie ne s'avère indispensable, à moins qu'il ne faille repartir en coup de vent vers tel ou tel coin du district où un accouchement s'annonce difficile, un garçonnet souffre du croup ou un vieillard agonise.

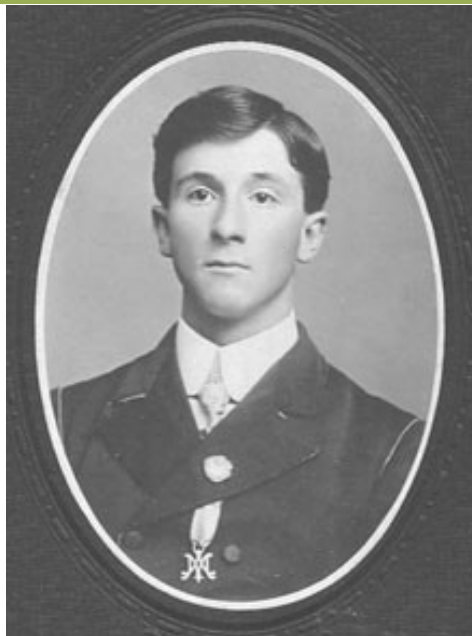
Durant les premières années, il existe peu de routes dans les campagnes. Il faut plutôt suivre les pistes tracées par les Indiens et ensuite empruntées par les Métis et les colons. Le docteur Soucy, ce premier hiver-là, voyage surtout à dos de cheval. Ce sont des randonnées peu agréables, le visage fouetté par le vent, et l'on arrive à destination tout frissonnant malgré les lainages et le capot de chat sauvage. Au bord de l'épuisement, sans le bénéfice des quelques heures de repos que l'on accorderait de bon gré à tout autre voyageur dans les mêmes circonstances, sans même le temps de rassembler ses esprits, il faut examiner le patient, formuler un diagnostic, prescrire le traitement le moins dispendieux possible, donner ses recommandations aux proches, rassurer ceux-ci et remonter le moral de celui-là. Et gare au médecin qui commettrait la moindre petite erreur de jugement! Dans les villages francocatholiques, sur ce sujet et sur bien d'autres, les mauvaises langues s'entortillent avec délectation autour des médisances les plus abjectes et des pires calomnies.

SUR LES TRACES D'UN PIONNIER

Au printemps suivant, le docteur Soucy s'accorde le luxe d'un beau buggy, avec une capote de toile pour se garantir des dards du soleil et des assauts de la tempête. L'hiver, il se sert le plus souvent d'une carriole. Afin de ménager ses forces, il se fait fréquemment mener, comme c'est alors la coutume, par un homme du village. Enfoui sous les couvertures au fond de la carriole, il peut prendre quelques heures de sommeil pendant que son conducteur tient les rênes. Lors des épidémies qui ravagent régulièrement la région – la typhoïde causée par l'accumulation des déchets d'animaux dans l'eau puisée dans les sloughs est particulièrement répandue – il est sur la brèche pendant des jours et des semaines, sans répit. Souvent aussi, on l'appelle dans un district éloigné ou isolé; c'est un voyage de plusieurs jours et tous les gens de ce district en profitent pour faire soigner qui une plaie ulcérée, qui une toux persistante, qui une rage de dents. Au retour d'une randonnée, les chevaux sont épuisés et le docteur Soucy a fait construire une petite écurie où il garde plusieurs chevaux, ce qui lui permet de repartir au grand galop même après plusieurs appels consécutifs.

À peu près au même moment où le docteur Soucy s'installe à Gravelbourg, la fièvre de l'automobile s'empare de l'Ouest. Peu importe si les pistes sont raboteuses et si la fiabilité des premiers véhicules laisse à désirer: c'est la voie du progrès. Le docteur Soucy s'achète donc une Ford pour visiter ses patients à la belle saison et pour amener les cas de chirurgie à l'hôpital de Moose Jaw.

À la mi-décembre 1917, Antoine Soucy épouse Henriette Beauchesne, de Gravelbourg. Moins d'un an plus tard commence la grande épidémie de



**Dr Joseph-Antoine Soucy
dans sa jeunesse**

Source: <http://www.societehisto.org/Musee/Musees/Gravelbourg/page2.html>

grippe espagnole. Les antibiotiques puissants n'ont bien sûr pas encore été mis au point et la maladie fauche impitoyablement, malgré les efforts du médecin; on improvise et la salle d'assemblée du Cercle Saint-Jean-Baptiste devient une infirmerie où sont transportés les malades qui n'ont personne pour prendre soin d'eux. Le docteur Soucy se multiplie, tire le meilleur parti possible des faibles moyens à sa disposition. Heureusement, l'épidémie diminue au creux de l'hiver et après une brève recrudescence au printemps suivant, elle s'éteint à l'été.

Le docteur Soucy a établi son domicile à Gravelbourg en même temps que le chemin de fer atteignait le village. Alors qu'il fallait auparavant livrer le grain à Mortlach, un long trajet ralentissant le progrès de l'agriculture et du commerce dans le district, le blé part maintenant vers les

ports de mer en longues files de wagons. De plus, le village connaît de très belles récoltes et, avec son couvent, son collège, ses écoles, son église, ses commerces et ses autres beaux édifices, devient le centre de toute la région. Le docteur Soucy profite aussi de la prospérité générale. Il s'achète une grande terre, au moins cinq carreaux, à peu de distance au sud-ouest de Gravelbourg. Il s'y consacre à l'élevage des chevaux de race et à la culture du grain. C'est aussi un endroit où il peut se réfugier loin des tracasseries de sa profession.

Vers le milieu des années 1920, le docteur Joseph-Antoine Soucy prend la décision d'aller étudier la chirurgie en Europe. À l'occasion de son départ en novembre 1925, cent vingt-cinq habitants de Gravelbourg lui préparent une fête. «Ses amis de la ville et du district se sont réunis vendredi soir le 6 novembre en la salle Huel pour lui offrir le témoignage de leur estime et l'expression de leurs regrets les plus sincères. M. J.-B. Crépeau a présidé la réunion. MM. Lucien Provencher et O'Neill MacMillen, avocats, au nom des citoyens de langue française et anglaise, ont exprimé en termes heureux et délicats les vifs regrets que cause à la population de Gravelbourg le départ du Dr Soucy, et ils lui présentèrent un superbe sac de voyage.»

À Paris, il maîtrise les plus récentes techniques en chirurgie et confère avec les grands spécialistes venus de tous les coins de l'Europe. Toujours accompagné de sa famille, il effectue aussi un séjour d'études en Hongrie avant de revenir à Paris. En février 1928, c'est le retour vers le Canada et la Saskatchewan. Gravelbourg s'est entre temps enrichi d'un hôpital, confié aux Soeurs Grises. Le docteur

SUR LES TRACES D'UN PIONNIER



Musée de Gravelbourg Section dédiée au Dr Joseph-Antoine Soucy

Source: <http://www.societehisto.org/Musee/Musees/Gravelbourg/page2.html>

Soucy peut ainsi mettre à profit ses connaissances nouvellement acquises. Il caresse même depuis quelque temps le projet d'ouvrir une grande clinique, en société avec un médecin de souche allemande qu'il a rencontré à Paris. Mais le début de la sécheresse en 1929 le force à renoncer au projet.

Deux ans plus tard, son épouse meurt en donnant naissance à son troisième fils. Inconsolable, le médecin se consacre tout entier à sa profession. En 1950, durant une intervention chirurgicale, il ressent un malaise et vient près de s'évanouir; dans ces conditions, point question de poursuivre sa carrière et d'exposer un patient aux conséquences d'une rechute toujours possible. Il prend alors sa retraite, presque du jour au lendemain.

Le docteur Soucy, affectueusement surnommé «Doc», se tourne vers l'exploitation de ses terres et d'un ranch qu'il a acheté après la Seconde

Guerre à Fir Mountain. Il y élève des chevaux belges et du bétail Aberdeen Angus. Sa grande joie, c'est de se retirer pendant des semaines à la fois dans un cabanon au ranch, afin de goûter la paix et la solitude qu'il n'a certainement jamais connu à Gravelbourg. En 1951, il épouse en deuxième nocces Yvonne Leblanc, de Gravelbourg.

Le Collège des Médecins et Chirurgiens de la province l'honore lors de son congrès annuel de 1954 en le nommant membre à perpétuité du Collège. «Doc» Soucy meurt le 17 novembre 1972, à l'âge de 83 ans, après une longue maladie.

Monique Soucy-Roberge

Référence :

Le Musée Virtuel Francophone de la Saskatchewan
(citation: Le Patriote de l'Ouest 18 novembre 1925, p.7, renseignements: Heritage, Gravelbourg – District 1906-1985, Gravelbourg Historical Society, Gravelbourg, 1987; Regina Leader-Post, 6 octobre 1954, p. 29 et 5 décembre 1972, p. 2; Gravelbourg Star, 30 novembre 1972, p. 1)

Lapointe, Richard, 100 NOMS, Société historique de la Saskatchewan, 1987. pp. 373-377. Reproduit dans le Musée virtuel francophone de la Saskatchewan,
<http://www.societehisto.org>.

LES SOUCY QUI SONT PASSÉS À L'HISTOIRE

OVIDE SOUCY LE CHANTEUX ITINÉRANT

Avant de vous raconter l'histoire d'Ovide Soucy, permettez-moi de vous rappeler que la musique a toujours été l'art chéri de notre peuple, le plus répandu avec son complément, le chant et que, dès le début de la colonie, les instruments de musique sont apparus. Violes d'abord, luth avec Maisonneuve, violons en 1645, puis la flûte. En 1661, l'orgue arrive. En 1663, Mgr de Laval en apporte un spécimen si compliqué qu'on prend un an à le monter. Avec la venue du régiment de Carignan arrive au pays bon nombre de musiciens faisant partie des fanfares des vingt-quatre compagnies. Le premier musicien remarquable est Louis Joliet, premier organiste de la cathédrale. Le premier compositeur est Charles-Amador Martin. On fabrique ici les instruments de musique entre autres, plusieurs facteurs d'orgues. Les luthiers sont légion. Jusqu'aux cloches qui sont fondues au pays depuis 1664.

La chanson tient aussi une place de choix au cœur du peuple québécois et ce, depuis l'époque où les premiers colons s'établissent sur les seigneuries de la Nouvelle-France, au début du XVI^e siècle. Ils apportent avec eux le riche bagage des traditions orales de diverses provinces françaises (principalement la Normandie et l'Île-de-France, mais aussi le Poitou, l'Aunis et le Saintonge).

Une de ces chansons prend une résonance particulière après la conquête britannique : il s'agit de « À la claire fontaine » qui devient même l'hymne des Patriotes pendant la révolte de 1837-1838. Le refrain devient un chant d'amour nostalgique adressé à la mère patrie : « Il y a longtemps que je t'aime/jamais je ne t'oublierai ».

Certaines subissent quelques variantes adaptées aux réalités nord-américaines (Sur la route de Louviers » devient « Sur la route de Berthier). D'autres chansons, enrichies par les influences de la musique celtique venue d'Écosse et d'Irlande naissent ici notamment dans les camps de bûcherons : « Envoyons d'l'avant nos gens » et « Les raftsmen », par exemple.

Vers 1860 « Les Soirées Canadiennes » voient le jour pour une raison bien particulière ; la crainte que la culture traditionnelle tombe dans l'oubli face au déplacement des familles paysannes vers la ville. À la même époque, Ernest Gagnon et Hubert LaRue publient des recueils de « chansons populaires » qui feront autorité pendant un demi-siècle.

Les archives de folklore sont créées à l'Université Laval après la deuxième guerre mondiale par Mgr. Félix-Antoine Savard et Luc Lacoursière et, c'est Conrad Laforte et son équipe qui mettent au point, à partir de 1953, un catalogue de la chanson folklorique française comprenant plus de 86,000 fiches. Marius Barbeau apparaît dans l'histoire de la musique folklorique en 1911 lorsqu'il est engagé comme géologue puis comme ethnologue-anthropologue au Musée National de l'Homme à Ottawa (Musée canadien des civilisations (MCC) depuis 1986). Vers 1915 il commence à recueillir des contes et des chansons du folklore canadien français d'abord au Québec, puis en Ontario et en Acadie et dans les années 1920 il met sur pied « Les Veillées du Bon Vieux Temps ». À Montréal, les spectacles sont présentés au Monument National (aujourd'hui l'École Nationale de Théâtre) situé sur le Boulevard Saint-Laurent. À Québec, ils sont présentés à l'Auditorium (aujourd'hui Théâtre Le Capitole) situé aux portes du Vieux-Québec sur la rue St-Jean.

Dans un article publié dans la revue « National Geographic Journal » daté de 1933, Marius Barbeau raconte qu'un jour il s'arrête à Notre-Dame-du-Portage et qu'en faisant une promenade sur la plage il décide de frapper à la porte de la première maison qu'il rencontre, celle de Luc April (personnage impliqué dans la suite du récit - voir correspondance). La famille April s'empresse de lui raconter la légende du fantôme de Charlo, le diable, qui apparaît la nuit et qui fait prendre la poudre d'escampette à ceux qui ont le malheur de le croiser. L'article est accompagné de photos dont celle d'Ovide Soucy que Marius Barbeau qualifie d'un des meilleurs chanteurs de folklore de la région.

Ovide vient au monde le 30 juin 1861. Ses parents, Ambroise et Éléonore Dumont-Guéret sont de Cacouna. Il est de l'époque où le chant préside aux étapes de la journée. Cette musique débute au petit matin par ; « Petit Jésus, bonjour, mes délices, mes délices, Petit Jésus, bonjour, mes délices, mes amours », elle finit au sommeil avec « La Poulette grise ».

Puis vient l'enfance. C'est en écoutant les rengaines de son grand-père maternel, Jean-Chrysostome ainsi que les douces chansons de sa mère qu'il puise son futur répertoire. L'âge adulte l'amène sur la Rivière des Outaouais comme draveur. En cadence avec le mouvement rapide des billots qui se déplacent il accorde son propre rythme de musique.

De l'Outaouais, il revient dans son milieu d'origine puisqu'on le retrouve à St-Antonin comme cultivateur sur une petite terre qui lui a été donnée. Cette terre est située dans le deuxième rang. À 30 ans, célibataire et cultivateur, il se laisse gagner par les charmes de Mathilde Lavoie et se marie le 13 juillet 1891. Mathilde est native de la réserve des Malécites à

LES SOUCY QUI SONT PASSÉS À L'HISTOIRE



Ovide Soucy

Withworth. De cette union naissent six enfants ; Isidore, Julianna, Alice, Florence, Alphée et Ulric. Ovide joue de malchance. La terre qu'on lui avait donnée lui est enlevée et le voilà sans ressources. Il gagne alors sa pitance grâce à ses talents de chasseur, de trappeur et de bûcheron de chantier. Le malheur frappe à nouveau. Mathilde décède. Ovide a beaucoup de chagrin mais, comme il ne peut revenir sur le passé et qu'il y a encore de jeunes enfants à la maison qui ont besoin d'une mère, il convole en secondes noces, le 5 août 1907, avec Marie Mailloux, elle aussi de la réserve des Malécites. De cette union naissent trois enfants ; Joseph-Louis, Antonin et Thérèse.

❧ 1918 ❧

Ovide a maintenant 57 ans. Sans trop d'instruction, il a fait son bout de chemin en pratiquant toutes sortes de métier. La vie n'a pas toujours été tendre pour lui, mais la musique, qui fait partie de son quotidien depuis

son enfance, lui a fait ranger aux oubliettes les tracasseries journalières. Boute-en-train, il a chanté et chante encore partout où il passe. Il a dans la communauté sa place reconnue et son rôle applaudi. Ovide c'est « le chanteux itinérant ».

C'est aussi l'époque où Marius Barbeau commence à recueillir les contes populaires et s'aperçoit de l'existence de nombreuses chansons de folklores inédites. Il écrira que « *La population du Saint-Laurent, en majorité rurale, possédait une tradition orale, c'est-à-dire, qui se transmettait d'une génération à l'autre sans passer par l'écriture ou le livre. Là plus qu'ailleurs, la tradition française a toujours excellé* » (*Les Archives de folklore. Poétique de la Chanson Traditionnelle Française. Conrad Laforte, p. 14*)

C'est ainsi qu'il rencontre Ovide Soucy à Notre-Dame-du-Portage et procède à l'enregistrement de 22 chansons faisant partie du volumineux répertoire de notre « chanteux itinérant ». Ces chansons sont enregistrées « sur le champ » en installant l'équipement dans les maisons des gens. Barbeau utilise un petit phonographe Edison de modèle courant muni de cylindres vierges. Il enregistre les chansons, qu'il transcrit par la suite, en noir et blanc sur du papier à musique. Les cylindres de cire sont les médiums d'enregistrement de l'époque. Les enregistrements peuvent atteindre plusieurs minutes et être écoutés une dizaine de fois. Malheureusement, la cire susceptible de se détériorer suite aux manipulations et écoutes successives oblige le Centre Canadien d'étude du Folklore à transférer, quarante ans plus tard, les chansons des cylindres sur bandes audio avec comme objectif principal de préserver le caractère original du matériel archivistique.

Le Musée possède 3,000 cylindres dont le plus ancien date de 1898. Aujourd'hui, on retrouve les chansons d'Ovide sur disque CD. Elles sont enregistrées a cappella pour une durée de 16 minutes 33 secondes. Seules quatre d'entre elles ont un temps supérieur d'enregistrement d'une minute et la plus courte est de 17 secondes. On classe cette catégorie de chansons parmi les chansons brèves. Si elles sont les plus humbles de toutes, elles ne sont pas pour cette raison uniquement destinées aux enfants : elles intéressent tous les âges. Caractérisées par leur peu de développement, elles n'ont jamais plus de trois strophes ou couplets ; souvent deux vers leur suffisent. Les sujets, les thèmes, les formes et les structures de ces chansons sont très variés. On retrouve des berceuses, de courtes chansons de société, pots-pourris, chansons dans les contes populaires.

De cette rencontre Barbeau – Soucy s'ensuit une correspondance concernant la participation d'Ovide à une « Soirée du Bon Vieux Temps » qui sera tenue à Québec le 2 mai 1920. Deux lettres sont écrites par Luc April. Sur celle du 20 janvier 1920, Luc April mentionne qu'il se fera un plaisir de se mettre en correspondance avec Ovide Soucy de St-Antonin. Sur la seconde datée du 18 avril 1920, il demande à Marius Barbeau d'informer Ovide « *q'il prenne le train de neuf heure du matin pour que je puisse monter avec lui le jour que vous aller nous faire monter j'aimerais a prendre le train qui pard de la Rivière du Loup, a neuf heure du matin et jaimerais a monter ensemble et si vous avez besoin de mon fils J.Baptiste il pourra monter lui aussi* ».

(Musée canadien des civilisations, Fonds Marius Barbeau, Dossier : « Québec Festival », Correspondance (1920 – 1922 & 1928). Boîte : 72.f.10)

LES SOUCY QUI SONT PASSÉS À L'HISTOIRE



Marius Barbeau, pionnier du folklore canadien, transcrivant des chansons à partir d'un enregistrement sur cylindre de cire (1957) © Musée canadien des civilisations, 1957, no. négatif J4840



Avis : Pour l'utilisation de cette image ou toutes autres images à l'intérieur des collections du MCC, provenant de ce site web (http://perso.wanadoo.fr/socket/ottawa_indians.htm), vous devez demander la permission à archeophone@wanadoo.fr
Archives sonores sous forme de cylindres de phonographe.

Voici un extrait de la troisième lettre qui provient de St-Antonin, Témiscouata. Elle est datée du 22 avril 1920.

« J'ai reçu votre programme et aussi un chèque de douze piastres de M. Marquis (trésorier de cette soirée) pour défrayer les frais de notre virtuose Ovide Soucy. Il se fait fête de participer à cette veillée du bon vieux temps. Il craint cependant de ne pouvoir le faire. Imaginez que sa femme qui, depuis plus de dix ans se reposait sur ses lauriers, s'avise cette année de donner encore le jour à un petit Souci, et cet événement est attendu à la fin de ce mois » et c'est signé *Guy Maurais, prêtre* (Musée canadien des civilisations, Fonds Marius Barbeau, Dossier : « Quebec Festival ». Correspondance (1920 – 1922 & 1928). Boîte:72 f.10)

Il faut croire que le prêtre n'est pas au courant que « le petit Souci », en l'occurrence Antonin, est né depuis le 19 avril, soit trois jours avant l'envoi de cette lettre adressée à Monsieur C-M. Barbeau. Le grand frère, de dix ans son aîné est Joseph-Louis.

Le concert présenté le dimanche 2 mai 1920 est sous les auspices conjointes de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec et de la Société de Folklore d'Amérique (section de Québec). Le programme comprend quatorze numéros; deux morceaux de piano, chansons de différentes catégories (satirique, lyrique, de rames, de ballade, de danses, bachique, de foulon et militaire), violon, conte et projections lumineuses. Marius Barbeau agit comme maître de cérémonie, Miss Ruth Emerson comme pianiste-accompagnatrice. Ovide monte sur les planches par deux fois pour y interpréter cinq chansons. L'anneau d'or et le Plongeur (chansons de rames), Le roi qui s'amuse (randonnée anglaise), des danses rondes chantées et La Passion de Jésus-Christ., complainte dont vous trouverez paroles et musique à la fin du présent texte.

Dans le rapport de dépenses produit par M. G.-E. Marquis, trésorier de la soirée, il est intéressant de noter les coûts de l'époque pour les différents items mentionnés. Ovide Soucy a été payé 15.00\$ pour sa performance et a reçu la somme de 12.00\$ pour ses frais de transport. Le piano de marque Lindsay a été loué pour 20.00 \$. Le violoneux Ulric Pageau (Pageot) demande une somme de 10.75\$ (frais de pension) et est payé 10.00\$ pour sa prestation.

L'Hôtel Victoria, à quelques minutes de l'auditorium, a accueilli les artistes dont Luc April avec des frais de 3.00\$ pour une balance à l'hôtel. La photo de groupe a coûté 11.90\$. Ce qui surprend c'est le montant de 250.00\$ offert à Miss Loraine Wyman, chanteuse. Miss Ruth Emerson qui a agit comme pianiste est pourtant inscrite à plusieurs endroits sur le programme et ne figure pas dans les dépenses.

Deux lettres furent écrites par Louis Soucy après le décès de son père survenu le 26 décembre 1924. Ces lettres avaient pour but d'acheter les chansons de son défunt père. Voici un extrait de la lettre datée du 30 novembre 1925:

« A presents avez encore en main les chansons de mon défunt pere Ovide Soucy, si vous aimez a me les envoyez toutes j'en serai bien content et n'oubliez pas de me dire votre prix et je vous payez de suite parce qu'il n'y a rien de plus que les chansons de mon défunt pere souvenir qui restera en moi tant que je vivrai »

(Musée canadien des civilisations, Fonds Marius Barbeau, Série : Correspondance, Dossier : Soucy, Louis (1925). Boîte b240 f. 25)

LES SOUCY QUI SONT PASSÉS À L'HISTOIRE

Aujourd'hui, on retrouve les chansons d'Ovide Soucy dans trois volumes consacrés au répertoire de la Chanson Folklorique Française au Canada : *Le rossignol y chante, En roulant ma boule et Le roi boit*. Pour vous, j'ai feuilleté ces trois volumes et je vous offre avec grand plaisir cette chanson qu'Ovide avait interprétée le 2 mai 1920 lors du concert offert à l'auditorium de Québec.

De 1916 à 1930 Marius Barbeau a parcouru les rives du Saint-Laurent et, depuis Saint-Rémi de Napierville jusqu'à la Gaspésie et la Baie-des-

Chaleurs il a recueilli treize versions différentes de ce texte. Celle-ci provient de sa rencontre avec Ovide en 1918.

On estime à l'heure actuelle que les neuf dixième des chansons recueillies jusqu'ici sont issues de celles qui arrivèrent avec les colons entre 1665 et 1673. Il a fallu moins de dix ans de colonisation pour que se constitue un fonds incroyablement riche de chansons provenant de la plupart des provinces de France, fonds qui se transmettra pendant deux cent cinquante ans en subissant très peu d'altérations.

Je ne saurais terminer cet article sans vous transmettre cet hommage que lui rend sa petite-fille Micheline Soucy-Gosselin, membre de notre association.

Il a su nous transmettre en héritage le plaisir de chanter en y mettant tout son cœur, d'apprécier et de fredonner les airs folkloriques qui nous permettent de garder le sourire et de rendre heureux tous ceux qui nous entourent. Merci grand-papa Ovide.

Monique Soucy-Roberge

Reproduit avec l'autorisation du Musée canadien des civilisations (MCC). Collections des Archives, Fonds Marius Barbeau, Gatineau (Québec).

Références :

Musée canadien des civilisations (MCC),

Collections des Archives, Fonds Marius Barbeau, Gatineau (Québec).

<http://www.civilisations.ca>

The Canadian Geographical Journal. Vol, V11., No.4. Octobre 1933.

La Naissance d'une Nation, Gérard Filteau.

Le Guide de la Chanson Québécoise, Robert Giroux, Constance Havard et Rock Lapalme

Les Archives de folklore. Poétique de la Chanson Traditionnelle Française. Conrad Laforte

Le Rossignol y chante. Marius Barbeau.

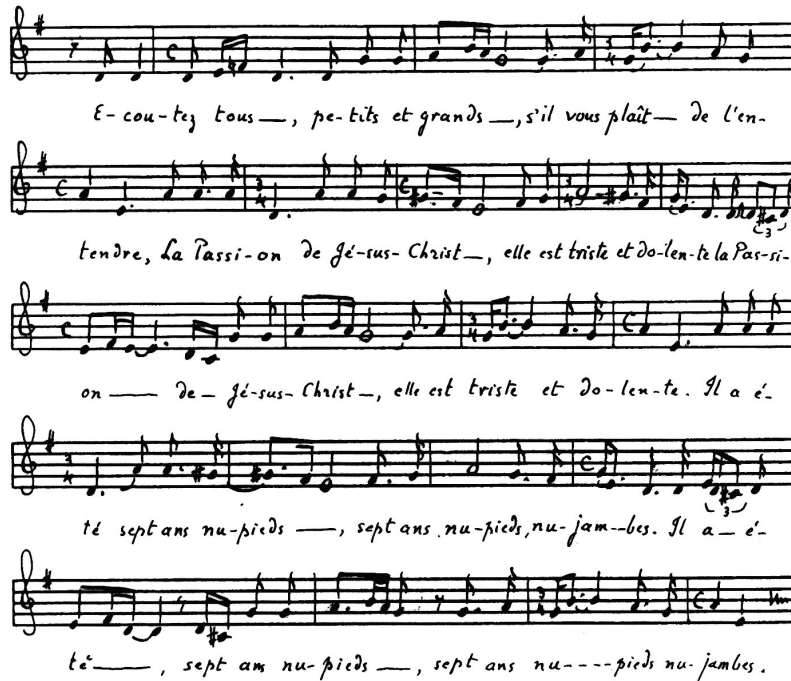
Notes personnelles de Micheline Soucy-Gosselin, petite-fille d'Ovide Soucy



Sur la première rangée, de gauche à droite, Madame April et son mari Luc, en plein centre de la photo le doyen des participants Jérôme Cloutier qui porte bien ses 83 ans, puis notre chanteux itinérant, remarquable par sa sveltesse, Ovide Soucy et un monsieur Hovington. À l'extrême droite, sur une marche du monument et tenant un parapluie à la main Marius Barbeau. Accolées à la statue de Guillaume Couillard, Miss Ruth Emerson et Miss Lorraine Wyman. Remarquez la main d'une des femmes qui tient le bras de notre illustre officier français.

La Passion de Jésus-Christ

71 Ovide Soucy, Saint-Antonin, Temiscouata. N°1890



E-cou-tez tous —, pe-tits et grands —, s'il vous plaît — de l'en-
tendre, La Passi-on de Jé-sus-Christ —, elle est triste et do-len-te la Pas-si-
on — de Jé-sus-Christ —, elle est triste et do-len-te. Il a é-
té sept ans nu-pieds —, sept ans nu-pieds, nu-jam-bes. Il a é-
té —, sept ans nu-pieds —, sept ans nu-pieds nu-jambes.

Texte critique

La Passion de Jésus-Christ, (bis) elle est triste et dolente,
Pécheur!

elle est triste et dolente.

Il a été sept ans nu-pieds, sept ans nu-pieds, nu-jambes.

Il a jeûné quarante jours, sans prendre soutenance.

Mais au bout de quarante jours, prit une pomme blanche.

En donne à Pierre, en donne à Jean, en donne à Michel ange.

Il dit à Pierre, il dit à Jean, il dit à Michel ange:

«Avant qu'il soit vendredi nuit, tu verras chose' étranges.

«Tu verras mes deux pieds cloués et mes deux bras s'étendre;

«Tu verras mon côté percé par le fer d'une lance;

«Tu verras mon sang découler tout le long de mes membres;

«Tu verras mon sang ramassé par quatre de mes anges;

«Tu verras ma mère à mes pieds, qui est triste et dolente;

«Tu verras la mer surmonter et les rochers se fendre;

«Tu verras la lun', le soleil, qui se combatte' ensemble;

«Tu verras les oiseaux du ciel, qui en crieront vengeance;

«Tu me verras porté aux cieux par quatre de mes anges;

«Auprès de mon Père célest' chanteront mes louanges.

(réf : Le Rossignol Y Chante, Marius Barbeau)

LES SOUCY DANS L'ACTUALITÉ

1976...ET 2003 DEUX ANNÉES CHARNIÈRES POUR JEAN-PIERRE SOUCY

Soulignons bien évidemment que 2003, c'est l'année de sa « première » élection à l'Assemblée Nationale à titre de député de Portneuf. Cet événement qui est également nouveau pour notre grande famille, a été souligné avec fierté en juin 2003 à Rivière-du-Loup, par la remise du premier Méritas de l'Association des Familles Soucy à être décerné au cours de son assemblée générale annuelle.

Mais allons voir maintenant ce que représente l'année 1976 pour le nouveau député de Portneuf. Fraîchement diplômé de l'Université Laval en éducation physique, il se consacre alors entièrement durant cette inoubliable et intensif événement, tout autant qu'unique au Québec à ce jour, que furent les Jeux Olympiques de Montréal, à la tâche bénévole d'officiel en athlétisme.

Ce qu'il faut y voir en toute simplicité, c'est que Jean-Pierre Soucy révèle à cette occasion deux aspects marquant de sa personnalité. C'est un sportif sans aucun doute, mais c'est aussi un citoyen responsable qui aime s'impliquer activement dans la vie de sa communauté. Le reste de l'histoire le prouve amplement.

Mais pour demeurer dans l'esprit incomparable que suscite chez ceux qui ont vécu de près des Jeux Olympiques, il faut savoir que pour Jean-Pierre Soucy, cet esprit ne l'a jamais quitté. C'est ainsi qu'ayant décidé il y a quelques années de recevoir chez lui un événement majeur comme la finale des Jeux du Québec, ce projet s'est accompli avec tout le succès que l'on connaît cette année même, en

2003. Confiant de pouvoir compter encore une fois sur l'appui inconditionnel des 22 maires de la MRC de Portneuf, il projette maintenant d'y recevoir rien de moins que les Jeux du Canada.....à suivre.

Jean-Pierre Soucy, en plus de véhiculer un esprit sportif qui ne se dément pas, pratique toujours bon nombre de sports tels le jogging, le tennis et la voile. Incidemment, pas plus tard qu'en septembre 2003, il a couru le 5 kilomètres de « la gélinotte » à St-Raymond. Par ailleurs, si vous ne l'apercevez plus louvoyer sur l'impétueux fleuve St-Laurent avec son magnifique voilier de 31 pieds, c'est qu'il navigue maintenant sur les eaux accueillantes du lac portant le nom du fondateur même de la ville de Québec, là où il faut bien le dire, on se sent aussi un peu comme chez soi.

Mais voyons maintenant comment Jean-Pierre Soucy a démontré de manière tangible son esprit de service et son intérêt pour une implication personnelle dans son milieu. Une définition simple de lui serait de dire qu'il est un enseignant, et un administrateur public. Au moment où il a amorcé sa campagne électorale pour les élections provinciales du printemps de 2003, il était directeur général de la MRC de Portneuf. Auparavant, il a été directeur général de la ville de Fossambault-sur-le-Lac, maire de la municipalité de Shannon et préfet de la MRC de Jacques-Cartier. Il a également été secrétaire de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec.

Jean-Pierre Soucy n'est pas qu'un administrateur public. Sa formation en pédagogie et en éducation physique acquise de l'Université Laval l'a mené directement à l'enseignement, pendant 12 ans en éducation physique et pour une autre période de 8 ans, en enseignement de l'anglais



M. Jean-Pierre Soucy, Député de Portneuf et Adjoint parlementaire au ministère de l'environnement.

langue seconde. Cette carrière a été menée concurremment, pour une bonne partie, avec toutes les tâches et responsabilités déjà mentionnées au service de ses concitoyens. Pour être certain de faire un « tour complet de jardin... même rapide » mentionnons qu'il a trouvé le temps d'aller chercher une maîtrise en analyse et gestion urbaine de l'UQAM et qu'il a poursuivi à l'ÉNAP une maîtrise en administration publique.

Mais direz-vous, cet homme a-t-il eu le temps d'avoir une vie personnelle...? N'ayez crainte, il est marié à Paulette Dambremont et ils ont 5 enfants. Il a même commencé à s'intéresser à la généalogie grâce à sa propre mère et une cousine, lesquelles sont des membres fidèles de notre association.

LES SOUCY DANS L'ACTUALITÉ

Il m'apparaît difficile de terminer ces quelques notes à propos du premier député de notre grande famille, élu à l'Assemblée Nationale, sans vous donner encore une fois un aspect de sa pensée d'homme public, en vous présentant un extrait de discours qu'il prononçait pendant sa campagne électorale. Ses proches expliquent que ces quelques lignes expriment bien sa vision globale à l'égard de son comté : *« C'est Portneuf dans son ensemble que l'on doit sauver comme région à caractère rural, offrant du travail dans un milieu et une qualité de vie exceptionnelle, baigné dans une nature généreuse, comblé de ressources naturelles et animé de savoir-faire bien de chez-nous ».*

Ceux parmi vous qui étaient présents à l'assemblée de juin dernier à Rivière-du-Loup, ont eu l'occasion de rencontrer et connaître « NOTRE » député, JEAN-PIERRE. Pour les autres, nous souhaitons que ces quelques notes à son sujet combleront cette lacune....jusqu'à l'occasion d'une prochaine rencontre.

Achille Soucy



Hôtel du Parlement
Siège de l'Assemblée Nationale du Québec

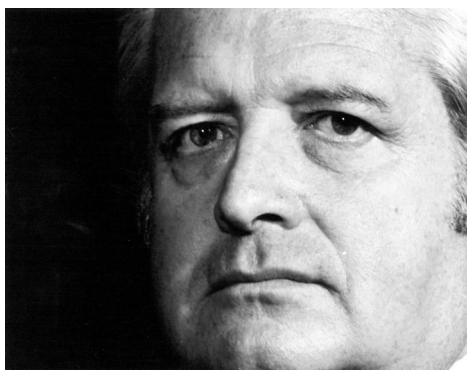


Façade de l'Hôtel du Parlement
Bâtiment de style Second Empire inspiré du Vieux-Louvre

JEAN SOUCY

Né à L'Îsle-Verte dans le comté de Témiscouata, Jean Soucy arrive à Québec à l'âge de huit ans et fréquente l'école Saint-Jean-Baptiste, dans le quartier du même nom. Ses études secondaires terminées, c'est vers l'école des Beaux-Arts qu'il se dirige puisque l'art devient son moyen de vivre, son refuge et sa joie. D'une taille et d'une carrure imposantes, les traits réguliers et la voix de registre médium, Jean Soucy donne une impression d'équilibre.

PORTRAIT DE JEAN SOUCY



Référence: Musée des Beaux-Arts du Québec-Ministère des affaires culturelles. Dossier M. Jean Soucy, directeur du Musée du Québec. Portrait Mai 1971. Photo: Musée du Québec/Luc Chartier

C'est un homme de bon sens, simple et naturel. Très consciencieux, voire perfectionniste sous des airs de « Roger bon temps ». Il est d'un esprit naturellement ouvert au dialogue et à la collaboration. Il aime prendre conseil, travailler en équipe et déléguer à ses aides les tâches et les responsabilités qui ne relèvent pas directement de sa charge.

Après ses études à l'École des Beaux-Arts de Québec, il devient, de 1939 à 1946, professeur d'arts plastiques et d'histoire de l'art à l'École Normale Laval. Un an après la guerre, il s'embarque pour Paris où, pendant quatre

ans, à l'Académie Julian et à l'École du Louvre, il suit des cours de peinture, de fresque et d'histoire de l'art. Il se mêle à la vie artistique de Paris, travaille ferme dans son atelier de la rue Bonaparte et fraye surtout avec le groupe dit « du réalisme poétique » qui exerce une influence marquée sur sa peinture et sa conception de l'art en général. À son retour à Québec, en 1950 et jusqu'en 1967, année où il est nommé directeur du Musée du Québec, Jean Soucy continue de peindre et d'enseigner ses matières préférées, les arts plastiques et l'histoire de l'art à l'École Normale Laval, au couvent de Mérici et à l'École de Pédagogie de l'Université Laval. À la direction du Musée du Québec, il poursuit sous de nouvelles formes sa double carrière d'artiste et de professeur. C'est pourquoi la communication avec le public de tous les âges, la vulgarisation de l'art et de la culture artistique entendue dans son sens le plus élevé lui tiennent tellement à cœur.

JEAN SOUCY, ÉTUDIANT

En 1933, il entre à l'École des Beaux-Arts de Québec où il étudie d'abord l'architecture qu'il abandonne dès l'année suivante pour se consacrer à la peinture. En 1939, à l'obtention de son diplôme, il ajoute une année supplémentaire d'études pour mériter le titre de professeur. En 1945, il obtient un des grands prix de peinture offert par la province et décroche quelques mois plus tard une bourse de 4,200\$ du gouvernement provincial pour poursuivre ses études à Paris. L'œuvre présentée s'intitule « Les recrues » Cette œuvre est l'élément déclencheur d'une carrière qui va prendre son envol en France.

En mai 1942, Jean Soucy est appelé pour s'engager dans l'armée. Pendant les premières semaines, il séjourne dans une tente dressée sur les « cove fields » des Plaines d'Abraham et ce, en attendant de recevoir l'uniforme. En juillet, il se rend à Lauzon avec un de ses anciens professeurs de l'École

LES RECRUES Huile sur toile



Jean Soucy, *Les Recrues*, 184,5 x 136 cm, Huile sur toile, 1944

Normale afin d'entreprendre son service militaire. Cette vie de caserne ne réussit pas à lui faire interrompre totalement sa production. « *Lorsque j'étais sous la tente, je faisais constamment des croquis* » avoue-t-il. C'est d'ailleurs à ce moment-là qu'il réalise les esquisses pour *Les recrues*.

C'était la première année qu'avait lieu ce concours où furent promus cinq artistes choisis parmi quarante-huit participants. Le Père Couturier (il joua un rôle de premier plan dans la manifestation de l'art vivant au Québec au début des années 1940) ainsi que le peintre Fernand Léger (il influença le style de Jean Soucy tout comme Matisse et Rouault) étaient parmi les cinq membres du jury. Toute une polémique fut soulevée par les fervents de l'art traditionnel autour de cet événement marqué par une exposition au Musée provincial.

LES SOUCY ET LES ARTS

Signalons, à titre d'information, que les artistes devaient présenter une composition dominée par le personnage.

Dans « Les Recrues » l'expérimentation de la couleur est soumise à une construction en spirale qui confère au tableau une impression de mouvement. C'est une œuvre d'une grande intensité dramatique par ses coloris, l'espace pictural utilisé, la stylisation des visages à l'aspect caoutchouteux ainsi que l'attitude tourmentée des conscrits qui se retrouvent entassés sous une tente gondolée où l'espace est entièrement occupé par le lit superposé et la pyramide humaine. L'image couvre entièrement la surface de la toile et l'on peut distinguer, dans le coin supérieur gauche, les huttes militaires auxquelles les soldats avaient accès après réception de leur costume.

Cette mise à nu de l'angoisse existentielle démontre à quel point l'artiste fut troublé par cette expérience de vie où la liberté et le respect de l'être étaient brimés. *« Nous vivions avec l'inquiétude de devoir traverser l'Atlantique. On nous manipulait et nous étions considérés comme des numéros : le mien était le E 626 282. Ils nous laissaient croupir dans la poussière. C'était leur façon de nous préparer au jour de gloire où l'on confirmerait notre adhésion à l'armée active. Pour un militaire, cela devait représenter le couronnement des efforts fournis. Ce à quoi, je me suis refusé catégoriquement »*, précise-t-il.

De 1946 à 1949. Durant son séjour à Paris il s'inscrit à l'Académie Julien où il étudie la peinture et la fresque avec André Planson, peintre et excellent critique. Il s'inscrit également à l'Atelier libre de la Grande Chau-

mière. Il poursuit ses études en histoire de l'art avec Jean Cassous, critique d'art mais aussi conservateur du Musée d'art moderne.

JEAN SOUCY, PROFESSEUR

☞ En 1939 ☞

Il obtient un diplôme de professeur pour l'enseignement des arts plastiques ainsi que les médailles de bronze, d'argent et de vermeil.

☞ De 1939 à 1946 ☞

Professeur d'art plastique à l'École Normale Laval.

☞ En 1950 ☞

Professeur à l'École des Beaux-Arts de Québec.

☞ Depuis 1963 ☞

Professeur titulaire du brevet spécialisé à l'École des Beaux-Arts de Québec.

Professeur de dessin et d'histoire de l'art à l'École Normale Mérici et Laval ainsi qu'à l'Université Laval.

Titulaire du cours de psychopédagogie à l'École des Beaux-Arts.

JEAN SOUCY COLLECTIONNEUR

Son appartement est situé au troisième étage d'une maison historique qui surplombe la rue des Remparts. De la fenêtre qui donne sur la rue, on aperçoit le bassin Louise et les Laurentides.

Une vaste pièce à l'étage inférieur de la maison lui sert d'atelier. Une immense fenêtre donnant sur le port capte la lumière qui se reflète sur les murs blancs. Un chevalet et une chaise de style canadien occupent l'espace.

Jean Soucy est un célibataire endurci et heureux de l'être. Le virus de la collection accapare le plus clair de ses loisirs et une bonne partie de ses disponibilités financières et cela depuis sa prime jeunesse *« J'ai une âme de collectionneur et chez moi ce goût a été stimulé par l'un de mes professeurs, le peintre Jean-Paul Lemieux, qui savait donner à ses élèves l'amour des belles choses anciennes »*.

Ces pièces d'art qu'il accumule au cours des années, parfois par un hasard déconcertant, sont autant de témoignage de cet amour profond pour la beauté. Chez lui, les murs sont oubliés derrière les toiles rares qui les recouvrent. Aux tableaux de peintres québécois du 19^{ième} siècle, de peintres français du XVII^e siècle, de toiles anciennes du 18^{ième} siècle anglais ou hollandais aux statuettes africaines en bronze s'ajoutent un bahut rustique qui ferait pâmer tout collectionneur de mobilier québécois d'époque, des anges de Levasseur, une statue de pierre du Moyen-Âge, un Christ en croix, quelques statuettes tricentennaires récupérées des voûtes poussiéreuses d'une église de la Côte de Beaupré. Reçue en morceaux dans une boîte et restaurée presque entièrement avec l'aide du sculpteur René Taillefer, une très haute statue de bois de Ste-Geneviève provenant d'une église incendiée fait aussi partie de ce décor qui prédispose l'esprit de l'artiste à produire.

JEAN SOUCY ARTISTE-PEINTRE

Jean Soucy, peintre, participe à quelques expositions en solo ou avec d'autres artistes.

LES SOUCY ET LES ARTS

À QUÉBEC ET OTTAWA

☞ En 1941 ☞

Exposition Laliberté – Soucy à l'École des Beaux-Arts.

☞ En 1950 et en 1952 ☞

Au Palais Montcalm, expositions entièrement consacrées à ses œuvres. Il expose à la Galerie Beaudin de la rue Buade.

☞ En 1955 ☞

Il organise et participe à l'exposition de la Société des Arts plastiques de la Province.

☞ En 1959 ☞

Exposition Soucy - Picher, à la Boutique sur la rue Buade

☞ En 1966 ☞

Le Musée tient une exposition Jean Soucy - René Taillefer - Suzanne Martel.

Les tableaux de Jean Soucy auraient suffi à eux seuls à composer une magnifique exposition. Il nous présente une série d'images étranges, de lourds bijoux aux multiples facettes qui baignent dans une lumière trouble. L'ensemble est d'un dessin très recherché et très équilibré. Une œuvre forte, profonde, virile et empreinte d'une grande maturité.

De cette exposition, Jean Soucy dira que c'est le résultat de plusieurs années de réflexions, qu'il y avait déjà quelque temps que son imaginaire lui inspirait ces formes qu'il voulait inscrire sur la toile mais qu'il n'arrivait pas à les incorporer à un support qui les justifieraient. Puis le déclenchement s'est fait et il a pris un an à peindre cette série.



FUSION, 1963

Technique d'expression: Huile sur toile.

Dimension: 76,5 X 99 cm

Collection: Musée national des Beaux-Arts du Québec

No. D'accession: 66,5

Photographe: Patrick Altman

Mention: achat

☞ En 1967 ☞

Exposition au Blue Barn Gallery, à Ottawa.

sont présentées sous le thème « Paris et la France vus par un peintre Canadien Français ».

☞ Octobre 1970 ☞

Exposition à l'occasion des journées des Anciens de Laval. Quatre peintres présentent leurs œuvres. Alfred Pellan, Jean-Paul Lemieux, Omer Parent et Jean Soucy. Tous peintres de renom.

☞ En 1947 ☞

Il devient sociétaire du Salon d'Hiver de Paris.

☞ Depuis 1948 ☞

La Galerie de Ruaz offre en permanence au public parisien plusieurs toiles de Jean Soucy.

À PARIS

☞ Février 1947 ☞

Quelques semaines à peine après son arrivée à Paris on l'invite à tenir une exposition spéciale au printemps dans l'une des galeries les mieux cotées des Champs -Élysées, la Galerie de Ruaz. Une trentaine d'œuvres

☞ Juin 1948 ☞

Avec d'autres peintres canadiens résidant à Paris il participe à une exposition tenue à la Maison Canadienne et organisée par son directeur M. Paul Riou.

LES SOUCY ET LES ARTS

❧ Août 1949 ❧

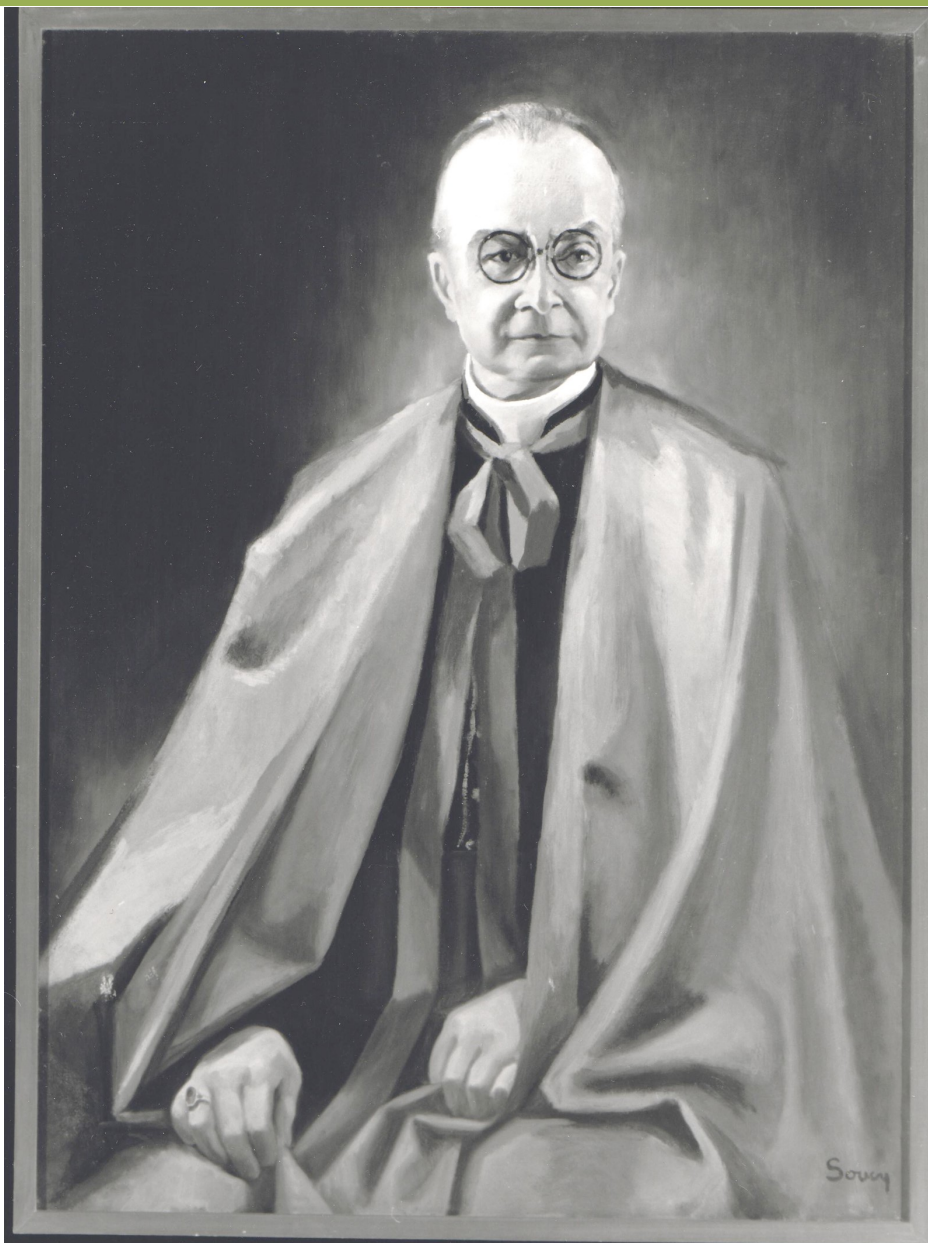
Lors du salon d'artistes canadiens organisé par l'accueil Franco-Canadien et inauguré par le général Vanier, ambassadeur du Canada à Paris, la Galerie Montjoie sur l'Île St-Louis présente les œuvres d'une trentaine d'artistes. Parmi les toiles exposées, une œuvre de Jean Soucy se démarque et sera choisie pour illustrer le journal parisien « Arts ». Elle a pour titre « Pierrots ».

❧ De 1946 à 1949 ❧

Il expose à la Cité Universitaire, au pavillon de Monaco et au Pavillon franco-britannique.

JEAN SOUCY ET SON STYLE DE PEINTURE

Au début de sa carrière, son style est marqué par l'influence de peintres modernes. Style décoratif, parfois un peu systématique, Jean Soucy aime les couleurs franches, les contrastes de lignes, la recherche de la pureté de la forme. Mais de son séjour en France sa peinture subit une forte évolution. Il délaisse l'ultra-moderne pour adopter un genre poétique qui élimine tout ce qui nuit à l'esthétique du tableau. Ce qui frappe c'est cette intensité de coloris et cette justesse d'expression d'une humanité profonde. Et son style continue d'évoluer puisqu'en 1959, le cubisme apparaît dans ses œuvres avec une perspective différente et des jeux de formes et de couleurs. Son dessin devient précis, quasi linéaire, dans un art dépouillé et stylisé. En 1966 il plonge dans l'expression abstraite qu'il compare au phénomène de l'abstraction dans l'écriture. Il dira qu'à l'origine, *l'homme écrivait avec des dessins qui se sont transformés en une écriture abstraite que tous comprennent aujourd'hui*.



CHANOINE J.J. DUBÉ, VERS 1950

Technique d'expression: Huile sur toile, dimension: 100,4 x 75,2 cm, collection: Musée national des Beaux-Arts du Québec, No. D'accession: 70.221, Photographe: Jean-Guy Kérouac, mention: Don de l'école Normale Laval

Pour lui, l'art est un besoin aussi impératif que manger, rire et chanter. L'art est porteur de messages qu'il essaie de transmettre. Il trouve sa joie dans l'œuvre réussie et le plaisir est complet si l'œuvre accroche les gens, si dans la contemplation l'on comprend l'œuvre.

JEAN SOUCY DIRECTEUR DU MUSÉE DU QUÉBEC

En 1967, le ministre des Affaires culturelles, Monsieur Jean-Noël Tremblay, invite Jean Soucy à prendre la succession de Guy Viau à la direction du musée du Québec.

LES SOUCY ET LES ARTS

Avec lui une nouvelle vie est insufflée à l'institution muséale et des activités voient le jour telles que conférences, visites guidées, concerts, visites-conférences, du cinéma d'art, une bibliothèque plus accessible et des archives. Dans son esprit, le Musée est avant tout une maison ouverte à tous, spécialement à la jeunesse, de même qu'à toutes les œuvres et manifestations de l'art ancien et moderne. C'est un lieu de rencontre vivant, accueillant pour tous les amateurs d'art d'où qu'ils viennent et à quelque école qu'ils appartiennent.

Convaincu que le rôle premier du musée est d'ordre éducatif, il rêve de créer pour l'art canadien un centre équivalent à ce qu'est l'École du Louvre, à Paris. Il souhaite en faire un centre de formation de muséographes et de spécialistes compétents dans l'organisation et la conservation des œuvres. Dès la première année de son directorat, il lance le projet « Vacances 68 » monté de toutes pièces par un petit groupe d'étudiants aux Beaux-Arts, en architecture et en musique. Il s'agit d'une sorte de happening artistique qui laisse libre cours à l'imagination créatrice des participants. Le succès est immédiat. Puis en 1971, lors de l'ouverture du Carnaval de Québec, il inaugure un grand « Festival de costumes à travers les âges » de la reine de Saba à la princesse de Monaco. Les quelque 450 costumes présentés ont tous été confectionnés et portés par Mme Henriette Bailey-Lambert, une dame hors du commun, une sorte de Dali québécoise spécialisée dans le vêtement tape-à-l'œil. C'est aussi sous son règne que fut retrouvée la célèbre collection Duplessis et qu'on fit l'acquisition de la Collection Canada Steamship, geste qui a permis de conserver certains des plus beaux spécimens de l'Amérique du Nord.

JEAN SOUCY ET LA RETRAITE

Au cours des 35 années qu'il a passé à l'emploi du gouvernement du Québec, comme professeur et directeur du Musée, Jean Soucy a accumulé plus de deux ans de congés de maladie. Il a donc décidé d'en bénéficier avant sa retraite officielle à l'âge de 60 ans.

1^{er} décembre 1973. Après six ans et demi à la direction du Musée du Québec commence pour Jean Soucy la « dolce vita » d'une retraite volontaire. Dormir longtemps le matin, voyager beaucoup et partout, se familiariser avec la langue de García Lorca et se consacrer à la peinture comme il le souhaitait depuis de nombreuses années.

Pendant son mandat au Musée, il s'est appliqué à poursuivre l'œuvre de son prédécesseur, Guy Viau, en ce qui touche la démocratisation d'un lieu jadis réservé à « l'élite ». Il a su s'entourer d'une équipe de jeunes et favoriser l'apport éducatif particulièrement chez les enfants.

Jean Soucy est représenté dans plusieurs musées et collections privées dont le Musée National des Beaux-Arts du Québec, la Galerie Nationale du Canada et la Galerie de Ruaz à Paris.

Si vous planifiez une visite au Musée National des Beaux-Arts du Québec, prenez le temps de vous arrêter à la salle d'art moderne. Vous y découvrirez la toile intitulée « Les Recrues ». Cette toile fait partie de l'exposition permanente c'est-à-dire qu'elle est accrochée pour une période de cinq ans. Un très beau projet d'exposition « hommage à Jean Soucy » est présentement à l'étude et je souhaite de tout cœur qu'il se réalise. Ce sera la consécration d'un grand artiste, d'un SOUCY.

Sources:

Musée National des Beaux-Arts du Québec, Centre de documentation. Articles provenant de différents journaux. Inventaire du fonds Jean Soucy par Thérèse Labbé

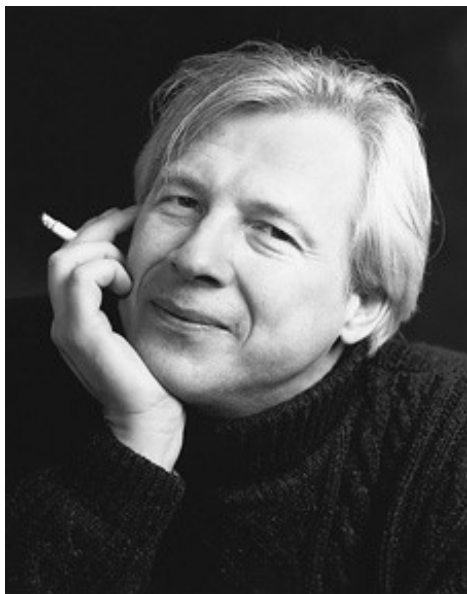
Monique Soucy-Roberge

LES SOUCY ET LES ARTS

**L'ART EST À L'HONNEUR
ET L'HONNEUR EST EN OR
COMME DIRAIT NOTRE COUSIN JEAN-JULES**

Certaines personnes que nous vous avons présentées dans des numéros précédents de la SOURCE sont toujours dans l'actualité.

**GAÉTAN SOUCY
ÉCRIVAIN**



L'écrivain Gaétan Soucy dont nous avons parlé dans la SOURCE a refait l'actualité littéraire récemment à titre de finaliste des prix littéraires du Gouverneur général dans la catégorie romans et nouvelles, mais surtout, il a remporté le 4 novembre dernier le Prix France-Québec / Jean Hamelin, comme l'indique cet extrait de nouvelles de la Presse Canadienne...

La Presse Canadienne
Le 4 novembre 2003

By PAR MICHEL DOLBEC

PARIS (PC) - « Le 39e prix littéraire France-Québec/Jean-Hamelin a été décerné mardi à Gaétan Soucy pour "Music-Hall!", son quatrième roman publié aux éditions Boréal.

Neuf livres (fictions et essais) avaient été soumis au jury, réuni comme chaque automne à la Délégation générale du Québec à Paris. Qualifié de "roman remarquable", "Music-Hall!" s'est imposé "facilement", a-t-on indiqué.

"C'est un roman qui a du souffle, un roman riche et allégorique", a souligné Sylvain Neault, de la Librairie du Québec, qui vient de rejoindre le jury. "Gaétan Soucy sait décrire avec précision, curiosité et humour la vie en Amérique du Nord au début du 20e siècle, a ajouté le poète Jacques Rancourt. C'est un des aspects les plus intéressants de son livre."

En attribuant le Prix France-Québec/Jean Hamelin à Gaétan Soucy, romancier reconnu, l'Association des écrivains de langues française (Adelf) n'a pas pris de risque. "Music-Hall!", paru en septembre 2002, a déjà eu droit aux éloges de la critique au Québec et en Europe (où il est édité par le Seuil). Best-seller au Québec, il a reçu en avril dernier le Prix des libraires.

Ce choix met en relief les "difficultés de positionnement", selon le mot d'un observateur, du prix France-Québec, qui récompense tantôt de jeunes auteurs, tantôt des écrivains reconnus. Il y a quelques années, rompant avec

son habitude, il avait tardivement décidé d'honorer Anne Hébert "pour l'ensemble de son oeuvre".

Certaines années, le choix du gagnant a donné lieu à des débats vifs. L'an dernier, par exemple, les membres du jury avaient eu beaucoup de mal à départager Guillaume Vigneault (pour "Chercher le vent") et Sylvain Trudel (pour "Du Mercure sous la langue"). Une solution de compromis avait été trouvée: Vigneault avait obtenu le prix et Trudel (avec une voix de moins) une mention spéciale.

Une mention spéciale a également été attribuée mardi à Thierry Hentsch, auteur de "Raconter et mourir. Aux sources narratives de l'imaginaire occidental", un ouvrage savant publié aux Presses universitaires de l'Université de Montréal.

"C'est un livre excellent, a dit le nouveau président du jury, le baron Alain Guillaume. Ce n'est pas d'un niveau intellectuel grand public. Mais nous tenions à souligner sa qualité."

Le Prix France-Québec a été créé en 1965 par l'Adelf pour récompenser un auteur québécois dont l'ouvrage a été publié au Québec ou en France au cours de l'année écoulée. Le nom de l'écrivain Jean Hamelin, qui a contribué à faire connaître la littérature québécoise en France, lui a été accolé en 1972...»

ÉRIC SOUCY MUSICIEN



Par ailleurs, quelle surprise que de lire un extrait du journal LA PRESSE de Tunis qui commente un récital présenté dans cette ville par le « duo canadien Soucy » et dont voici un extrait.....

La Presse de Tunis
Le 28 Octobre 2003

L.A.

«Quand l'art musical explose dans toute sa splendeur soutenu par la passion, l'assistance envoûtée vit un bonheur intense total. Ce fut le cas avec ce duo canadien qui a comblé le public. Un public peu nombreux, mais averti et qui ne se sera pas déplacé pour rien à l'Acropolium de Carthage.

Une soirée qui a confirmé la présence du couple Soucy, originaire du Chicoutimi (Chicoutimi) au Québec, mais vivant actuellement en Alle-

magne. Eric Soucy et Sonia Simard sont unis par les liens sacrés du mariage et ils s'adonnent sans partage à leur art dans un parcours jalonné de performances et de tournées mondiales.

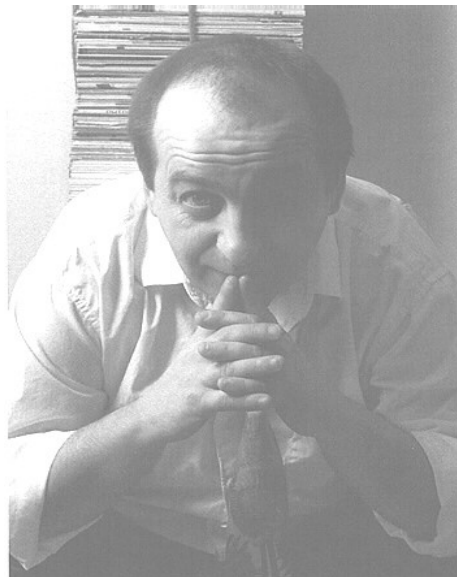
Le duo a ainsi rempli de douceur, de félicité et d'allégresse cette nef historique, qui a vibré au gré de la mesure, de la passion des deux interprètes.

A travers leur représentation de cinq danses françaises anciennes (l'agréable, la provençale, la musette, la matelote et la basque) et bien d'autres encore, le spectateur, libérant son imagination, a pu rêver de ces danses chatoyantes et surannées. La tendre complicité entre le piano et le violon était ainsi au rendez-vous pour illustrer la fascination qu'exerce la grande musique et pas uniquement sur les mélomanes mais aussi sur les profanes qui finissent par succomber à son charme et à son envoûtement.

Eric Soucy, a, entre deux interprétations, essayé d'expliquer «oralement» sa grande passion pour le violon et l'admiration qu'il voue aux grands maîtres de la musique : Marais, Marin, Brahms, Johannes, Vaughan-Williams, Ralph, Clarke, Rebecca.

La soirée s'est achevée par l'enchaînement de beaux morceaux choisis, au grand bonheur du public.»

JEAN-JULES SOUCY CRÉATEUR



Finalement, Jean-Jules Soucy, le créateur en Arts visuel de La-Baie, s'est remis à sa création artistique, laquelle s'oriente dans le sens d'un prolongement de l'œuvre monumentale de la Pyramide des Ha! Ha!une histoire à suivre absolument.

Toutes vos suggestions pour nous aider à continuer de parler des Soucy dans l'actualité, dans les arts, et pourquoi pas dans les affaires, seront les bienvenues.

Achille Soucy

ASSEMBLÉE ANNUELLE - RIVIÈRE-DU-LOUP 2003

**QUATRIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ASSOCIATION DES FAMILLES SOUCY
AU CENTRE DES CONGRÈS
HÔTEL UNIVERSEL
RIVIÈRE-DU-LOUP (QUÉBEC)
LE 14 JUIN 2003**

RAPPEL DU PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE LA JOURNÉE

De 09h00 à 10h00
Accueil et inscription
Retrouvailles

De 10h00 à 11h30
Tenue de l'assemblée générale
Projet d'ordre du jour au recto

De 11h30 à 12h30
Activité retour aux sources
Dévoilement de photographies anciennes
«Les Soucy du Bas-Saint-Laurent»
Une race d'hommes et de femmes fiers
Vous tomberez sous le charme de ces photos
provenant de collections privées et publiques

De 12h30 à 14h00
Dîner en famille
(Repas au choix et à la charge des participants)
Hommage à Jean-Pierre Soucy
Député de Portneuf
Premier Soucy élu à l'Assemblée nationale
Remise d'un Méritas

De 14h00 à 15h00
Conférence sur un thème de l'histoire
des Soucy dans le Bas-Saint-Laurent
Par Jeannine Ouellet
Historienne et Maître généalogiste agréée

De 15h00 à 16h00
Présentation d'un trésor de la famille Soucy
Le fonds d'archives photographiques
du Musée du Bas-Saint-Laurent
Une collection de plus de 500 ancêtres Soucy
Par Régis Jean
Conservateur du Musée du Bas-Saint-Laurent

LISTE DES PARTICIPANTS

No	NOM
11	Bertrand Soucy
11C	Laurette Dufour
91	Francine Soucy
13	Wilfrid Lionel Soucy
31	Jules Soucy
31C	Monique Vézina Soucy
21	Micheline Soucy
21C	Serge Gosselin
28	Rose-Alberte Sergerie
32	Monique Soucy-Liby
32C	Georges Liby
53	Fernande Chassé
54	Louise Chassé-Boucher
61	Carolynne Soucy
64	Gisèle Soucy
64C	Paul Ouellet
87	Esther Soucy
111	Renée Pellerin
106	Sœur Murielle Soucy
89	Géraldine Soucy-Lemoyne
89C	Adélard Lemoyne
66	Simon Soucy
66C	Lise Morneau
94	François-Régis Soucy
117	Martine Soucy Boudreault
6	Jean-François Soucy
7	Alain Gabriel Soucy
70	Gérard Soucy
70C	Aline Lemay
37	Hélène Soucy
46	Solange Soucy-Arsenault
46C	Armand Arsenault
57	Dorice Soucy
76	Jacqueline Soucy
81	Christine Soucy-Dussault
81C	Réjean Girard
67	Marie-Paule Soucy-Dion
67C	Michel Dion
9	Alain Yvon Soucy
106I	Solange Soucy
106C	Conjoint de S. Soucy
106I	Marie-Paule Soucy
106I	André Soucy
1	Alain Lucien Soucy
4	Monique Soucy-Roberge
4C	Pierre Roberge
36	Achille Soucy
82	Noëlla Soucy
82C	Henri Pelletier
79	Jeanne Soucy-Picard
117	Martine Soucy-Boudreault
NM	Fernand Soucy
15	Normand Soucy
116	Béatrice Soucy
52	Magella Soucy
52C	Gilberte Bilodeau
NM	Louise Soucy
114	Pauline Soucy

ASSEMBLÉE ANNUELLE - RIVIÈRE-DU-LOUP 2003

REPAS EN FAMILLE DE L'OUTAOUAIS À L'ESTRIE ET DU SAGUENAY AU TÉMISCOUATA LES FAMILLES SOUCY SONT VENUES SE RACONTER



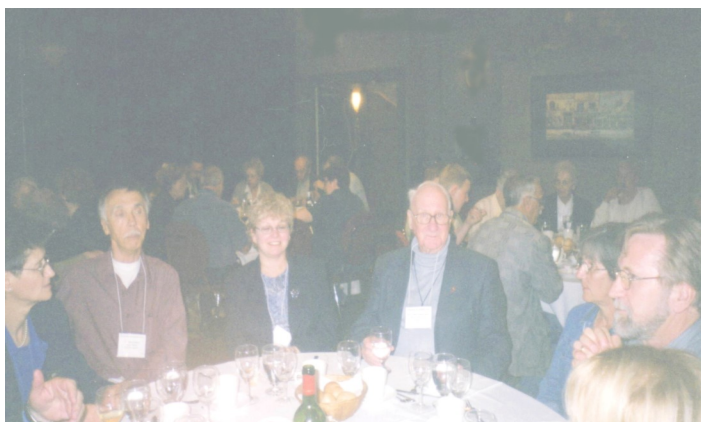
Quand les Soucy de l'Outaouais rencontrent les Soucy de la Montérégie...

De gauche à droite: Martine Soucy-Boudreault (Gatineau), François-Régis Soucy (Gatineau), Monique Soucy-Liby et Georges Liby (St-Lambert) et Monique Vézina-Soucy (Brossard)



Quand les Soucy de Boucherville rencontrent les Soucy du Bas-St-Laurent..

Sœur Rose-Alberte Sergerie (Sayabec), Micheline Soucy et Serge Gosselin (Boucherville), Odile Soucy (St-Pascal), Alain L. Soucy (Boucherville), Esther Soucy (St-Lambert de Lauzon), Francine Soucy (Ancienne-Lorette) et Alain Gabriel Soucy (St-Pascal)



Quand les Soucy du Saguenay et de Charlevoix rencontrent...

De gauche à droite: Lise Morneau et Simon Soucy (St-Pascal), Hélène Soucy (Chicoutimi), Père Wilfrid Lionel Soucy (Baie-Saint-Paul), Martine Soucy-Boudreault et François-Régis Soucy (Gatineau)



Quand les Soucy de Lotbinière se rencontrent...

De droite à gauche: Louise Soucy-Gagnon, Pierre-François Gagnon, Gérard Soucy et Aline Lemay-Soucy (St-Édouard de Lotbinière)



Quand les Soucy de Montréal et de Québec rencontrent les Soucy de Chicoutimi et de Rivière-du-Loup...

De gauche à droite: Armand Arsenault et Solange Soucy (Pointe-Claire), Fernande Chassé (Rivière-du-Loup), Achille Soucy (Québec), Michel Dion et Marie-Paule Soucy-Dion (Chicoutimi), Louise Chassé-Boucher (Rivière-du-Loup)



De gauche à droite: Armand Arsenault et Solange Soucy-Arsenault (Pointe-Claire), Fernande Chassé (Rivière-du-Loup), Achille Soucy (Québec) et Michel Dion (Chicoutimi)

ASSEMBLÉE ANNUELLE - RIVIÈRE-DU-LOUP 2003

REPAS EN FAMILLE DE L'OUTAOUAIS À L'ESTRIE ET DU SAGUENAY AU TÉMISCOUATA LES FAMILLES SOUCY SONT VENUES SE RACONTER



Quand les Soucy de Rivière-du-Loup rencontrent les Soucy de St-Alexandre
De gauche à droite: Marie-Paule Soucy-Dion (Chicoutimi), Louise Chassé-Boucher (Rivière-du-Loup), Giséle Soucy-Ouellet et Paul Ouellet (St-Alexandre).



Quand les Soucy de l'Estrie rencontrent les Soucy de Lotbinière
De gauche à droite: Christine Soucy-Dussault (Granby), Jacqueline Soucy (Deschaillons), Normand Soucy (St-Apollinaire), mille excuses, mille excuses....



Voilà un jeune qui ne s'ennuie pas
Pierre-François Gagnon et Louise Soucy-Gagnon



Quand l'heure de la dégustation du vin est arrivée, on ne rit plus



Quand les Soucy de la région de Québec rencontrent les Soucy de Kamouraska/Témiscouata
De droite à gauche: Jean-François Soucy et Alain G. Soucy (St-Pascal), Francine Soucy (Ancienne-Lorette), Esther Soucy (St-Lambert de Lauzon) et (Odile Soucy (St-Pascal), Micheline Soucy (Boucherville) et Sœur Rose-Alberte Sergerie (Sayabec).



Quand les Soucy de Lotbinière rencontrent les Soucy de Québec et de Portneuf
De gauche à droite: Louise Soucy, Gérard Soucy et Aline Lemay-Soucy (St-Édouard de Lotbinière), Claudette d'Ambremont et Jean-Pierre Soucy (Portneuf), Géraldine Côté-Lemoyne (Québec), Géraldine Côté-Lemoine (Québec), Alain L. Soucy (Boucherville).

ASSEMBLÉE ANNUELLE - RIVIÈRE-DU-LOUP 2003

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES ANCIENNES LES SOUCY DU BAS-SAINT-LAURENT UNE RACE D'HOMMES ET DE FEMMES FIERES



*Un moment de réflexion devant la descendance de Damase Soucy
De gauche à droite: Alain L. Soucy (Boucherville), Jules Soucy et Monique Vézina-Soucy (Brossard) et Achille Soucy (Québec) en l'occurrence un fier descendant de Damase Soucy*



*Quand un descendant de Damase rencontre un descendant de François
Achille Soucy à gauche (Québec) en discussion avec Normand Soucy à droite (St-Apollinaire) pendant que les autres tentent de se reconnaître une parenté...*



En guise de remerciement à notre conférencière Jeannine Ouellet



Jeannine Ouellet reçoit les mots de remerciement de Jules Soucy



*La bonne humeur se lit sur les visages...
De gauche à droite: Martine Soucy-Boudreault et François-Régis Soucy (Gatineau), Monique Soucy-Liby et Georges Liby (St-Lambert)*



*Une pause pour la photo-souvenir
De gauche à droite: Réjean Girard et Christine Soucy-Dussault (Granby), Jacqueline Soucy (Déchaillons)*

ASSEMBLÉE ANNUELLE - RIVIÈRE-DU-LOUP 2003

PRIX MÉRITAS 2003

JEAN-PIERRE SOUCY DÉPUTÉ DE PORTNEUF

À peine un demi siècle d'âge. Une belle carrière d'éducateur et d'administrateur public. Un passé très actif en terme d'implication au service de sa communauté, soit comme enseignant au niveau secondaire « on en meurt ou on en sort » mais aussi comme maire de municipalité, directeur général de ville, préfet de MRC, et autres responsabilités publiques qui rendent un homme très vulnérable et au surplus, qui l'exposent à de grands dangers.

Directeur général de la MRC de Portneuf depuis 1999, c'est là que le virus l'a frappé de plein fouet. Ce virus, celui de la politique provinciale, l'a donc atteint en pleine action, pour connaître son apogée le 14 avril dernier.

C'est depuis ce jour que tous ceux qui portent le nom de Soucy, peuvent compter sur Jean-Pierre pour porter dignement leur nom à l'Assemblée Nationale. Mais en réalité, Jean-Pierre Soucy est évidemment d'abord et avant tout, le député du comté de Portneuf. Sa réputation l'a certainement précédée, car déjà on lui a confié des responsabilités parlementaires additionnelles, et il est permis de croire que ce n'est qu'un début.

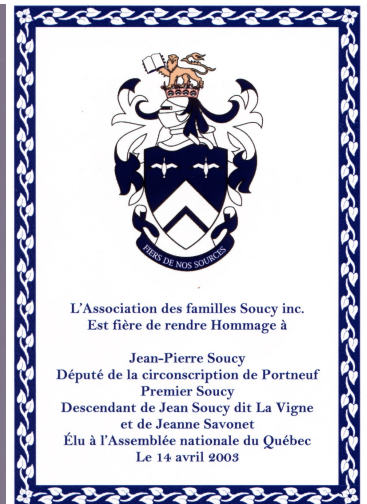
Ce que nous voulons lui dire aujourd'hui, c'est que nous sommes fiers de voir un des « nôtres » remplir un tel poste, prestigieux certes mais aussi comportant de grandes responsabilités.

C'est la toute première fois que notre Association remet un « méritas ». Pour créer la tradition, je demanderai donc à notre président Alain L. Soucy de remettre ce méritas à notre invité d'honneur de ce jour, le nouveau représentant de Portneuf à l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Soucy.

SOUVENIRS D'UNE BELLE RÉUNION DE FAMILLES



*Jean-Pierre Soucy
et son épouse Paulette d'Ambremont-Soucy*



*Méritas décerné à Jean-Pierre Soucy,
Député du Comté de Portneuf*



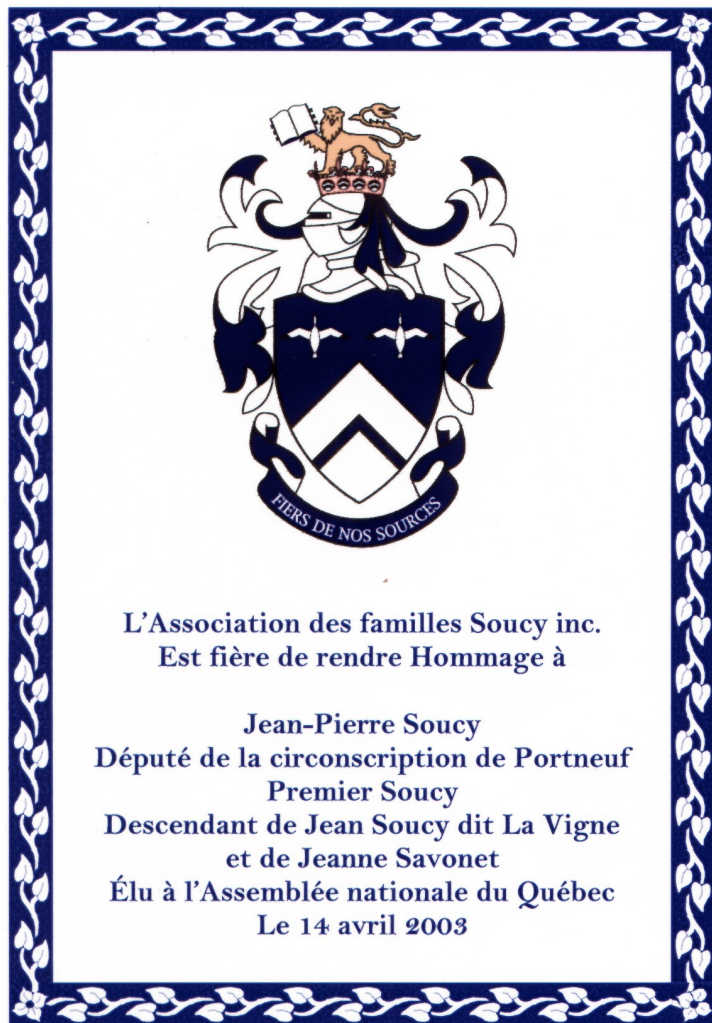
Alain L. Soucy présentant le Méritas 2003 à Jean-Pierre Soucy



Achille Soucy faisant l'éloge du député Jean-Pierre Soucy

PRIX MÉRITAS 2003

Décerné à Jean-Pierre Soucy
Député de Portneuf
À l'occasion de l'Assemblée annuelle des membres
De l'Association des familles Soucy
Tenue à Rivière-du-Loup, le 14 juillet 2003.



Prix Méritas

Le prix Méritas de l'Association des familles Soucy est remis au porteur du patronyme Soucy qui s'est le plus illustré au cours de l'année. Il souligne la reconnaissance que lui portent les membres du conseil d'administration pour l'honneur qu'il fait rejaillir sur le nom hérité de nos ancêtres.

Généalogie de Jean-Pierre Soucy

André Soucy & Géraldine Côté

Union le 17 juin 1950
Paroisse Saint-Fidèle, Diocèse de Québec
Actuelle division de Recensement de Charlevoix-Est, (Québec)
(J. Arthur Côté & Estelle Gagnon)

Siméon Soucy & Délima Dubé

Union le 27 août 1907
Paroisse de Saint-Ludger de Beauce, Diocèse de Québec
Cantons de Risborough et Gayhurst,
Actuelle division de Recensement de Le Granit, (Québec)
(Joseph Dubé & Malvina Leblanc)

Polycarpe Soucy & Aurélie Boisvert

Union le 9 septembre 1877
Paroisse Ste-Croix de Lotbinière, Diocèse de Québec
Ancienne Seigneurie de Lotbinière,
Actuelle division de Recensement de Lotbinière (Québec)
(Basile Boisvert & Adélaïde Houde)

Charles Soucy & Thersile Lemay

Union le 15 octobre 1844
Paroisse Ste-Croix de Lotbinière, Diocèse de Québec
Ancienne Seigneurie de Lotbinière,
Actuelle division de Recensement de Lotbinière, (Québec)
(François-Xavier Lemay & Marie-Victoire Beaudet)

François Soucy & Céleste Fournier

Union le 24 octobre 1815
Paroisse Saint-Roch-des-Aulnaies, Diocèse de Québec,
Ancienne Seigneurie des Aulnaies,
Actuelle division de Recensement de L'Islet, (Québec)
(Pierre-Basile Fournier & Marie-Joseph Fortin)

Germain Soucy & Marie-Anne Dessaint dite Saint-Pierre

Union le 11 juillet 1791
Paroisse Saint-Roch-des-Aulnaies, Diocèse de Québec
Ancienne Seigneurie des Aulnaies,
Actuelle division de Recensement de L'Islet, (Québec)
(Pierre Dessaint dit Saint-Pierre & Catherine Soulard)

Jean-Frs Soucy & Marie Brigitte Dessaint dite St-Pierre

Union le 4 mars 1753
Paroisse Saint-Roch-des-Aulnaies, Diocèse de Québec
Ancienne Seigneurie des Aulnaies
Actuelle division de Recensement de L'Islet, (Québec)
(Alexandre Saint-Pierre & Marie-Anne Chouinard)

Joseph Soucy & Marie-Madeleine Mignier dite Lagacé

Union le 7 janvier 1727
Paroisse Sainte-Anne de la Pocatière, Diocèse de Québec
Ancienne Seigneurie de la Grande-Anse,
Actuelle division de Recensement de Kamouraska, (Québec)
(Michel Mignier dit Lagacé & Angélique Thibault)

Pierre Soucy & Élisabeth Ursule Fouquereau dite Urbain

Union le 13 janvier 1699
Paroisse Notre-Dame-de-Liesse de la Rivière-Ouelle,
Diocèse de Québec, Ancienne Seigneurie de la Bouteillerie,
Actuelle division de Recensement de Kamouraska, (Québec)
(Urbain Fouquereau & Jeanne Rossignol dite Grossonneau)

Jean Soucy dit La Vigne & Jeanne Savonnet

vers 1670
Acte et contrat de mariage demeurent introuvables

RENCONTRE RÉGIONALE - LOTBINIÈRE 2003

RENCONTRE DES SOUCY À ST-ÉDOUARD DE LOTBINIÈRE
AU TEMPS DES SUCRES
LE 5 AVRIL 2003



NOS FAMILLES D'AUTREFOIS

FRANÇOIS-FLORENTIN SOUCY (1855-1933) ET ÉMILIE LECLERC DITE FRANCOEUR (1864-1946) DE SAINT-ANTONIN DE RIVIÈRE-DU-LOUP



FAMILLE DE FRANÇOIS-FLORENTIN SOUCY (1855-1933)

Rangée arrière; Joseph F. Soucy¹, Marie Paula Dola Soucy¹ (Sœur Anne Marguerite), Albert J. Soucy², Marie Alma Hermance Soucy¹, Wilfrid P. Soucy², Marie Irma Laura Soucy¹ et son époux Arthur Pelletier. Rangée du milieu; Jean-Berthmans Michaud (assis, fils de Georges Alfred et de M. Alma Hermance Soucy), Pâquerette, Bernadette Soucy² (assise), François-Florentin Soucy, Paul-Émile Soucy² (debout entre ses parents), Émilie Leclerc dite Francoeur, Chantale Pelletier (debout) fille de Arthur Cléophas et de M. Irma Laura Soucy, Jean-Baptiste Soucy² (assis), Marguerite Soucy² (assise). Assis sur une peau d'ours; Jean-Charles Pelletier fils de Arthur Cléophas, Roland Michaud fils de Georges Alfred, Jeanne D'Arc Michaud et Stéphanette Michaud filles de Georges Alfred Michaud.

Note: ¹ Enfants nés du premier mariage avec Marie Roy dite Desjardins. ² Enfants nés du second mariage avec Émilie Leclerc Dite Francoeur.
Recherche: Alain L. Soucy

NOS FAMILLES D'AUTREFOIS

GRÉGOIRE SOUCY ET MARIE HÉLÈNE ROY DITE DESJARDINS DE RIVIÈRE-DU-LOUP



FAMILLE DE GRÉGOIRE SOUCY

Grégoire Soucy épousa Marie Hélène Roy dite Desjardins à Saint-André de Kamouraska, le 17 janvier 1871. Nous savons de Grégoire qu'il exerçait le métier de conducteur de train à Rivière-du-Loup. De son épouse, nous savons qu'au jour du mariage, elle était la fille mineure de dénommé Joseph Roy dit Desjardins, Capitaine de long cours et de Éméline Chassé. En somme, dans cette famille, Grégoire et son beau-père Joseph étaient aux commandes de puissantes machines à vapeur qui les amenaient à voyager sur rail et sur mer sur de grandes distances. Grégoire et Marie-Hélène ont néanmoins eu plusieurs enfants dont certains nous sont connus: Géraldine (m. 1906/06/05), Germaine (m. 1920/10/28), Jean-Baptiste (m. 1907/09/09), Marie-Anna (m. 1912/08/15), Marie-Maggie (m. 1915/05/24), Yvonne (m. 1916/05/15), Alice (célibataire) et Élise (célibataire). Voilà donc une belle et grande famille Soucy qui est sur le point de sombrer dans l'oubli. Aussi, nous faisons appel à leurs descendants et à tous ceux qui les ont connus de près ou de loin pour identifier les personnes sur cette photo et pour nous raconter leur histoire.

NOS FAMILLES D'AUJOURD'HUI

RASSEMBLEMENT D'UNE GRANDE FAMILLE SOUCY

RENCONTRE DES DESCENDANTS DE
AUGUSTE SOUCY ET ADÉLIA LIZOTTE

St-Onésime d'Ixworth, le 29 octobre 1902, Auguste Soucy, cultivateur, prend comme épouse Adélia Lizotte. De cette union naquit 12 enfants, 6 filles et ...6 gars.

Ces enfants grandirent et à leur tour, formèrent une famille qui s'établirent en grande majorité à St-Onésime. Pour ceux qui sont devenus cultivateurs ou femmes de cultivateur, il fallait trimer dur pour gagner son pain et celui de la famille qui, en général, comptait de nombreux enfants. La terre n'était pas facile à apprivoiser. L'espace réservé aux roches était aussi grand que celui qu'occupait la bonne terre. Heureusement que la chasse et le bois venaient combler un manque de revenu nécessaire pour faire vivre la famille. Je me suis même laissé dire qu'il arrivait que mon grand-père Auguste, après la messe du dimanche, attelait un cheval sur la charrette pour aller à la chasse et qu'il en revenait, quelques heures plus tard, avec un ou deux chevreuils.

En ce temps là, dans les années quarante et cinquante, nos rencontres familiales étaient nombreuses, surtout durant la période des Fêtes. Les grands-parents du côté paternel et maternel, nos parents, oncles et tantes recevaient, à tour de rôle, pour le dîner ou le souper et cela durait jusqu'à la fête des Rois. C'était le temps où nous, cousins et cousines nous nous rencontrions et vivions un peu comme des frères et sœurs.

Puis le temps passa, nos parents disparurent un peu chacun leur tour, et nos rencontres traditionnelles s'estompèrent.. Il y avait bien ces mo-



ADÉLIA LIZOTTE



AUGUSTE SOUCY

ments où nous nous rencontrions pour sympathiser lors du décès de l'un des nôtres, mais il nous manquait quelque chose. :« une vraie rencontre », des retrouvailles, rien de moins. Ma tante Jeanne D'Arc, conjointe de feu Roland Soucy (fils d'Auguste), m'en fit la demande il y a quelques années et ma réponse fut positive.

Chose promise, chose due. C'est ainsi que le 17 mai dernier, à La Pocatière, les descendants d'Auguste Soucy et d'Adélia Lizotte se sont rassemblés.

Il est 16h30, les premiers Soucy, fiers de leurs sources, arrivent. C'est le début des inscriptions; c'est le moment des questions. Serons-nous nombreux? Une telle personne sera-t-elle présente?... Nous pouvons lire sur ces visages un peu d'anxiété mais beaucoup de joie. Les gens se donnent la main, s'enlacent, s'embrassent. Pour les plus vieux, c'est réellement le temps des retrouvailles. On se questionnera sur notre vie actuelle avant de se remémorer des souvenirs d'enfance. Les plus jeunes reverront ou feront connaissance d'oncles, tantes, cousins, cousines, etc...

Puis à 18H30, c'est le moment de passer à la soupe. Chacun prend une place aux tables. Je souhaite la bienvenue à ces 190 convives, descendants d'Auguste et d'Adélia. Quelques présentations sont de mise dont chaque représentant ou représentante de famille (petits-enfants) qui se sont impliqués dans l'organisation de cette fête. Je ne pouvais passer sous silence la présence de nos doyens : René Soucy, fils cadet d'Auguste, et sa conjointe Rita Pelletier; Léopold Pelletier, feu Liane Soucy; Jeanne d'Arc Bouchard, feu Roland Soucy.

Après un copieux repas et quelques moments de détente à l'extérieur (car, il faut le mentionner, dame nature n'aurait jamais pu être aussi clément), c'est le temps de passer à un peu plus sérieux. Alain Soucy, président de l'association des Familles Soucy d'Amérique nous avait fait l'honneur de se joindre à nous. Son allocution fut très appréciée : commentaires sur cette rencontre comprenant autant de Soucy, nos sources provenant de Normandie, explication de nos armoiries: tels sont les principaux sujets abordés par Alain.

NOS FAMILLES D'AUJOURD'HUI

Pendant la veillée, quelques musiciens de la famille se chargent de faire dégourdir les vieilles jambes. L'accordéon et la guitare se font aller de leurs plus beaux accords. Un set carré pour la tradition amène les plus braves sur la piste de danse. Puis, c'est l'alternance entre chanteurs et joueurs de musique. Mais ce qui est le plus en vogue, c'est le plaisir qu'ont les personnes à se jaser sans se lasser. Je peux vous dire qu'on était loin d'entendre les mouches voler au plafond. Comme ancien enseignant, je n'ai jamais eu autant de misère à obtenir le silence lorsque je parlais. Je dois même vous l'avouer, le silence n'a jamais existé à cette rencontre.

Comme toute bonne chose a une fin, c'est avec un peu de pincements au cœur qu'il faut se quitter. Il faudra renouveler l'expérience diront la plupart; ce fut trop court diront certains; nous n'avons pas eu le temps de parler à tout ceux qu'on aurait voulu ajouteront d'autres.

Pour plusieurs, la fête continuera encore pour quelques jours à la maison chez un frère, une sœur, cousin ou cousine; pour d'autres, ce sera à l'hôtel. Que voulez-vous, lorsque les liens familiaux sont tricotés serrés, c'est comme cela que ça se passe.

Claude Soucy



Amable Soucy (à droite), frère d'Auguste revenant de la chasse (vers 1904-1906)



FAMILLE DE ROLAND THIBOUTOT
ET DE BERNADETTE SOUCY



JEANNE D'ARC BOU-
CHARD, ÉPOUSE DE FEU ROLAND



FAMILLE DE LÉOPOLD PELLETIER
ET DE FEU LILIANE SOUCY



RENÉ SOUCY ET RITA PELLETIER
RENÉ EST LE FILS CADET DE AUGUSTE

SOUVENIRS D'UN GRAND RASSEMBLEMENT DE FAMILLES SOUCY

UNE CÉSARIENNE FATALE EN 1760 POUR MARIE-FRANÇOISE SOUCY

La scène se situe à Saint-Roch-des-Aulnaies en août 1760. Elle implique une accouchée, son enfant, un chirurgien, deux sages-femmes, les parents et le curé.

L'accouchée, Marie-Françoise Soucy, est une jeune femme de 27 ans. Mariée d'abord en 1752 à Joseph Thiboutot, elle se remarie le 23 avril 1759, trois mois après le décès de ce dernier, à Jean-Baptiste Ouellet, son beau-frère. Celui-ci vient également de perdre sa femme quelques mois auparavant. Les deux nouveaux époux sont, en 1759, sans enfant. Jean-Baptiste Ouellet a perdu successivement 6 enfants en bas âge tandis que Marie-Françoise Soucy n'en a eu aucun de son premier mariage. En 1760, cette dernière attend donc son premier enfant. Or, les risques sont plus élevés lorsqu'il s'agit d'un premier accouchement.

La délivrance s'annonce difficile et les deux sages-femmes ne pouvant pas « LaCoucher », l'on s'empresse d'aller chercher le chirurgien Pierre De Rogé.

De Rogé, un homme d'environ 40 ans, est représentatif des chirurgiens exerçant à cette époque en Nouvelle-France. Arrivé au Canada vers 1748 comme soldat, ce Breton se marie l'année suivante et s'installe à Québec. La prise de cette ville par les Anglais en 1759 le force à se réfugier à Saint-Roch-des-Aulnaies. C'est là que nous le trouvons en août 1760. Par la suite, il séjourne dans diverses paroisses rurales et s'établit vers 1768 dans la région de Trois-Rivières. Il meurt à Nicolet le 22 novembre 1797.

Dès son arrivée auprès de la malade, De Rogé s'empresse de lui faire deux saignées de bras et une de pied et lui

donne plusieurs remèdes. Mais, voyant à la troisième journée l'inutilité de ses traitements, il décide d'avoir recours à une césarienne pour tenter de sauver l'enfant. Après avoir obtenu l'autorisation des parents, il exécute l'opération en présence de ces derniers, du curé Gareaux et des deux sages-femmes. La mère meurt et l'enfant ne survit qu'une heure à l'intervention. Le 15 août 1760, le lendemain, ils sont inhumés dans le cimetière de Saint-Roch-des-Aulnaies.

Ce récit met en lumière le caractère complémentaire et non compétitif des fonctions de chirurgien et de sage-femme. Il met également en évidence une technique dont les documents de l'époque font rarement état : la césarienne.

Jusqu'au XVI^e siècle, l'opération dite césarienne n'était effectuée qu'après la mort de la femme. D'ailleurs, la « lex regia » romaine (Numa Pompilius) obligeait les médecins à la pratiquer sur toutes les femmes qui mouraient enceintes et ce, sous peine de mort. Cette législation visait alors à conserver les citoyens de l'État. Afin de pouvoir administrer le sacrement du baptême à l'enfant, les lois catholiques perpétuèrent par la suite cette coutume. Le chirurgien prévoyant une césarienne devait immédiatement prévenir le prêtre afin qu'il pût assister la femme au moment de son décès.

C'est au XVI^e siècle qu'un castreur de porc suisse, Jacques Niefer, aurait effectué la première césarienne réussie des annales médicales européennes. Sachant sa femme condamnée, il aurait obtenu des autorités, des chirurgiens et des sages-femmes la permission de lui ouvrir le ventre et de recoudre les plaies suivant les règles de son art. Sa femme survécut ainsi que l'enfant.

Il est compréhensible que les médecins, appelés généralement après la mort de la femme, aient désiré intervenir avant...afin d'essayer au moins de la sauver. La méconnaissance de l'asepsie, de l'anatomie féminine et des règles de la chirurgie en général rendaient néanmoins la césarienne fatale pour la femme. C'est pourquoi des chirurgiens comme Ambroise Paré, Lamotte et Mauriceau la condamnèrent au XVII^e siècle comme un acte barbare et purement expérimental.

Cette intervention n'en connut pas moins un regain de faveur à l'époque qui nous intéresse (XVIII^e siècle) sans cependant qu'aucune modification dans la technique opératoire ne soit effectuée. Deux écoles de médecine s'affrontèrent. Beudelocque recommandait cette opération à ses étudiants comme étant fort simple sans pour autant prouver qu'il l'eut lui-même pratiquée avec succès. Ayant observé que la césarienne se terminait toujours par le décès de la mère, le chirurgien Sacombe engagea une véritable polémique anti-césarienne et privilégia d'autres techniques. Il y eut procès mais déjà forte de multiples appuis, l'école favorable à la césarienne l'emporta.

Ce contexte explique pourquoi De Rogé attendit au troisième jour avant de pratiquer la césarienne. La plupart des cas que nous avons retrouvés en Nouvelle-France semblent avoir connu une issue fatale mais certains indices nous laissent croire qu'à la fin du XVIII^e siècle, une telle opération ait pu réussir. Aux États-Unis, ce n'est qu'en 1794 qu'un médecin la tenta avec succès pour la première fois.

(Source : Cap-aux-Diamants, vol. 1, no3, automne 1985)

AUTRES TEMPS...AUTRES MOEURS

Transcription littérale de l'acte notarié

**État Des medicamants Etretemants
De maladie fait Efournis pour
La Deffunte fame ajeans ollette
Dont Laveuve Soussy se merre
Doit payer Le dit État Due
10^e.aoust 1760**

Savoir ayant Eté apellé pou Laditte defunte collet La quelle Étés Enmal Denfant aCompagnée De deux Sage fame les quelles ne pouves pas La-Coucher je luy ait fait deux Saignée de Bras une depied Ensuite je luy ait donné plusieurs Remedes pour fasil-litter La couchemant, je fus obligé la troisième journée que gi Etes de faire venirre Ces parand. Pour leurs de-mander sils Etes Consentans que je luy fis operation Sezarienne pour Sauver Lanfant. Voyant quil ni avét plus deResourSe pour lavie dela merre a quoy il Consentirre tous. Et jexecutes alors mon operastion pre-sence De Mr. Gareaux Curé deSe dit Lieux. Et les parand. Etes deux Sage fame ou je trouvé Lanfant EnCore Vivant ou je lendoyes. Et VeCu Envi-ron une heure, ou il a Etés Enterré aVec La merre le 15. Aoust 1760 je demande pour la ditte operastions Et mediCamants fournie qutre vingt Livres Et Six franc dune me deSine quelle de venes Et une pistolle dune operation ettretemant Dune petite ulserre dans LaBouche

Dune part.....80tt
Dune autrepart..... 6
Ideme dune autrepart.....10
Total96tt
ASt. Roch du Sue le 10^e. aoust 1761

DeRogé Mtre
Chirurgien

(Source : ANQ-Q, Greffe B.-J. Ri-chard, 10 août 1761)

Pour une meilleure compréhension
du texte :

**État des médicaments et traitements
de maladie faits et fournis pour la
défunte femme à Jean Ouellet dont
la veuve Soucy sa mère doit payer le
dit état du 10^e août 1760.**

Savoir ayant été appelé pour la dite défunte Ouellet laquelle a été en mal d'enfant accompagnée de deux sages-femmes lesquelles ne pouvant pas l'accoucher, je lui ai fait deux sai-gnées de bras une de pied, ensuite je lui ai donné plusieurs remèdes pour faciliter l'accouchement. Je fus obli-gé, la troisième journée que j'y étais de faire venir ses parents pour leur demander s'ils étaient consentants que je lui fis l'opération césarienne pour sauver l'enfant. Voyant qu'il n'y avait plus de ressource pour la vie de la mère à quoi ils consentirent tous. Et j'exécute alors mon opéra-tion en présence de M. Gareaux, cu-ré de ce dit lieu et les parents. Étaient deux sages-femmes ou j'ai trouvé l'enfant encore vivant ou je l'endoyé. Et vécu environ une heure, ou il a été enterre avec la mère le 15 oaut 1760. Je demande pour la dite opération et médicaments fournis quatre vingt livres et six francs d'une médecine quelle me devait et une pistole d'une opération et traitement D'un petit ulcère dans la bouche

D'une part.....80tt
D'une autre part.....6
Idem d'une autre part.....10
Total.....96tt
À St-Roch du Sud, le 10 août 1761

Monique Soucy-Roberge

CURIOSITÉS GÉNÉALOGIQUES

CONCERNANT CHARLES PELLETIER, PREMIER ÉPOUX DE MARIE ANNE SOUCY

Jeanne Savonnet eue deux filles, Anne née à l'Île-aux-Oyes, le 5 septembre 1671 et Marie-Anne née à l'Île-aux-Grues, le 15 février 1675. Si Anne Soucy aura été sédentaire, sa sœur Marie-Anne aura été une grande voyageuse et tout comme sa mère, elle surviva à trois maris. Elle épousa en premier lieu Charles Pelletier à Rivière-Ouelle, le 24 novembre 1701, puis Robert Gaulin à Ste-Famille de l'Île-d'Orléans, le 15 avril 1716 et finalement Charles Dubois dit Brisebois à St-François-de-Sales-de-l'Île-Jésus (Laval), le 29 septembre 1732. Marie-Anne aura conservé une préférence pour les insulaires.

Le premier époux de Marie-Anne Soucy a vu le jour le 2 juin 1679. Reportons-nous à cet été de 1679 alors que le missionnaire Thomas Morel fait sa tournée sur la Coste-du-Sud. Le 9 août de cette même année, Thomas Morel est de passage dans la seigneurie de La Combe (La Pocatière) où Noël Pelletier et Madeleine Migneault attendaient la visite du missionnaire depuis 2 mois pour faire baptiser leur fils Charles. Ayant rempli ses fonctions curiales, le missionnaire reprend la route. Il remonte le fleuve sans doute accompagné par Damien Bérubé qui s'était engagé à marier la veuve Soucy qui demeurait à l'Île-aux-Grues. Quant à Damien, il tenait feu et lieu dans la seigneurie de La Bouteillerie (Rivière-Ouelle), voisine de La Combe.

Treize jours plus tard, les canotiers se trouvent à l'Île-aux-Oyes où Thomas Morel va célébrer le mariage de Jeanne Savonnet et de Damien Bérubé. Le seigneur de l'Île-aux-Oyes, Paul Dupuy, assiste à la cérémonie de même que les censitaires Noël Langlois, Guillaume Lemieux et Jean Pelletier qui sont pris à témoins pour l'épouse.

Aucun témoin ne s'est déplacé de La Bouteillerie pour accompagner Damien Bérubé pour le mariage. Nous sommes le mardi, 22 août 1679. Ce jour là est particulier à plusieurs égards. Jeanne ne se doutait pas que le missionnaire Thomas Morel tenait dans sa cassette, sur un bout de parchemin, le nom de l'élue de sa fille cadette. Ce garçon nommé Charles Pelletier que Thomas Morel venait auparavant de baptiser à La Combe, le 9 août 1679 allait devenir, vingt-deux ans plus tard, le premier conjoint de Marie-Anne.

Après le mariage, Jeanne s'en est allée demeurer à La Bouteillerie. Damien est alors devenu le tuteur de ses quatre enfants nés de Jean Soucy dit La Vigne. Quant à Thomas Morel, il va continuer sa route missionnaire, traverser l'ancien chenal d'Iberville et s'arrêter dans la seigneurie de L'Islet-St-Jean nouvellement concédée à Geneviève Couillard. Thomas Morel avait consacré l'ouverture d'un registre dans cette seigneurie le 3 juillet 1679 en y inscrivant le baptême de Françoise Mailloux née à Beaumont le 18 juin de la même année. Thomas Morel y ajoutera un deuxième baptême, celui de Charles Pelletier immédiatement suivi d'un premier mariage, celui de Jeanne Savonnet, le tout sur le même feuillet. Ainsi s'écrit l'histoire.

Alain L. Soucy

CONCERNANT JACQUES BOYES, DEUXIÈME ÉPOUX DE ANNE SOUCY

Jacques Bois est né à Poitiers, paroisse St-Michel, dans le Poitou, le 24 juin 1671. Il est le fils de René Bois et de Renée Boyer. Il est cité à Québec le 25 février 1699. Il est alors célibataire et âgé de 27 ans. Au tournant du XVIII^e siècle, on le retrouve à Montréal où il est engagé comme soldat-tambour dans la compagnie de Longueuil. C'est sans doute pour cette raison qu'on lui donna le surnom de «Baguette». Jacques se trouve toujours dans la juridiction de Montréal lorsque le 9 juillet 1703 il est formellement accusé, avec son complice Louis Henry dit le Parisien d'avoir, à la faveur de la nuit, violé le domicile du dénommé La Source¹, chirurgien audit Montréal « pour y prendre et voler les hardes et linge qui estoient Estendus dans le grenier ». D'après mes recherches, il appert que les accusés se seraient introduits dans la résidence du sieur Dominique Thaumur dit La Source qui exerçait la profession de chirurgien à Montréal.

Une ordonnance est émise pour que les deux accusés soient détenus en prison en attendant l'exécution de leur sentence. «*Ils sont Condamnez a estre battus de verges et fustigez nuds par l'exécuteur dela haulte Justice dans les carrefours et lieux accoutumez dud Montréal, a estre alun d'Iceux Carrefours fletries d'un fer Chaud marqué d'une fleur de lis sur une Espaulé a estre bannis a perpetuité de Lisle dud. Montréal et en Cent cinquante livres demande Chacun Envers le Roy*». Il s'agit certes d'une sentence très sévère qui se voulait certainement exemplaire pour des soldats pris à voler. Les accusés ayant fait appel de leur sentence il est arrêté le 10 décembre 1703 que cette sentence soit mise au néant mais il devra payer 5 livres d'amende comme frais de cours et de plus il est banni de l'Île de Montréal pour une durée de 5 ans. A ce moment les accusés sont toujours en prison et attendent de repasser en cours pour

une autre affaire de vol de linge. Cette fois c'est la maison de Guillaume Boucher qui fut visitée. Peu de temps avant la date de comparution les deux accusés s'évadent et due à leur non présence en cours lors de leur deuxième procès, le conseil ordonne le 31 juillet 1704 la remise en force de la première sentence et une supplémentaire de peine de mort par pendaison pour évasion et récidive.

Toujours dans les jugements et délibérations du Conseil Souverain de 1663-1716, il y est fait mention contre Jacques Bois le 30 janvier 1705 d'une sentence de mort par pendaison et à mille livres d'amende pour avoir forcé les prisons de Montréal et s'être évadé avec bris par deux différentes fois et ce accompagné de Louis Henry. Ce dernier fut repris et la sentence de juillet 1703 fut mise à exécution le mercredi 2 décembre 1705 à 10 heures du matin dans la ville de Québec. Quant à Jacques Bois il est toujours en fuite avec l'espérance d'échapper à toutes les sentences qui pèsent contre lui. Pour se faire oublier de la magistrature, il va fuir loin de Montréal, si loin qu'on le retrouve l'année suivante à Rivière-Ouelle. Il va y faire la rencontre d'une jeune veuve, Anne Soucy, qu'il prendra en mariage le 24 novembre 1704.

Au moment de son mariage, Anne était veuve de Jean Lebel et mère de 5 enfants (Voir fiches de famille de Anne Soucy et de Jean Lebel dans ce bulletin). Jacques Bois adopte donc par le fait même les 5 enfants Lebel et de ce nouveau mariage naîtront neuf autres enfants dont deux filles et sept garçons. Trois de ces derniers vont mourir en bas âge alors que les quatre suivants ainsi que les deux filles vont contracter alliance.

Jacques Bois possède une terre de 4 arpents de front sur le fleuve par 42 arpents de profondeur située dans l'Anse aux Iroquois à Rivière-Ouelle. Pour subvenir aux besoins de sa fa-

SUR CE QUI a esté représenté par le procureur general du Roy q^l luy a esté mis en mains par Genaple concierge des prisons royaux de cette ville, vn proces verbal d'Eusion d'Icelles et de recherche par luy faicte des nommez Jacques Boy dit Baguette et Louis Henry dit le parisien soldats conuaincus de vol et pour reparation condamnez scauoir led baguette a estre fustigé nud et battu de verges par lexeuteur de la haulte justice par tous les carefours de Montreal et fletty d'vn fer chaud sur vne espaule marqué d'vne fleur de lis En la place publique dud. Montreal et led parisien a estre aussy fustigé nud et battu de verges par led Exeuteur seulement vne fois en lad^{te} place publique de Montreal par arrest de ce con^l du dixie. du present mois, detenus esd prisons Jusques a ce q^{ls} pussent estre transferez aud Montreal Pourquoy Il requiert q^l soit Informé a sa req^{te} du Contenu aud proces verbal pour ensuite le tout a luy communiqué requierir ou conclure ce que de raison. LE CONSEIL faisant droit sur led requisitoire a ordonné et ordonne q^l sera Informé a la req^{te} dud procureur general du Roy du Contenu aud proces verbal pardeuant M^e Charles de Monseignat con^e commis a cet effet pour le tout communiqué aud. procureur general et rapporté au con^l parled S^r de Monseignat estre ordonné ce que de raison %.

BEAUHARNOIS.

mille, Jacques Boies dut, en plus de cultiver sa terre, exercer plusieurs métiers dont celui de pêcheur. C'est ainsi que le 6 juillet 1710 une ordonnance est émise par l'intendant Jacques Raudot en faveur de Jacques Bois et de ses cinq associés pour tendre une pêche aux marsouins devant leurs terres.

Jacques Boies s'éteignit paisiblement sur sa terre le 13 novembre 1741 à l'âge de 70 ans. Anne lui survécue 2½ ans. Elle sera inhumée le 5 février 1743.

Aucun des 4 fils de l'ancêtre ne s'installe à Rivière-Ouelle. La terre ancestrale sera donc séparée entre les héritiers, puis vendue. Trois d'entre eux soit Jacques, les jumeaux Jean-Baptiste et Jean-Bernard s'installent à Ste-Anne-de-la-Pocatière. Étienne pour sa part décide de s'installer dans la ville de Québec.

Mais n'est-il pas étonnant que Jacques Boies ait été pris à voler dans la demeure du chirurgien La Source dont le nom est à l'origine du

patronyme de Anne Soucy qu'il prendra pour épouse le 24 novembre 1704 ?

Alain L. Soucy

Référence:

Jugements et délibérations du conseil souverain de la Nouvelle-France, Vol. IV, Pages 857, 920, 923, 924, 925. Imprimerie A. Côté et Cie 1888.

Jugements et délibérations du conseil souverain de la Nouvelle-France, Vol. V, Page 30, 196. Imprimerie A. Côté et Cie 1888.

Paul Bois, Biographie de l'ancêtre Site web de l'Association des familles Bois-Boies: <http://www.virtuel.net/users/chabi/ancetre.html>



SOUCI

Chagrin

Je veux chanter, Cherouvrier, le Souci,
Qui te plaît tant et qui me plaît aussi;
Non les soucis dont Amour me fait guerre,
Mais les soucis étoiles de la terre :
Ains les Soleils des jardins, tant ils sont

Jaunes, luisants et dorés sur le front. [...] Soit que ma dame autrefois m'ait donné
Ta couleur jaune, ou que l'âme inclinée
À voir, sentir et contempler ta fleur,
Sur tous parfums estime ton odeur,
Jamais repas ne me fut agréable,
Si ton bouton n'enfleurit une table,
Salade, pain et toute la maison
Aux plus beaux mois de la prime saison.

Le Souci, Pierre De Ronsard, 1524-1585

Le Souci Emblème floral des familles Soucy symbolise le chagrin

Le nom de la plante vient du latin solsequia. «qui suit le soleil». En effet, la fleur suit le parcours de l'astre dans le ciel, de 9 heures jusqu'à 15 heures, et l'on dit dans les campagnes qu'il suffit d'observer l'ouverture des pétales pour connaître l'heure. Le nom botanique, Calendula, fait allusion au fait que la plante fleurit presque toute l'année, et on l'appelle parfois, en français « Fleur de tous les jours ». Sa couleur jaune orangée lui a en outre valu le nom de Faux Safran.

Le Souci symbolise le chagrin, peut-être parce que les fleurs pleurent quotidiennement le départ du soleil en refermant leurs pétales sur leur cœur.

Les propriétés du Souci

L'herbier de Macer, au XIIe siècle, assure qu'il suffit de le regarder pour améliorer sa vue, éclaircir son esprit et renforcer sa bonne humeur. Au XVIIe siècle, il est vivement conseillé pour fortifier le cœur et combattre la variole et la rougeole. De nos jours, il entre dans la composition de remèdes homéopathiques.

Les pétales du Souci

En usage externe, ils calment les lésions cutanées, mais aussi diverses affections gynécologiques, atténuent les problèmes toxiques ou fébriles, et mobilisent les énergies hépatiques.

La plante séchée

La plante séchée comprend à la fois le cœur et les pétales, qui sont les plus actifs.

Les feuilles séchées

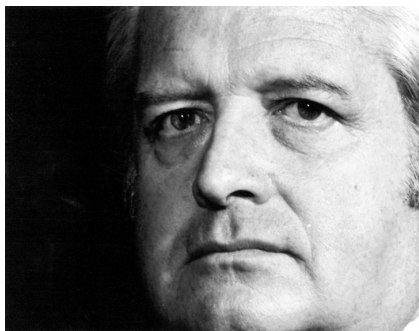
Les feuilles s'appliquaient autrefois en cataplasme sur les tuméfactions gouteuses inflammatoires

Informations sur le Souci fournies par Bertrand Soucy, Les Feuillages du Québec inc.

Certains l'utilisent pour se teindre en blond...sans être toujours satisfaits du résultat.

William Turner, 1851

HOMMAGE À JEAN SOUCY



**Messe des
funérailles
En l'église
Saint-Dominique
de Québec
Le lundi,
5 mai 2003**

Par Jean-Noël
Tremblay

Je voudrais parler en votre nom comme au mien: dire le chagrin, la tristesse du jour, l'émoi de nos cœurs alors que, rassemblés une dernière fois par Jean Soucy, nous avons eu loisir de méditer en Eglise sur le sens d'une existence à laquelle une longue amitié nous a associés.

Mais je pense que l'absent ne s'accommoderait pas de cette gravité et d'une solennité si peu conforme à ce qu'il était, à son optimisme, à son bonheur de vivre et à la joie qu'il avait coutume de semer. Sa bonne humeur, son scepticisme éclairé, son ironie délicate et l'impeccable sens de la mesure avec lequel il se jugeait lui-même et les autres nous interdiraient de trop nous apitoyer et de faire de lui un portrait que son rire communicatif aurait tôt fait de dénoncer. Il nous demanderait plutôt d'exprimer notre reconnaissance pour tous les dons dont il était amplement pourvu; pour sa vigueur physique et sa force morale, pour l'aisance qu'il avait en toutes choses; pour sa bonne nature, son abord facile et sa sociabilité; ce qui n'était pas le moindre attrait d'une personnalité originale servie par une grande intelligence et une sensibilité qui en faisait un être débordant et excessif. L'on sait comment Jean Soucy s'imposait par sa stature, par la bonhomie de son accueil et la grande simplicité qui révélait sa confiance en lui-même et son humilité. Son exubérance et sa franchise avaient vite raison des poses et des snobismes; naturel et sans détours, à la fois audacieux et timide, frondeur et réservé, maladroit dans les mondanités, il se livrait spontanément; il était en toutes occasions le compagnon facile, le causeur cultivé, l'animateur passionné dont les mots, les saillies et même les humeurs augmentaient chez tous le plaisir d'échanger et de vivre. Disponible, il donnait abondamment de sa personne et de son temps, moins par désir de plaire que pour obliger ceux et celles qui requéraient ses conseils, son assistance, sa présence et cette sympathie sans façon dont il comblait sa famille, ses amis, ses disciples et son entourage.

Le trait le plus appuyé de son caractère était sans conteste la générosité : celle-ci débordante et gratuite. Il excellait dans les travaux manuels et les arts domestiques; sa maison était aussi grande que son cœur, débordante de ce que sa cueillette de collectionneur amassait pour le plaisir des yeux et de la découverte. Sa table surabondait à laquelle il conviait ses amis, heureux qu'il était d'associer à sa gourmandise les familiers qu'il ne cessait de réunir. Il se montrait alors dans sa prodigieuse extravagance, tout à la joie de la convivialité, de la communion à toutes les richesses de la terre, faisant une fête de toutes les rencontres et déployant pour le bonheur des autres les ressources toujours nouvelles de son imagination et de sa sensibilité. Ses propos déridaient les plus sombres, ses rires fusaient, sa truculence sans vulgarité évoquait les figures et les scènes de ces peintres flamands dont il partageait le réalisme bon enfant et l'amour de la vie heureuse.

Là, tout autant que dans les œuvres qu'il laisse à ses compatriotes, s'est révélé son moi profond et son talent d'artiste. Poète, imagier, ébloui par la beauté des choses, il a tiré de sa contemplation intime les tableaux qu'on ne cessera d'interroger pour la satisfaction de le retrouver autant que pour mieux comprendre ce qui chez lui nous fascinait. Étranger aux modes et aux écoles, rigoureusement personnel, il a livré sans tapage sa vision et son interprétation du cosmos et dit quelque chose des secrets de sa réflexion sur l'homme et son environnement. La sobre esthétique de son travail manifeste le vif contraste entre la rigueur de son expression artistique et la fantaisie de son tempérament extraverti. Ainsi apparaissent l'envers et l'endroit d'une personnalité dont seule une relation entretenue permettait de voir les facettes. Jean Soucy, qui aimait les voyages, les livres, les objets d'art; lui qui peuplait son habitat en y étalant avec les fleurs et les fruits tant d'ornements de la culture et de la tradition; lui qui affirmait fortement ses choix, ses affections et ses répugnances, lui qui contenait mal l'explosion de son admiration, devient retenu, sévère presque, avare de gestes, économe de couleurs, rationnel si l'on peut dire quand, devant le chevalet, il s'applique à son art. Surgissent alors des œuvres lumineuses d'intelligence et d'équilibre, d'une sensibilité retenue, d'un goût raffiné qui témoignent de sa fidélité aux règles de l'ordre qu'il avait pratiquées au temps de ses études, de son apprentissage et de son enseignement, sans qu'il renonçât jamais à sa fierté et à cette liberté que l'ascèse intellectuelle lui avait permis de conquérir et de développer.

IN MEMORIAM

Jean Soucy était en cela fidèle, comme il l'a été à ses croyances, à sa famille à ses élèves et à ses amis; ce qui le rendait si attachant; il faudrait dire nécessaire, parce qu'il était bon, serviable, compatissant, discret et tellement sensible à ceux et celles dont il ornait l'existence. Il serait banal de simplement déplorer son départ quand il s'agit d'un arrachement douloureux, d'une absence qu'il faudra porter comme un deuil; en souvenir de tout ce qu'il nous a apporté de joie et de réconfort; en remerciement pour cette grâce qui nous nous a été donnée de le connaître, de vivre en sa compagnie et d'avoir, avec lui, découvert la générosité de Dieu et la dignité de l'homme. Le long inconfort de sa maladie, la souffrance qu'il a connue, la privation de ce qui faisait son bonheur de vivre ont affligé la dernière étape de son voyage. Ses intimes qui l'ont secouru dans son épreuve savent avec quelle patience il a vécu jusqu'au bout ce renoncement. Louissette Marquis qui fut la plus proche et Yvon Milliard qui l'a assisté autant qu'un fils nous ont tour à tour remplacés auprès de lui. Nous les remercions d'avoir, en notre nom, rendu à Jean ce devoir de piété.

Chers amis, il nous faudra rentrer seuls avec notre peine et nos regrets, intérieurement heureux toutefois d'avoir connu Jean Soucy, de pouvoir proclamer que nous avons trouvé sur notre route un homme grandeur nature, un être humain d'une désarmante authenticité, une âme d'une rare qualité dont le rayonnement nous a servi à mieux vivre et à mieux aimer. Le soir vient pour la plupart d'entre nous. Il nous reste à marcher avec constance jusqu'à la fin comme Jean nous a montré, avec la même confiance, la même énergie et la même gratitude à l'égard de la vie. Jean n'a plus de doute, d'inquiétude ni d'angoisse, plus aucun des tourments qui accablent celui qui cherche : il a mérité de connaître et de contempler. Il nous exhorte à l'espérance parce qu'il nous aime plus qu'auparavant; de sa fenêtre des Remparts il nous fait signe et nous attend.

Merci.

Ascendance de Jean Soucy

Joseph Rodrigue Soucy & Marie-Anne Philomène (Anna) Côté

Union le 17 juillet 1900, paroisse Saint-Jean-Baptiste de l'Île Verte
Comté de Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent
Actuelle division de Recensement de Saguenay
(Alfred Côté & Hermine Dion)



Dominique Soucy & Philomène Ouellet

Union le 15 janvier 1867, paroisse St-Modeste
Canton de Whitworth
Actuelle division de Recensement de Rivière-du-Loup
(Joseph Ouellet & Marie-Adélaïde Caron)



Frédéric Soucy & Julie Bérubé

Union 25 octobre 1842, paroisse St-Patrice
Ancienne Seigneurie de la Rivière-du-Loup (en bas)
Actuelle division de Recensement de Kamouraska
(Pascal Bérubé & Marthe Caron)



Michel Soucy & Henriette Guéret dite Dumont/Dumond

Union le 18 octobre 1819, paroisse St-André de Kamouraska
Ancienne Seigneurie de la Bouteillerie
Actuelle division de Recensement de Kamouraska
(Pierre Dumont & Modeste Côté)



André Soucy & Marie-Joseph Roy dite « Desjardins »

Union le 11 janvier 1784, ancienne paroisse de St-Louis de Kamouraska
Ancienne Seigneurie de la Bouteillerie
Actuelle division de Recensement de Kamouraska
(Alexandre (1V) Roy dit Desjardins & Marie Plourde)



André Soucy & Marie-Catherine Nadeau

Union le 20 juin 1758, ancienne paroisse de St-Louis de Kamouraska
Ancienne Seigneurie de la Bouteillerie
Actuelle division de Recensement de Kamouraska
(Alexis Nadeau & Marie-Catherine Albert)



Joseph Soucy & Marie-Madeleine Mignier dite Lagacé

Union le 7 janvier 1727, paroisse Sainte-Anne de la Pocatière,
Ancienne Seigneurie de la Grande-Anse,
Actuelle division de Recensement de Kamouraska, (Québec)
(Michel Mignier dit Lagacé & Angélique Thibault)



Pierre Soucy & Élisabeth Ursule Fouquereau dite Urbain

Union le 13 janvier 1699, Paroisse Notre-Dame-de-Liesse de la Rivière-Ouelle,
Ancienne Seigneurie de la Bouteillerie,
Actuelle division de Recensement de Kamouraska, (Québec)
(Urbain Fouquereau & Jeanne Rossignol dite Grossonneau)



Jean Soucy dit La Vigne & Jeanne Savonnet

vers 1670

Acte et contrat de mariage demeurent introuvables
L'Association des familles Soucy inc ne reconnaît pas la thèse
suivant laquelle, par association d'identité avec le dénommé Jean La Vigne,
Jean Soucy dit La Vigne serait le fils de Claude La Vigne et de Frsre Cevainne
(Jacques Savonnet & Antoinette Babilotte)
(Ville et archevêché de Paris)



«Saint-Germain-en-Laye»
Œuvre de Jean Soucy



*Musée des beaux-arts du Québec
Ministère des affaires culturelles du Québec*

Postes Canada
Numéro de convention 40069967 de la Poste-publication
Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante:
Fédération des familles-souches québécoises inc.
C.P. 6700, Succ. Sillery, Sainte-Foy (QC) G1T 2W2
IMPRIMÉ-PRINTED PAPER SURFACE
ISSN: 1499-6928, DÉPÔT LÉGAL:
Bibliothèque Nationale du Québec (2002)
Bibliothèque Nationale du Canada (2002)

Saint-Germain-en-Laye
Huile sur toile, 49 x 60,3 cm
Musée national des beaux-arts du Québec,
No. d'accession: 50,47.
Photographe: Jean-Guy Kérrouac
Mention: Achat

ASSOCIATION DES FAMILLES SOUCY INC
Case postale 6700, Succursale Sillery
Sainte-Foy (Québec)
G1T 2W2